

La grève des pompiers en voie de règlement

québec

Qui est Patricia Métivier?

page 3

Price cherche autre chose au Saguenay

Le comportement des papeteries change. Tandis que la Mauricie stagne, le Saguenay est actuellement le théâtre de multiples opérations de ce côté, Price a d'abord donné le ton. Cette compagnie centenaire s'est lancée dans les scieries. D'ontar l'imite maintenant.

page 2

canada

\$500 à l'acheteur d'une maison neuve à coût modéré

page 5

monde

Ford au chevet de Nixon

page 6

Le Portugal, six mois après la Révolution

page 7

éditorial

La politique de la main tendue

Sous le titre "La politique de la main tendue", Yves Michaud commente l'initiative du Parti québécois de faire appel à des contributions extérieures lors du prochain congrès national qui aura lieu à Québec à la mi-novembre.

page 10

économie

Le mystère du prix du boeuf!

Les agriculteurs n'obtiennent plus pour leur viande qu'une fraction de ce qu'ils tiraient l'an dernier. Pourtant, le prix n'a guère baissé à l'épicerie. Pierre Sormany a essayé d'y voir un peu plus clair... et Berthio propose une solution!

page 11

sport

Le Match Ali-Foreman: Si vous voulez y croire...

page 22

par Marcelle Bourque

Le maire Jean Drapeau a accepté hier soir de négocier avec les représentants du syndicat des pompiers de Montréal, en grève depuis la veille. Au moment où nous mettions sous presse, le conflit semblait en bonne voie de règlement. Une réunion de l'exécutif syndical était en cours depuis huit heures et les deux parties en opposition devaient se rencontrer à dix heures.

La réunion faisait suite à une séance de négociations tenue en fin d'après-midi entre MM. Drapeau et L'Abbé, le président du syndicat des pompiers.

M. Drapeau avait convoqué la presse hier après-midi. Les sapeurs en grève illégale depuis 24 heures, les journalistes et la population étaient suspendus à ses lèvres. Tout le monde attendait depuis le matin que le maire prenne une position claire sur le débrayage spontané et général des sapeurs de la ville.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, avait, au cours de la journée, refusé au député péquiste Robert Burns qu'il y ait un débat d'urgence en Chambre sur le litige entre la ville de Montréal et ses pompiers.

Le premier ministre Robert Bourassa avait pour sa part annoncé que le maire Drapeau était à mettre au point une formule susceptible de régler le conflit.

"Nous reprendrons le problème par sa base, parce qu'il semble que la confusion règne dans l'esprit de toutes les parties en cause. Quand nous saurons qui a dit quoi et quand, nous pourrions discuter et trouver ensemble une solution au différend qui nous oppose", a dit le maire au cours de cette conférence de presse. Et à neuf heures, les choses allaient bon train. On ne connaissait pas encore la teneur exacte de l'entente possible, mais il semblait qu'elle incluait l'octroi, aux syndiqués, d'un montant de \$750 en guise d'indexation au coût de la vie et une clause d'augmentation de salaire de 10% pour l'année 75.

Journée dangereuse,
mais calme

Après la flambée de la nuit, la journée d'hier a été plutôt calme. Un incendie s'est déclaré à 5 heures 30 du matin. Il était le dernier d'une série d'environ une douzaine.

Les pompiers ont passé la journée à attendre dans le sous-sol de l'église Ste-Bernadette. L'exécutif de leur syndicat avait démissionné en bloc durant la nuit, mais les travailleurs lui avaient conservé leur confiance. Ils en

avaient fait leur représentants et leurs porte-parole.

Il n'était aucunement question pour les pompiers de lâcher la lutte qu'ils avaient entreprise. Malgré la distribution, dans la matinée, de 15 injonctions et de 800 sub poena. Ils étaient décidés à passer outre toutes les injonctions.

Selon Couture

*Drapeau, un
danger pour
la sécurité
du public*

PAGE 3

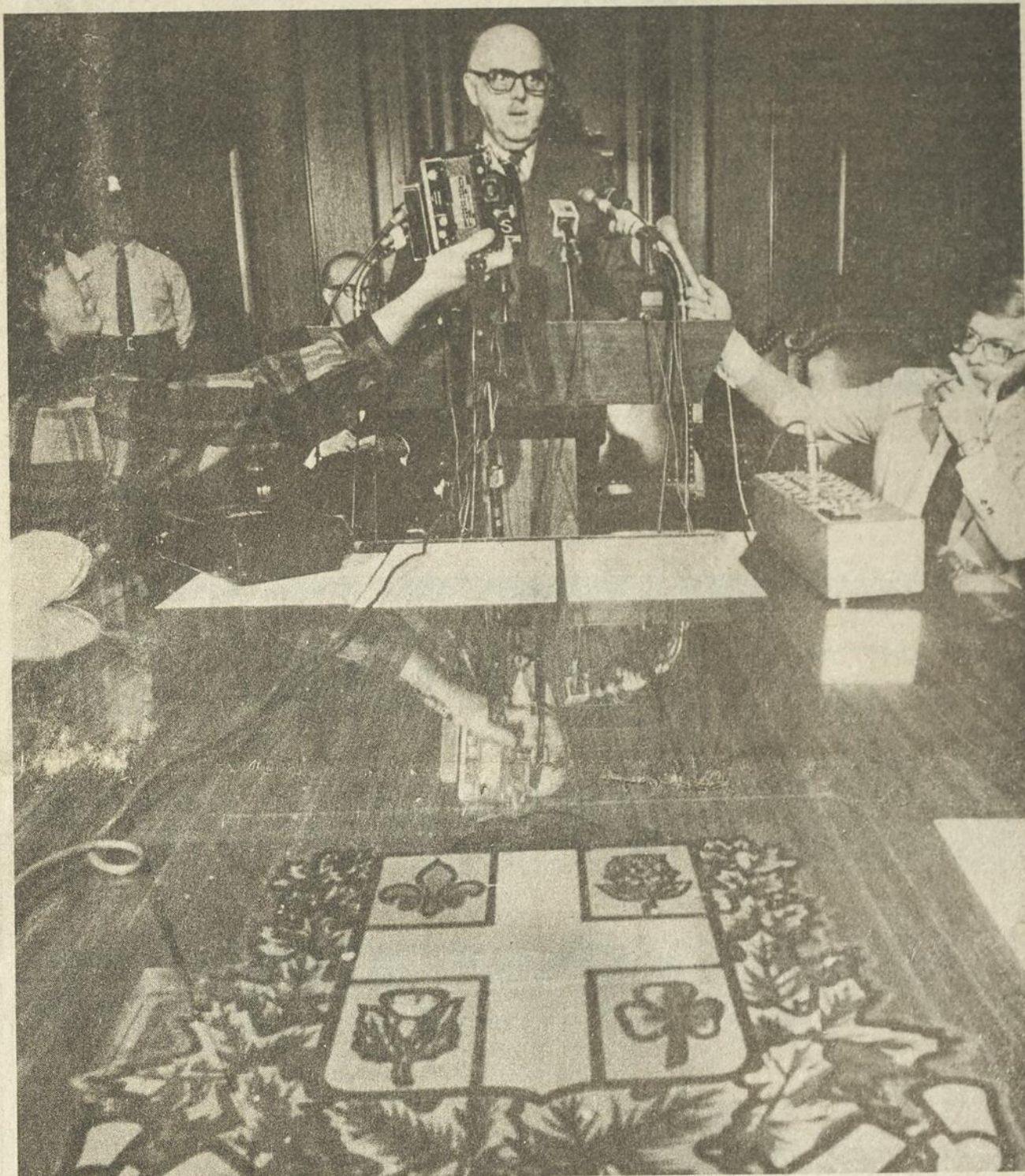
Les sapeurs avaient complètement retiré leur confiance au ministre du travail. Me Cournoyer a en effet déclaré, tard jeudi soir, que le différend qui les opposait aux autorités municipales en était un qui portait seulement sur des questions de modalités. Il avait simplement demandé aux deux parties de prendre chacune ses responsabilités.

Tous les chefs de l'état major s'étaient rangés derrière le directeur Plaisance. "Sous menace de perdre leur emploi," aux dires du président du syndicat.

Tout le monde se demandait hier où était le pouvoir au Québec. Chacun finissait par se dire qu'il s'était perdu quelque part entre la capitale et la métropole. Selon M. L'Abbé, le gouvernement Bourassa avait en effet affirmé qu'il forcerait le maire Drapeau à donner aux pompiers ce que l'arbitre Dansereau avait recommandé l'été dernier: 4,3% d'augmentation, plus \$750 d'indexation au coût de la vie. Et le problème restait entier.

"On en a assez d'être bafoué", entendait-on régulièrement à l'église Ste-Bernadette. Le débrayage des pompiers de Montréal est le fait d'hommes frustrés dans leurs demandes d'augmentation de salaire. Il est également le fait d'hommes qui se sentent atteints dans leur dignité.

Nous n'arriverons jamais à corriger les situations d'injustice dans lesquelles nous vivons," déclarait Jean L'Abbé, président du syndicat. Et ce problème de dignité bafoué est extrêmement sérieux aux yeux des pompiers.



Jean Drapeau, au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier après-midi pour annoncer qu'il acceptait de négocier avec les pompiers en grève.

Mantha a payé \$500 pour "faire la job" à un syndiqué

par Gisele Tremblay

À la demande d'André Desjardins, Rosaire Daoust et Robert

Meloche, l'ex-coordonnateur du "local 791" (FTQ), René Mantha, a offert \$500 à un fier-à-bras de la rive sud pour "faire une job" à un adversaire syndical de Hull, dont le fils (en son absence) fut effectivement battu deux jours plus tard.

La commission Cliche a produit hier à ce sujet deux conversations téléphoniques enregistrées qui lui ont permis de prendre Mantha en flagrant délit de parjure. Celui-ci, qu'on entend annoncer son intention, puis proposer la "job", avait auparavant juré sur la tête de sa mère n'avoir jamais ni conseillé, ni ordonné, ni utilisé la violence contre qui que ce soit dans la construction, encore moins dans l'incident de Hull.

Les deux conversations datent du 6 janvier 1973. Dans la première, où il s'entretient avec Roméo Thériault, du "local 144" (Plombiers, FTQ), son interlocuteur interroge: "C'est André qui t'a demandé ça?" Mantha répond: "André, Rosaire, pis Bob."

À la demande du procureur de la Commission, Me Lucien Bouchard, Mantha a donné ensuite les noms au complet. Il s'agit de: André Desjardins, président de la FTQ construction; Rosaire Daoust, directeur des Vitriers (FTQ), acquitté du meurtre de Rocky Pearson (caïd de la rive sud) sur une technicalité dans les années '60; et Robert "Bob" Meloche, président du "local 791" (FTQ).

André Desjardins est cité plusieurs fois, indifféremment sous son prénom, André, ou son surnom, "le gros".

Mantha dit notamment à Thériault: "... toutes les jobs qui vont se faire, y vont toutes venir à moi... c'est le gros qui leur a dit: j'en parlerai avec René, c'est René qui va voir à ça". Cet extrait laisse supposer que d'autres

"jobs" viendront, ce que semble confirmer ce passage de la seconde conversation où Mantha dit: "M'a n'avoir sept, huit". Mantha n'a cependant pas reconnu qu'il s'agissait de 7 ou 8 "jobs".

La seconde conversation est un appel de Mantha à Tony Piley, au Luna Rosa (cabaret de la rive sud). "Je peux t'envoyer quelqu'un, répond Piley à l'offre de Mantha qui ne demande que deux hommes: "Je veux qu'y en mange une bonne." Dans l'autre appel, il avait précisé le job: "Une semaine à l'hôpital, quelque chose comme ça."

La victime, Paul Denis, est le fils (16 ans) de Jean-Guy Denis, responsable du Conseil des métiers de la construction d'Ottawa-Hull, affilié à la FTQ mais non à la FTQ construction. M. Denis a présenté un mémoire à la Commission, en septembre dernier et relaté l'incident. La FTQ construction mène une sorte de guerre à ce Conseil régional autonome, par tous les moyens habituels.

Deux fiers-à-bras ont visité le foyer de M. Denis le 8 janvier et, ne le trouvant pas, ont frappé son fils à la mâchoire et tué le chien. Le message était: tu diras à ton père de se mêler de ses affaires.

La Commission a produit un rapport de la police d'Ottawa sur l'incident. On y parle d'une rencontre avec deux agents de la Sûreté du Québec qui confirment le marché: René Mantha a payé \$500 à un certain Anthony (Tony) Piley pour arranger un assaut contre Jean-Guy Denis.

Autres informations page 4



René Mantha (au centre), avant son témoignage, dans une conversation avec Robert Meloche (à g.) son ex-patron au "local 791", et Me Lucien Dansereau, le procureur de M. Meloche et du "791".

Concernant l'action du MAC

Hardy nie les allégations de la Commission des biens culturels

QUÉBEC (J.G.) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a déclaré, hier, que la critique faite récemment par la Commission des biens culturels sur l'action de son ministère dans ce domaine ne correspond pas à la réalité actuelle.

M. Hardy a répondu au député péquiste Claude Charron que la période des questions ne lui permettait cependant pas de fournir la-dessus une réponse adéquate et que dans les prochains jours il tracera un bilan de l'action de son ministère dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Dans un document distribué discrètement à la tri-

bune de la presse en fin d'après-midi mercredi, lors du débat sur le conflit de la United Aircraft, la Commission des biens culturels, présidé par le premier ministre québécois des Affaires culturelles, M. Georges-Émile Lapalme, affirmait, notamment, que le gouvernement canadien prend souvent plus à cœur que celui de Québec la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Hier M. Hardy a expliqué que le rapport de la Commission couvrait la période prenant fin en mars dernier. «Donc, a-t-il conclu, il ne reflète pas la situation dès qu'elle se présente présente-

ment. Parce que depuis le mois de mars, beaucoup d'ac-

tions ont été prises par le ministère dans ce domaine».

A Toudassac

Le quai de Tadoussac serait inutilisable quelques mois

QUÉBEC (J.G.) — Il est possible que le quai de Tadoussac soit inutilisable pour quelques mois et le ministre des Transports veut que cesse la double juridiction en ce qui concerne les traversiers.

Présentement le gouvernement provincial subventionne les bateaux-passeurs et le gouvernement fédéral est responsable de la construction des quais et de leur entretien.

La semaine dernière la cage qui supporte la rampe de débarquement de Toudassac s'est effondrée entraînant l'arrêt complet du service entre Baie Sainte-Catherine et Tadoussac, service qui est la continuité de la route 15 qui relie le cœur du Québec à la Côte-Nord.

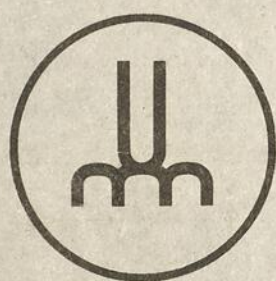
Selon le ministre responsable, Raymond Mailoux, la compagnie Clark Steamship a réussi jusqu'à présent à assurer le service pour les seuls piétons et automobilistes en parlant des anciens quais. Les camions, qui en l'absence d'un réseau ferroviaire, assurent le transport des marchandises doivent passer par Chicoutimi et la route qui suit la rive est du Saguenay, et font un détour d'environ 180 milles.

Le ministre a expliqué

qu'il saura au début de la semaine si le bris entraînera ou non l'arrêt de tout usage du quai de Tadoussac pour quelques mois. Il a ajouté que son ministère et les Travaux publics d'Ottawa essaieront de rétablir un service temporaire, en mettant d'autres navires en service et en effectuant aux vieux quais les réparations qui leur permettront d'accueillir de lourdes charges.

Interrogés par les députés Ghislain Harvey de Dubuc et Lucien à Lessard de Saguenay, deux comités particulièrement touchés, M. Mailoux a déclaré qu'il est temps que cesse la double juridiction. Il a expliqué, au sortir de la Chambre, qu'évidemment il y a là un problème de gros sous et qu'Ottawa, en se retirant, devra verser une compensation financière.

Déjà fin juillet les communications avaient été interrompues entre les deux rives lors d'une grève de plusieurs semaines des équipages des traversiers. Le ministre avait alors parlé de faire décaler leurs services essentiels! Mais comment, par jonction ou autrement, remettre un quai défectueux à l'ouvrage? C'est l'actuelle impasse.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

NOMINATION DU RECTEUR

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. A cette fin, il entend recueillir des propositions de noms et procéder à des auditions.

PROPOSITIONS DE NOMS

Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir, avant le 22 novembre 1974, ses suggestions par écrit au Comité.

AUDITIONS

Tout individu ou organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité entre les 9 et 19 décembre 1974 en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur
Immeuble principal, bureau E-608
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal
Tél.: 343-7531

La forêt au Saguenay (1)

Tandis que la Mauricie stagne

Price diversifie ses opérations forestières

par Jean Chartier

Saint-David-de-Falardeau

— Depuis la perte, au cours des années 60, de sa concession forestière sise au nord de la rivière Sainte-Marguerite, la compagnie Price a considérablement diversifié l'utilisation de la matière ligneuse qui lui est concédée.

Le nouvel élan de la plus vieille entreprise forestière implantée au Canada se perçoit également, quoiqu'à un degré moindre chez ses concurrents; cela pousse certains Saguenais à croire que les compagnies forestières tentent une percée dans le but de prendre en main le contrôle du marché du bois de sciage.

papier-journal de l'usine à Kénogami offre un exemple de plus stimulants à la panoplie de moulins vétustes de la Mauricie et de l'Outaouais.

Price n'a pas modifié que les lignes de production de ses anciennes usines au Saguenay. La compagnie a aussi décidé au milieu de la décennie 60 de se lancer dans la production de bois de sciage. Elle revenait ainsi à la première vocation de la compagnie. Depuis le début du siècle Price s'était repliée sur la production de papier-journal et la fonction de courtier pour la vente de papier produit par d'autres compagnies.

En Colombie-Britannique, l'on recommença finalement le sciage

capacité de production de 80 millions de pieds en mesure de planche par année à Saint-David-de-Falardeau, au bord du réservoir Lamothe, cet établissement de la rivière Shipshaw, en amont d'un barrage de la compagnie.

La sous-utilisation

Price explique ainsi dans un dépliant cet investissement: «Si nous ne produisons que du papier-journal, nous sous-utiliserions nos ressources forestières et il y aurait danger économique de ne miser que sur un seul produit.»

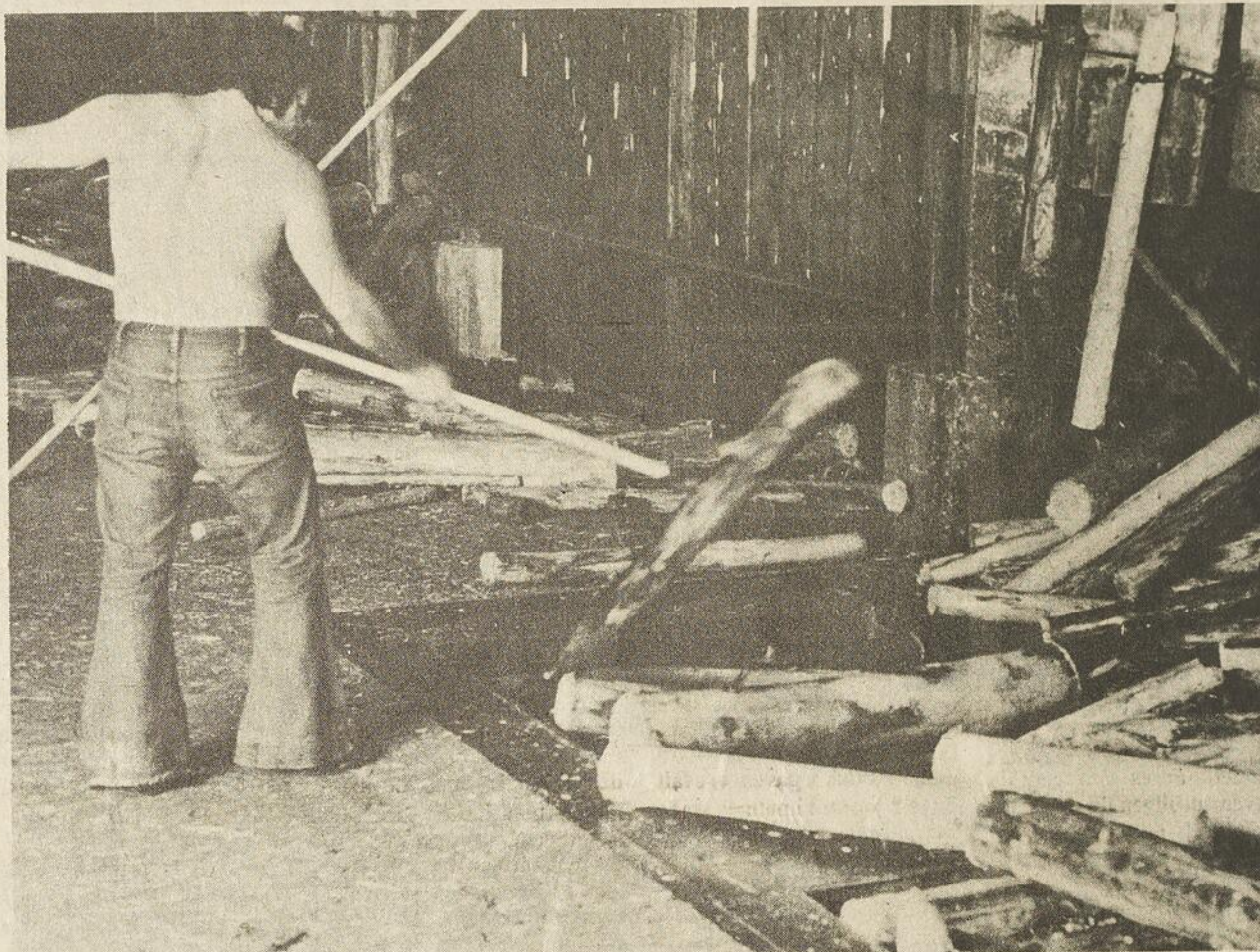
L'année dernière, le groupe entreprenait l'érection d'un autre complexe géant de 100 mil-

de Falardeau, M. Rémy Quellet avance comme explication le fait que le bois n'est pas aussi gros au Saguenay que sur la côte de la Colombie-Britannique.

Presque toute notre production, ajoute-t-il, consiste en de la planche ou du madrier de 2" par 4", de 2" par 6" ou au maximum de 2" par 8". La demande dans la construction n'exige plus de poutres comme autrefois. C'est la raison invoquée pour tronçonner les gros troncs d'arbres en une série de colomnages.

La dissémination

Le mouvement de Price connaît des soubresauts du côté de la Dombart et de la Consol par l'inter-



Avec sa gaffe, un ouvrier tire la pitoune qu'il placera au dessus de l'une des immenses meules qui réduira le bois en charpie.

Au début des années 60, la compagnie Price a d'abord construit une cartonnerie à Kénogami. Cette ville accédait ainsi au premier rang des productrices de papier dans l'est du Québec. Peu à peu, l'on convertit la vieille usine de Kénogami en une usine spécialisée dans les papiers spéciaux qui demandent un grand soin et pour lesquels il s'avère impossible d'obtenir une aussi grande productivité.

Un exemple

Les petites machines de la vieille papeterie de Kénogami s'adaptèrent donc à la fabrication de papier à rotogravure, de papier à catalogue et de papier à emballage obtenu au moyen du procédé dit "Kraft".

La reconversion des huit vieilles machines à

du bois-d'oeuvre. Ailleurs seulement à la jonction de la Gaspésie et de la vallée de la Matapédia, dans le village nommé Price, l'on avait conservé cette production. Néanmoins, ce furent d'abord la Consol et la CIP qui donnerent une relance à cette production au début des années 60 dans la vallée de la Matapédia. Depuis cette époque, la CIP a reculé.

Les scieries géantes

Au Saguenay, une nouvelle lutte s'amorce cette fois, la Price, la Dombart et la Consol sont en lice. Sur la rive sud du fleuve, les petites scieries ont essaimé depuis longtemps. Au Saguenay, des scieries géantes envahissent présentement les forêts jusqu'ici laissées vacantes par les papeteries.

En 1966, Price bâtit une scierie d'une

liens de PMP à l'Ascension, le long de l'intermittente rivière Péribonka. Pas une seule scierie au Québec ne dépasse une telle capacité, même pas les scieries géantes de l'Abitibi. Price donnait ainsi le ton aux concurrents et prenait de l'avance.

Price fabrique donc, à l'heure actuelle, au Saguenay du papier-journal, des papiers spéciaux, du carton et du bois de sciage. Le bois est acheminé vers sa meilleure utilisation possible. L'on ne réduit pas en bouillie du bois de sciage.

Une usine de déroulage?

Interrogé sur les raisons qui ont empêché la compagnie de compléter ce complexe par une usine de déroulage pour le gros bois, le directeur de l'usine

médiocre d'un dénommé Murdock. Celui-ci détient un grand moulin à Saint-Fulgence en aval de Chicoutimi. Depuis plusieurs années, des échanges de bois ont lieu avec la Consol de Port-Alfred. Cependant, l'innovation la plus récente a eu lieu à Mistassini, en face du moulin à papier de la Dombart. Les copeaux de ce nouveau moulin géant contribueront à alimenter l'usine modernisée de Dolbeau, située de l'autre côté de la rivière.

Le mouvement des grandes scieries se dissémine tranquillement tout autour du Lac Saint-Jean. L'immense vocation forestière de la région se diversifie donc beaucoup plus largement que celle de la Mauricie.

Lundi: le lac Saint-Jean devient la meilleure région pour une usine de papier.



PSST!!!
Peugeot
504 GL
Diesel 1975
Venez
l'essayer!

Biarritz

10825, Racette - 323-1900

Les producteurs de bovins outaouais suivent le mouvement

HULL (PC) — Une centaine de producteurs bovins de l'Outaouais se promettent de tuer des animaux, de les pendre à leurs tracteurs et de les promener sur la route 8, samedi et dimanche, dans les municipalités de Thurso, Plaisance et Buckingham, annonçait hier Le Droit.

Les dirigeants de l'Union des producteurs agri-

coles prévoient d'autres manifestations à St-André Avellan et à Hull, ces deux dernières prévues la semaine prochaine. La manifestation prévue à Hull a été qualifiée de "terrible" par un porte-parole de l'UPA. Elle serait organisée par les éleveurs du Pontiac, qui constituent la plus forte proportion d'éleveurs au Québec.

Sur la route 8, le tout devrait commencer vers 10 h, samedi matin, et une vingtaine d'animaux seront immolés pour la circonstance.

Les producteurs de la région de Buckingham prendront la relève dimanche; dans ce cas on parle présentement de faire une action d'éclat. L'idée d'un charnier a été avancée.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Edition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char, Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.

Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaupré-Champagne, Gisele Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Economie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguy, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Héty
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier, Christian Nobert
Tourisme: Bougainville

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Publicité

Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque, Armand Lavigne, Richard Bradette, Francine Tremblay, Robert Pepin, Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

LE JOUR

Couture: le cas des pompiers démasque Jean Drapeau

Jacques Couture, candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal à la mairie, tout en demandant aux pompiers en grève d'assurer des services adéquats et d'offrir une protection minimum à la population montréalaise, leur a promis d'appliquer le rapport Dansereau dès qu'il deviendra maire de Montréal.

D'autre part, M. Couture a soutenu que le cas des pompiers illustre bien l'ineptie de l'administration Drapeau en ce qui touche les relations de travail. Il a affirmé que le maire fait des économies sur le dos des employés de la ville pour pouvoir financer son grand projet olympique.

«La situation qui prévaut actuellement à Montréal, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse hier, est un exemple on ne peut plus clair de l'entêtement et de l'incompétence administrati-

ves de Jean Drapeau et cet homme constitue un danger pour la sécurité publique».

En s'engageant à respecter le rapport Dansereau (en vertu duquel les pompiers recevraient \$750 pour compenser la hausse du coût de la vie, mais pas immédiatement), M. Couture a dit qu'il le ferait «afin que ce climat d'insécurité que Jean Drapeau semble se plaire à entretenir disparaisse une fois pour toutes et que justice soit faite aux pompiers».

M. Couture a rappelé qu'en juin dernier, le ministre du travail Jean Cournoyer déclarait à l'Assemblée nationale: «Si le maire Drapeau se réfugie derrière le fait qu'il s'agit de la décision d'un tiers, je dis que le maire se réfugie derrière la facilité. Cela ne devrait pas l'empêcher de considérer très favorablement la demande des pompiers qui est faite sur une base totale-

ment raisonnable».

Pour sa part, M. Couture a ajouté: «Il est évident qu'à peu près tous les employés du secteur privé ou public reconnaissent le principe de l'indexation des salaires et il est urgent que Québec se serve de ses pouvoirs pour faire entendre raison à Jean Drapeau. Si la seule action du gouvernement provincial est de voter une loi pour forcer le retour au travail, sans régler le fond du litige, le gouvernement aura omis de prendre ses responsabilités face aux Montréalais».

Pour lui, «le conflit des pompiers n'est que le plus récent exemple de pourrissement des relations de travail à l'Hôtel de Ville, et par conséquent, des services offerts aux Montréalais».

Il a rappelé le conflit des cols blancs, qui demandaient une hausse de salaire de 10,8% plus une indexation

pour toute hausse des prix supérieures à 10,8%.

«La ville», a noté M. Couture, se contentait d'une offre de 7,5% plus une somme forfaitaire de \$135, tandis qu'elle accordait aux cols bleus une hausse de 11,6% en 1974 et 10,4% en 1975. La conséquence: déception parmi les cols blancs et ralentissement du travail jusqu'au point où la ville était obligée d'emprunter de l'argent pour assurer les services minimum».

Selon M. Couture, «c'est clair que toutes les énergies de l'administration Drapeau, tant financières qu'administratives, sont investies dans la préparation de son prochain grand spectacle — les Jeux olympiques. Et c'est également clair que c'est d'abord aux employés municipaux que Drapeau a essayé de faire payer les coûts cachés».



(PHOTO: — Antoine Desilets)

Les pompiers de la Ville de Montréal s'étaient réunis hier dans le sous-sol de l'église Ste-Bernadette, décidés de ne pas réintégrer leurs casernes avant le règlement du conflit qui les oppose aux autorités municipales.

\$500,000 sont dus à Montréal

Les Expos ne paient pas leurs taxes!

par Evelyn Dumas

Les Expos et les Alouettes sont plus heureux que les autres mortels: ils peuvent négliger de payer les taxes qu'ils doivent à la ville de Montréal pendant des années sans subir les poursuites et saisies qu'encourrait en pareil cas le contribuable ordinaire.

La loi générale stipule en effet que les taxes dues doivent être payées, même si le contribuable en conteste l'équité de quelque façon, quitte à se faire rembourser si les tribunaux lui donnent raison.

Les Expos n'ont pas payé leurs taxes d'eau et d'affaires depuis 1970, ou du moins l'avaient pas encore fait il y a 8 jours, ni pour le stade Jarry, ni pour le stationnement attendant. De 1970 à 1973, les taxes qui leur ont été facturées par Montréal à ce titre atteignent un total de \$424,000.

Si l'on ajoute à ce montant les taxes d'amusement qui n'ont pas été payées non plus, depuis 1970-71, et qui représentent un montant de \$150,000, c'est au-delà d'un demi-million de dollars que

les Expos doivent à la ville.

Quant aux Alouettes, leur compte de taxes d'eau et d'affaires est en souffrance depuis quatre ans. Le montant cumulé est de \$52,000. Ils doivent aussi \$55,000 en axes d'amusement.

Ni les propriétaires des Expos, ni ceux des Alouettes, étaient à Montréal hier et il a été impossible de les interroger sur leurs rapports avec le fisc municipal.

Selon certaines sources, le retard à payer les taxes d'amusement pourraient être lié aux procédures entreprises par les propriétaires du Fo-

rum, qui retiennent \$40,000 de taxes d'amusement en attendant un jugement final sur leur prétention qu'ils n'ont pas à payer de taxes sur les billets non utilisés.

La taxe d'amusement semble particulièrement se prêter aux contestations et aux interprétations diverses. Rappelons qu'un certain restaurant du nom de Vaisseau d'Or, après avoir payé la taxe d'amusement pendant quelques mois parce qu'on y présentait un orchestre, a été exempté de ladite taxe à partir de décembre 1969.

Mercier est décédé

Jean-Paul Mercier, un des deux évadés abattus par la police, jeudi, au cours d'une tentative de vol de banque, est décédé hier.

Un porte-parole de la police a précisé que Mercier, âgé de 29 ans, était décédé à 11:45 a.m., à l'hôpital Jean-Talon. Il avait été atteint de plusieurs balles à la tête et à la poitrine.

Mercier et Robert Frappier, 27 ans, qui avait également été blessé lors de la fusillade survenue devant une

succursale de la Banque Royale du Canada dans l'est de la ville, s'étaient évadés en compagnie de trois autres détenus, le 23 octobre dernier, du pénitencier St-Vincent-de-Paul.

Les trois autres évadés demeurent présentement au large, et la police croit que l'un d'eux, Pierre Vincent, a participé à la tentative de vol de jeudi.

Les premiers rapports en provenance de la scène de la fusillade faisaient état de la

mort de Mercier, mais un porte-parole de l'hôpital avait plus tard démenti cette nouvelle, bien qu'on conservât peu d'espoir de pouvoir le sauver.

La police a précisé, vendredi, que Mercier n'avait survécu aussi longtemps grâce à un «appareil», sans autres détails.

Quant à Frappier, qui avait été blessé aux jambes, il repose toujours dans un état satisfaisant à l'hôpital.

La grève est évitée à Air Canada

La société d'Air Canada et ses quelque 1,500 pilotes, membres de l'Association canadienne des pilotes de ligne, ont annoncé hier qu'ils s'étaient mis d'accord en principe, sur les principaux éléments d'une nouvelle convention collective de travail et que la grève pourrait ainsi être évitée.

Candidate à la mairie de Montréal Qui est Patricia Métivier?

(par E.-D.) — Patricia Métivier est l'un des cinq candidats à la mairie de Montréal. On en parle peu: elle ne fait ni assemblées, ni conférence de presse, elle n'est appuyée par aucun parti constitué, et si elle comptait sur les médias pour transmettre son message, elle a été déçue: les médias justement cherchent les assemblées et les conférences de presse, cherchent les partis constitués. «Qui représente-t-elle?» C'est la question que l'on entend à son sujet dans les milieux de presse.

Mais la mairie de Montréal, en termes électoraux, n'a rien de commun avec la fonction de premier ministre dans un parlementarisme de type britannique. C'est plus près d'un régime présidentiel. Et dans beaucoup d'élections présidentielles, notamment en France, il y a des candidats qui se présentent, sans espoir de gagner, sans même se soucier des votes, dans le but de faire diffuser leurs points de vue pendant la campagne. Patricia Métivier relève de cette catégorie.

Elle réside dans sa maison de la rue Sanguinet, à la chandelle, parce que depuis deux mois l'Hydro-Québec lui a coupé l'électricité (bien que, son avocat le soutient, l'Hydro-Québec ait en mains une somme équivalente à la facture prétendument en souffrance). Cette maison, elle la restaurée elle-même et l'a garnie de meubles et objets trouvés dans les ordures et qu'elle a remis en état. En ce moment, elle ne travaille pas à l'extérieur, mais jusqu'à tout récemment elle a co-animé

une émission d'affaires publiques au Canal 9.

Madame Métivier est connue dans les salles de rédaction de la ville pour le combat qu'elle mène depuis 17 ans contre les appareils policiers et judiciaires, et les autorités politiques dont ils relèvent à cause de leur négligence, elle dirait de leur refus, d'abord d'exécuter un mandat d'arrestation contre le mari qui l'a abandonnée en 1957, ensuite de punir les responsables de cette négligence ou de ce refus.

Mais aujourd'hui, candidate à la mairie (elle a emprunté le montant exigé pour le dépôt, elle a recueilli surtout dans son voisinage les 250 signatures requises), elle n'insiste plus sur cette entreprise de 17 ans qui l'a amenée notamment à poursuivre en justice le maire Jean Drapeau.

Elle décrit plutôt le programme du Parti humaniste dont elle dit faire partie, son programme. Son slogan: «qualité et équité».

Méfiance

Patricia Métivier se méfie beaucoup des propositions visant à créer des communautés de quartier, et encore plus du mot même de «citoyen», derrière lequel elle voit déjà se profiler Robespierre. «Si on continue à prêcher la communauté et le quartier, dit-elle, on va détruire un des principaux bénéfices de la ville: l'anonymat, la possibilité d'échapper aux contraintes de la famille.»

La solution au pro-



blème du logement serait de faire comprendre aux gens qu'il faut «lâcher la bière» et investir l'argent ainsi économisé dans l'achat de maisons selon des formules collectives.

Elle exempterait de taxes foncières tout propriétaire dont le revenu est inférieur à \$15,000 par année, et elle rendrait le transport public gratuit pour tous ceux qui gagnent moins de \$4,000 par année. Les revenus ainsi perdus devraient être compensés par Québec, qui lui-même trouverait les fonds en gaspillant moins d'argent sur les

routes, en coupant le budget de l'assistance judiciaire, et en réduisant la semaine des écoliers à quatre jours.

Ses démarches auprès du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, auquel elle se plaignait d'être privée de temps d'antenne, ont été couronnées de succès. D'ici le 10, elle aura plusieurs occasions de s'exprimer à la radio et à la télévision. Comme elle a meublé sa maison, avec de l'initiative mais sans argent, elle fait sa campagne.

la paye, ça peut pas attendre

La Commission des accidents du travail de Québec vient d'effectuer une réforme administrative dont l'objectif est de verser le premier paiement d'indemnisation à l'accidenté du travail cinq jours ouvrables après réception de l'avis d'accident.

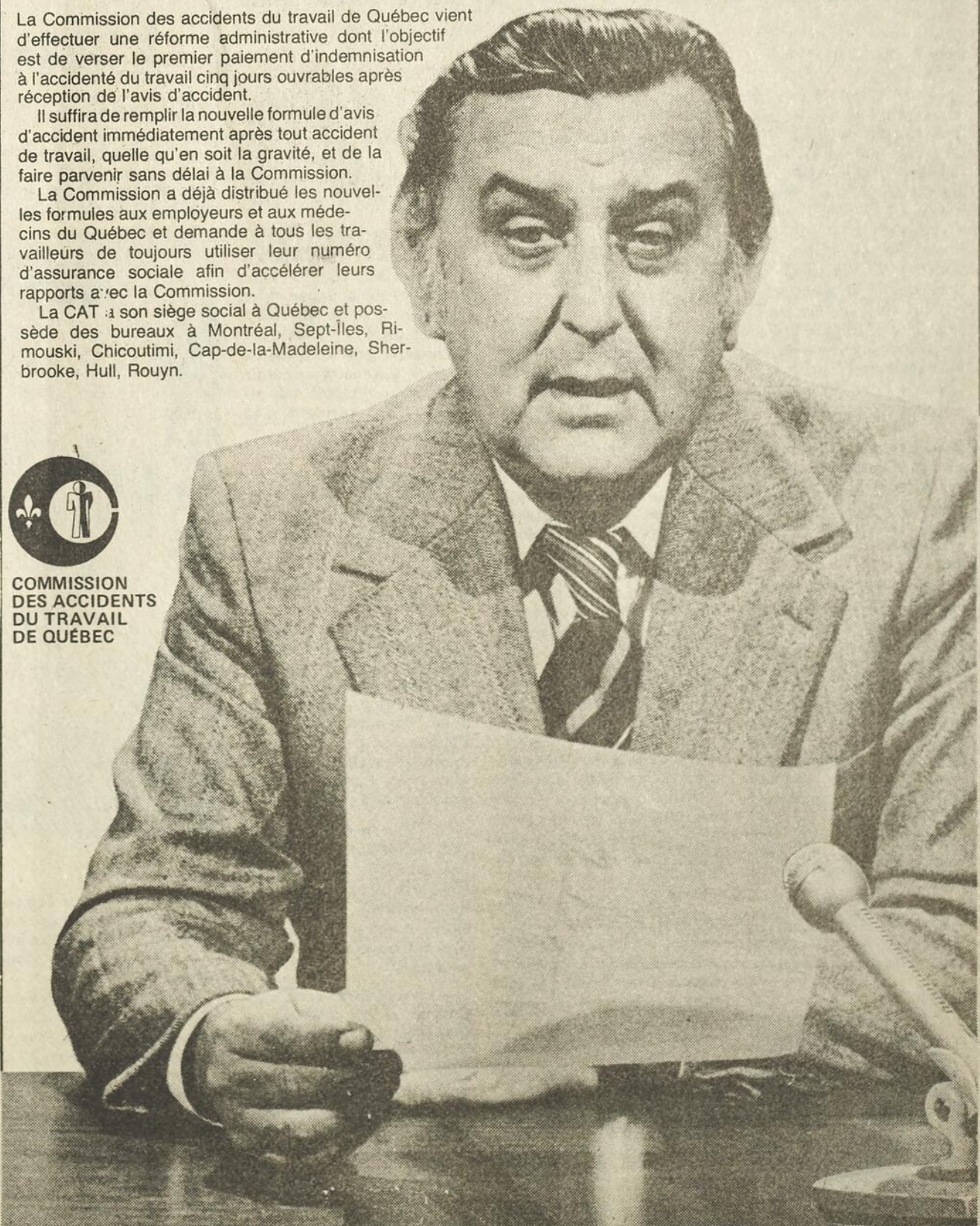
Il suffira de remplir la nouvelle formule d'avis d'accident immédiatement après tout accident de travail, quelle qu'en soit la gravité, et de la faire parvenir sans délai à la Commission.

La Commission a déjà distribué les nouvelles formules aux employeurs et aux médecins du Québec et demande à tous les travailleurs de toujours utiliser leur numéro d'assurance sociale afin d'accélérer leurs rapports avec la Commission.

La CAT a son siège social à Québec et possède des bureaux à Montréal, Sept-Îles, Rimouski, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Sherbrooke, Hull, Rouyn.



COMMISSION
DES ACCIDENTS
DU TRAVAIL
DE QUÉBEC



Le tour de du Québec



Toujours le même Samson

Rome brûlait tandis que Néron jouait de la guitare ou de quelque autre instrument antique dont j'ai oublié le nom. C'est du moins ce que rapporte la légende des siècles. Heureux nos descendants, ils pourront lire le Journal des débats du Québec et constater que notre Assemblée dite nationale a pu entendre le bouffon de Rouyn-Noranda blâmer (j'ai bien écrit blâmer) sur Pauline Julien mais n'a pu être saisi de la grève des pompiers de Montréal. Le président libéral des débats, Me Jean-Noël Lavoie, a bien reconnu le caractère urgent de la question mais a refusé un débat en prétextant, entre autres, que "ça ne règle rien".

S'il fallait prendre comme critère l'utilité des travaux parlementaires, il faudrait probablement mettre un cadenas à la porte du parlement tant il est vrai que l'écrasante majorité tue l'esprit même de notre démocratie parlementaire et transforme souvent fois le salon de la race en poulailler.

Mais les décisions de Me Lavoie ne m'étonnent plus guère. L'an dernier il refusait un débat d'urgence sur le chômage en affirmant que cette situation perdure depuis le début de notre confédération. L'autre jour il a pu se réfugier derrière une notion étroite du subside pour défendre à l'opposition de questionner le ministre du Travail sur certaines décisions qu'il a prises dans son ministère et qui paraissent discutables à la suite des révélations faites devant la Commission Cliche.

Et dire que ce brave gars de Jean Courvoyer répétait qu'il s'expliquera en Chambre.

Mais revenons à nos moutons. (C'est une figure de style puisque s'agissant de Samson, d'autres bêtes me viennent en tête.)

Une fois de plus, ce personnage qui serait plus à l'aise sur une autre scène a montré le bout de l'oreille du réactionnaire fascinant qu'il est et qui n'est qu'une caricature de Réal Caouette.

Ainsi donc le gouvernement aurait fait à Madame Julien un "cadeau" de \$3,000 pour aller donner un récital en Europe alors qu'elle chantait gratuitement au Collège à "la grande foire séparatiste". Toujours le même Samson.

Le mépris, au départ, le plus primitif de toute forme d'art. Et la démagogie fondée sur le mensonge le plus éhonté. Madame Julien n'était évidemment pas au Collège, le samedi 19 octobre. Elle était déjà en tournée européenne. Et d'un.

Enfin, le spectacle du Collège n'était pas sous les auspices du Parti Québécois mais du Mouvement Québec français. Il terminait sur une note de joie et de fierté, une manifestation contre le bill twenty two, bill que MM. Samson et Roy ont révisé d'ailleurs.

Notons enfin que M. Fabien Roy a cru bon d'envoyer un télégramme d'appui à la foule du Collège, en ce soir du 19 octobre.

M. Samson a voulu attaquer Madame Julien, il n'aura que donné à son collègue le coup de pied de l'âme... N.B. Selon le dictionnaire Robert, blâmer: pousser son cri en parlant du chameau

Les audiences de la Commission Cliche

Du vol à la violence organisée

Comment Robert Meloche a pris le pouvoir au 'local 791'

par Gisèle Tremblay

C'est en mettant la main sur le personnel et les finances du syndicat, puis en falsifiant les procès-verbaux et en s'entourant de fiers-à-bras, puis en éliminant ses adversaires par un coup de force, que Robert Meloche a pris au "local 791" des opérateurs de machinerie lourde (FTQ).

C'est ce qu'ont relaté hier devant la commission Cliche MM. Léo Bonenfant et Jean-Louis Lafranchise, respectivement président fondateur et secrétaire archiviste du "791" au moment du coup de force de juin 1972, qui n'a laissé à l'exécutif que Robert Meloche et son homme de paille, Paul-Emile Vachon.

MM. Bonenfant et Lafranchise ont d'ailleurs laissé entendre que c'est par la menace qu'il conserve ce pouvoir, puisqu'ils craignent tous deux pour leur emploi du fait de leur témoignage devant la Commission.

M. Lafranchise, qui est en chômage depuis deux semaines, avait la promesse d'un agent d'affaires qu'il aurait sous peu un emploi chez Dosco: "Je suis certain que je l'aurai pas parce que je suis venu ici, a-t-il observé. Il va y avoir des pressions du local pour que personne ne donne de l'ouvrage."

M. Bonenfant, à de son côté conclut son témoignage en confiant: "J'ai laissé des choses vagues, parce qu'il faut que je travaille." Il n'a pas précisé davantage.

M. Lafranchise a révélé par ailleurs qu'il avait participé à la dernière assemblée du local 791, lundi, et qu'on y avait traité de "sales" ceux qui ont témoigné devant la Commission. Quelqu'un a demandé la démission de Meloche, à cause de la Baie Ja-

mes, mais des fiers-à-bras ont couvert sa voix et ont menacé de "le passer".

L'ascension

L'assemblée où Robert Meloche, qui avait rempli la salle de ses hommes, fit démissionner de force trois membres de l'exécutif, eut lieu en juin 1972... Elle fut marquée d'une bagarre, les fiers-à-bras se ruant sur l'exécutif qu'on le vice-président voulait lever la séance. Deux anciens "bras", Ronald Laverne et André Renaud, ont déjà témoigné dans le même sens.

Mais Meloche avait déjà depuis deux ans de sérieuses divergences avec l'exécutif. Quelques semaines avant le coup de force, l'exécutif avait exigé de lui un rapport financier sur la restauration de la "Maison des opérateurs". Meloche n'a apporté aucune pièce justificative et son rapport fut refusé. "On verra à ce qu'il soit accepté d'une manière ou d'une autre", aurait-il répliqué alors.

L'exécutif avait voté une somme de \$8,000; les réparations coûteront \$32,000, quand pourtant elles n'en valaient guère que 18,000 ou \$20,000. À l'assemblée de mai 1972, M. Bonenfant proposa que le rapport soit refusé. Certains crièrent: "Démissionnez!" C'étaient des amis de Meloche: Conrad Poirier, Gillk Gagné, Roger Boucher... tous en fonction présentement en "791".

Le témoin n'a pas précisé si c'était après ou avant le coup de force, mais Meloche devait signer les chèques au nom du local avec Paul-Emile Vachon. Vachon, qui ne s'y connaissait guère, signait d'avance des piles de chèques en blanc, et Meloche faisait ensuite ce qu'il voulait.

Meloche, comme gé-

rant d'affaires, était responsable des agents d'affaires. Mais l'exécutif devait ratifier ses décisions et l'assemblée demeurait souveraine. Or, Meloche n'a jamais tenu compte de ces limitations à son pouvoir.

C'est ainsi qu'il fit garder un agent que l'exécutif voulait congédier, quand lui-même n'était encore qu'un simple agent d'affaires. En mai 1972, il congédia M. Lafranchise et maintint sa décision malgré un vote unanime de l'assemblée en faveur de son réengagement. Un autre agent, du nom de Cummings, subit le même sort.

Meloche, à qui les procès-verbaux étaient remis pour qu'il en confie la transcription à la secrétaire, dictait des changements ou des propositions nouvelles, en déterminant au hasard un proposeur et un appuie. Il agissait ainsi pour les compte rendu de l'exécutif et de l'assemblée. Selon M. Lafranchise, dont la fonction était d'écrire les procès-verbaux, "on était obligé de signer, sinon on n'avait plus d'ouvrage". Les procès-verbaux étaient donc falsifiés.

Le coup de force

La direction des affaires du local ne pouvait être complète sans l'élimination des adversaires de l'exécutif. M. Lafranchise a raconté l'assemblée de juin 1972.

Dès le début, ça criait dans la salle: "Vous êtes des pourris, y a rien que Meloche qui peut nous diriger." Il y avait là Bertrand Gagnon, un colosse de 240 livres et 6'3"; d'autres, que M. Lafranchise n'avaient jamais vus: Walter Touzel, prédécesseur d'Yvon Duhamel à la Baie James, avec sa "gang" de Matagami.

Gagnon est monté sur la scène et a enlevé les lunettes de M. Lafranchise en disant: "T'es mieux de démissionner ou on va te faire la passe." Le vice-président voulut aujourd'hui. Les fiers-à-bras se ruèrent en avant, battirent le vice-président, au sol, à coups de pieds, et lui brisèrent les côtes.

M. Lafranchise reçut un coup entre les épaules et dut plus tard se faire enlever deux vertèbres, son bras droit étant handicapé. La police vint: "Si on a du trouble, on vous rappellera", lui fut-il répondu, sans que les victimes puissent intervenir. Meloche et les fiers-à-bras exigèrent de continuer l'assemblée. Meloche dicta les lettres de démission et Gagnon dit à M. Lafranchise: "Si tu signes pas à ce moment-ci, on a te passer."

Le président, M. Bonenfant, que la maladie retenait à l'hôpital, eut droit à un traitement plus raffiné. Les 29 et 30 juillet, il reçoit des téléphones de menaces, toutes les demi-heures, y compris la nuit: s'il monte à Gagnon (pour son travail) le lendemain et s'il ne démissionne pas, on le trouvera dans un cercueil.

Le lendemain, il arrive quand même à Gagnon, qui est son territoire d'agent d'affaires: un représentant de la compagnie l'attend avec un télex où Meloche indique qu'il est limogé comme agent d'affaires et que ses décisions sont nulles. À son retour, à Dorval, il perd mystérieusement ses bagages, qui n'ont jamais été retrouvés.

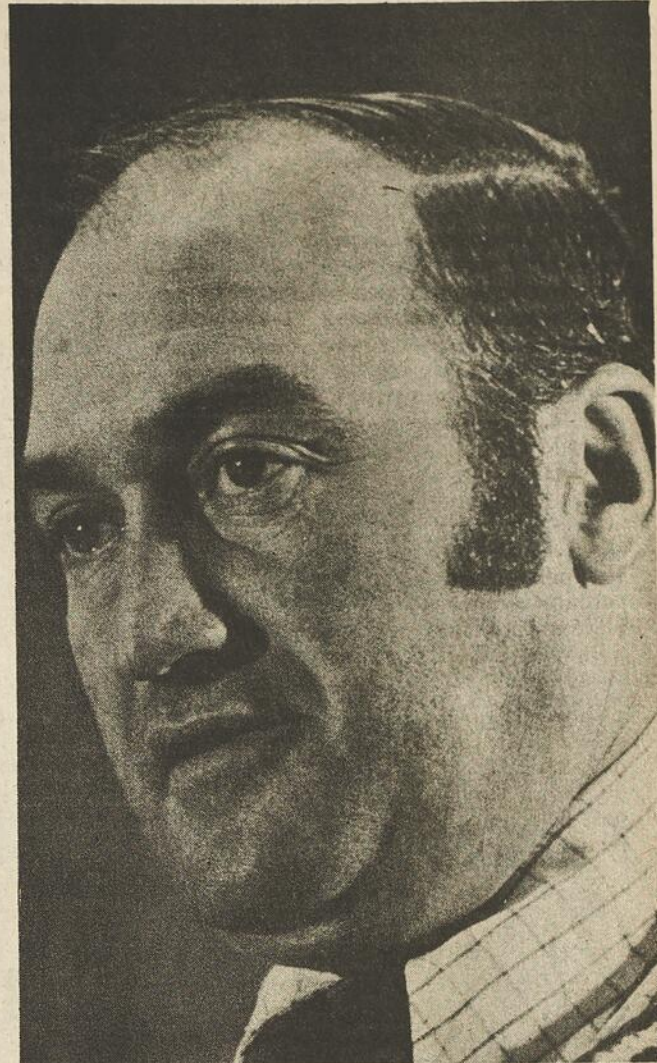
Une semaine après, il se rend au local 791 avec l'un de ses enfants, pour y chercher ses affaires personnelles. Dans le bureau de Meloche, René Mantha surveillait la porte. Ils ont exigé sa démis-

sion, il a refusé.

M. Bonenfant a terminé son témoignage en dénonçant le double jeu du "791": le local de l'union américaine ne compte plus que 2,000 membres et serait en déficit; les mêmes dirigeants ont créé un syndicat

M. Bonenfant a parlé aussi d'une assurance que tous les membres payaient (\$1.50/2.00 par mois), mais dont seuls les 2,000 membres de l'union américaine pouvaient bénéficier.

La devise de Meloche, a conclu l'ex-président en ré-



M. Léo Bonenfant, président fondateur du "local 791".

"fantôme", les Opérateurs de machinerie lourde du Québec, où sont inscrits la majorité des membres (plus de 10,000).

clamant un "nettoyage" des dirigeants en place, c'est de tenir les membres dans l'ignorance afin d'avoir un contrôle parfait.

En matière d'impôt

Ottawa avantage les riches, dit Bourassa

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — La formule fédérale d'indexer les tables d'impôt est "régressive" et avantage surtout les contribuables les plus riches, a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Bourassa.

"Nous, libéraux du Québec, on est contre des formules qui donnent des cadeaux à ceux qui n'en ont pas besoin", a aussi affirmé le chef du gouvernement, sur une question soulevée par M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition officielle.

M. Morin avait demandé au ministre des Finances, M. Raymond Garneau, si le Québec avait l'intention de "corriger la hausse clandestine des taxes" que constituerait son refus d'indexer l'impôt.

L'expression "hausse clandestine", a-t-il noté, vient du "très libéral et très fédéral" ministre des Finances, M. John Turner.

C'est donc M. Bourassa qui s'est chargé lui-même de défendre le régime fiscal québécois, le seul régime provincial du Canada "qui compense la non-indexation par des mesures particulières".

Contexte particulier

Le Québec tient compte de son contexte particulier. Par exemple, a expliqué M. Bourassa, le Québec

exempte de l'impôt les allocations familiales et il se prive ainsi d'un revenu possible de \$25 millions.

"On est pour des formules qui avantagent les petits salariés. Ceux qui gagnent entre \$5,000 et \$6,000 ont sept fois plus en vertu de notre régime qu'en vertu de la formule d'indexation".

M. Bourassa rejette la formule d'indexation qui procure \$774 au contribuable qui gagne \$50,000, alors que celui qui gagne \$5,000 bénéficie d'une réduction de \$37 seulement, c'est-à-dire dix-sept fois moins.

"Mais les \$200 millions que vous irez chercher dans la poche des contribuables québécois, au cours du prochain exercice financier, uniquement en raison de l'inflation? Et c'est surtout les petits salariés qui seront pénalisés", a objecté M. Morin.

Budget supplémentaire

"Quant au budget de cette année, le chef de l'Opposition a un point. J'admets avec lui qu'il ne peut y avoir des différences trop marquées et on doit en tenir compte dans notre fiscalité", a répliqué M. Bourassa.

Cependant, il estime qu'il ne faut pas se limiter à l'impôt direct. Il faut examiner l'ensemble des mesures fiscales pour évaluer le fardeau des différentes catégories de contribuables.

M. Morin est revenu sur la question des \$200 millions de taxes additionnelles, "imposées clandestinement", mais le premier ministre a soutenu que le gouvernement n'était pas à l'abri de l'inflation.

Pour rencontrer des dépenses additionnelles-

nourriture dans les hôpitaux, chauffage des édifices gouvernementaux, etc - le gouvernement présentera un budget supplémentaire de \$400 millions le mois prochain.

Il fait face à la musique sans augmenter les impôts a ajouté M. Bourassa. "C'est la croissance économique et les augmentations de paiement de péréquation, dont \$100 millions venant de la hausse des redevances perçues par les provinces productrices de pétrole, qui nous permet de nous financer".

Social-démocratie

M. Bourassa en a profité pour taquiner l'opposition péquiste, qui préconise comme le fédéral l'indexation des tables d'impôt.

Il a conseillé à M. Morin, "le chef d'un parti qui se prétend social-démocrate mais qui ne l'est pas", de relire quelques chapitres de John Maynard Keynes sur l'inflation et de relire également les déclarations des chefs néo-démocrates des provinces de l'Ouest.

"Le chef de l'Opposition verrait que, dans ces débats sur l'indexation, c'est la meilleure preuve que nous sommes du côté des gens ordinaires et que le Parti québécois est du côté des petits bourgeois".

Au-delà de cette querelle partisane, c'est avant tout le ministre fédéral John Turner qui est visé dans les propos du premier ministre québécois. M. Turner tente d'amener le Québec à adopter la formule d'indexation, mais M. Bourassa affirme son autonomie dans ce domaine pour soutenir que le régime québécois est plus équitable dans son ensemble.

Samson se scandalise d'une subvention de \$3,000 à Pauline Julien

par Jacques Guay

Québec — Bruyamment applaudi par l'arrière-banc libéral, le député créditiste Camil Samson



photo Jean-Claude Champagne

M. Bourassa a d'abord expliqué que ce n'est ni la première, ni la dernière subvention que le gouvernement accorde à des artistes "qui ne manifestent aucune tendresse

mettre de gagner leur vie quand ils travaillent gratuitement pour manifester contre le gouvernement

Il a de nouveau soulevé l'enthousiasme de bon nombre de députés libéraux. M. Bourassa a répliqué: "Je ne sais pas si c'est fait gratuitement." C'est le chef de l'opposition qui pourrait vous donner une réponse...

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a mis fin à l'échange. "Jamais, a-t-il déclaré, je ne tiendrai compte des engagements politiques de ceux qui demandent des subventions..."

Il a ensuite précisé que lorsque son ministère accorde une subvention, il ne le fait pas pour l'article mais pour permettre à des gens, en Belgique et en France, cette fois, d'assister à des concerts présentés "par une personne qui a beaucoup de talent et qui est du Québec".

À la blague il a souligné qu'il peut arriver que des artistes très valables dans leur art se trompent dans le domaine politique: là-dessus il s'est aussi fait applaudir des députés libéraux.

M. Samson faisait allusion au spectacle "hors-la-

loi 22" qui a été présenté, le 19 octobre, par le Mouvement

n'était pas présente. Elle était en Europe depuis le 17 octo-



Photo Antoine Désilets

Québec Français et que son collègue Fabien Roy a d'ailleurs appuyé dans un télégramme qui a été lu à la foule.

Enfin, contrairement à ce qu'il a affirmé à plusieurs reprises, Madame Julien

bre. Ce qu'a tenté, sans succès, de dire la députée péquiste Claude Charron qui n'a pas réussi à crier assez fort pour se faire entendre dans l'enthousiasme de l'arrière-banc ministériel.

La nomination du recteur de l'Université de Montréal

La consultation est en cours

Toute personne ou organisme intéressé au choix du recteur de l'Université de Montréal est invité à indiquer son choix au Comité de consultation d'ici le 22 novembre. Ce comité tiendra des auditions du 9 au 19 décembre prochains. On doit communiquer avec le Comité de consultation pour la nomination du recteur, immeuble

principal, Bureau E-608, Université de Montréal, C.P. 6128 (tél: 343-7531).

On sait que la procédure de consultation pour la nomination du recteur est commencée. En effet, le mandat du recteur actuel, M. Roger Gaudry, arrive à échéance le 31 mai 1975. Conformément aux statuts, l'Assemblée

universitaire a déjà élu les cinq membres du Comité de consultation qui recueillera la liste des candidats. L'Assemblée universitaire se prononcera ensuite par scrutin secret. Le Conseil de l'université nommera le recteur suivant les recommandations du comité et de l'Assemblée universitaire.



canada

Ottawa versera \$500 à l'acheteur d'une maison neuve à coût modéré

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a tenu, hier, à confirmer l'une de ses promesses électorales, assurant la population qu'il versera une subvention de \$500 aux personnes achetant pour la première fois une maison neuve à coût modéré, et ce pour une période d'un an, commençant le 1er novembre 1974.

Le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barnett Danson, a en effet annoncé à la Chambre des communes l'intention du gouvernement de présenter sous peu un projet de loi à cet égard, qui permettra dès son adoption le paiement rétroactif de la subvention par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Faisant remarquer que l'aide fédérale ne s'appliquerait pas aux maisons à prix élevé ni aux édifices non-résidentiels, le ministre a défini les logements à coût modéré comme étant ceux qui sont admissibles à une hypothèque à versement initial peu élevé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Le prix maximum pour les maisons admissibles à l'aide fédérale est ainsi fixé à \$31,500 pour l'ensemble du pays, compte tenu toutefois de certains ajustements régionaux.

À Toronto et Vancouver, par exemple, la limite est fixée à \$44,915, à Ottawa, à \$41,580, sur la Côte Nord, à \$38,247, et à Hull, à \$34,914. M. Danson a fait remarquer en outre que les spéculateurs ne pourront pas profiter de la subvention, puisqu'elle ne sera destinée qu'aux nouveaux propriétaires qui ont effectivement occupé une maison neuve, qui doit être également leur résidence principale.

Une mesure "injuste"

— Pierre De Bané

OTTAWA (PC) — Exprimant certaines réserves sur la subvention à l'habitation annoncée par le gouvernement fédéral, le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, a reconnu hier que cette mesure pouvait être "injuste".

M. De Bané a expliqué à la presse qu'en raison du nombre de restrictions imposées au paiement du subsidé de \$500, un grand nombre de citoyens seraient privés de l'aide fédérale à laquelle ils auraient normalement droit.

Le fait que seules les personnes ayant acheté pour la première fois une maison neuve à un prix relativement bas et ce, à partir uniquement du 1er novembre 1974, confère, selon M. De Bané, un certain caractère de discrimination à la loi.

"Ainsi ceux qui ont acheté une maison il y a deux mois ne pourraient pas bénéficier de l'aide fédérale", a-t-il indiqué.

Le gouvernement prévoit déboursier quelque \$2 millions en 1974 et quelque \$28 millions en 1975 dans le cadre de ce programme.

Quoique l'Opposition

ait harcelé le gouvernement de façon constante depuis l'ouverture de la session pour qu'il donne suite à sa promesse électorale, l'initiative du ministre Danson n'a pas provoqué l'enthousiasme escompté.

Tout en se disant heureux que le gouvernement donne enfin suite à sa promesse, le conservateur albertain Edlon Woolliams s'est montré très réticent face aux affirmations du ministre vou-

M. Woolliams est d'autre part revenu à la charge pour réclamer l'abolition de la taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction, mesure qui, selon lui, aurait des résultats beaucoup plus efficaces sur l'accroissement des logements au pays.

Pour le néo-démocrate John Gilbert, cette subvention du gouvernement aura l'effet "d'une noix donnée à un éléphant qui se meurt de faim". Il faudrait, a-t-il proposé, abaisser les taux d'intérêt élaborer une véritable politique de rassemblement de terrains pour fins résidentielles, si l'on veut vraiment augmenter le nombre des logements.

C'est toutefois le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, qui a critiqué le plus violemment l'intention du gouvernement.

"Le gouvernement continue de rire à la face de l'ouvrier et à la face du peuple canadien, puisqu'il n'y a pas 2,000 personnes qui se prévaudront de ce projet à travers le Canada", a-t-il dit.

M. Caouette a soutenu par ailleurs que si le gouvernement était vraiment logique avec lui-même, il devrait commencer par abolir la taxe de vente sur les matériaux de construction et par baisser les taux d'intérêt à cinq pour cent.



(TELEPHOTO: —PC)

Une image de notre temps

Manifestant son dégoût pour la pollution à Vancouver, Heather Green mène une campagne de sensibilisation auprès de ses concitoyens. Le smog à Vancouver est particulièrement menaçant à la suite des récents changements de température.

Ottawa ne s'opposera pas à l'appel des Haïtiens à l'ONU

OTTAWA (Le Jour) — Le gouvernement fédéral ne s'opposera pas à la démarche d'Haïtiens de la région de Montréal auprès de l'Organisation des Nations-Unies (ONU).

Un porte-parole du

ministère de l'Immigration a affirmé que le gouvernement canadien ne pouvait s'y opposer et n'avait pas l'intention de poser des objections puisque, selon Ottawa, la définition du statut de réfugiés au Canada demeure conforme à

celle adoptée à l'ONU dans le protocole de 1962.

Ottawa maintient toujours son intention d'étudier individuellement chaque cas de visiteurs Haïtiens qui aspirent au statut d'immigrant.

Depuis 1965, le nom-

bre de ressortissants Haïtiens entrés au Canada a constamment augmenté passant de 88 à 2,178 en 1973. Pour le premier semestre de l'année, on en compte 1,790 et le ministère de l'Immigration prévoit en accueillir plus de 3,000 à la fin de décembre. Toujours selon les chiffres fournis par Ottawa, la Commission d'appel de l'Immigration étudie en ce moment 828 cas d'Haïtiens réclamant le statut d'immigrants. Parmi ceux-ci, seulement 8 auraient réclamé le statut de réfugiés.

1,000 déportations

Depuis le début de l'année, le ministère de l'Immigration aurait ordonné 1,000 déportations au point d'entrée à Dorval et parmi eux se trouveraient 140 Haïtiens. Le ministère a également expulsé 343 personnes demeurant au Canada depuis un certain temps déjà dont 42 Haïtiens. De plus, le ministère de l'Immigration aurait effectué 24 arrestations parmi les ressortissants Haïtiens.

Ottawa maintient toujours qu'il n'a aucune preuve que les déportés aient été maltraités à leur retour au pays. La situation des citoyens d'Haïti, selon le gouvernement fédéral, n'a rien de comparable à ce qui a pu survenir au Chili ou en Ouganda.

Les tests d'aptitudes universitaires

Cloutier joue sur les mots, disent les étudiants

par Elisabeth Roussel
collaboration spéciale

Ayant appris hier que le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a décidé d'annuler la séance de passage des tests d'aptitudes aux études universitaires (TAEU), prévue cette année pour le 16 novembre, la réaction des étudiants engagés dans la lutte contre ces tests depuis bientôt deux mois, ne s'est pas faite attendre. On sait que depuis le début de cette semaine, le mouvement de contestation des TAEU, amorcé par les étudiants des Cégeps, a pris une ampleur surprenante.

Les leaders de la contestation étudiante ont fait part au JOUR de leur réaction face au geste posé hier par M.

Cloutier. Pour les étudiants, la lutte contre les TAEU n'est pas futile. En effet, cette lutte bien concrète ne représente qu'un moyen de dénoncer et de s'attaquer au principe de la sélection "inévitabile" dans l'accessibilité à l'enseignement. De plus, il est vrai que la passation des TAEU n'a jamais été obligatoire pour l'entrée à l'Université; cependant, l'Université de Montréal a pour politique de placer au bas de la liste d'admission de ses facultés le dossier d'un étudiant n'ayant pas passé ces tests.

"M. Cloutier joue sur les mots", ont déclaré les étudiants. "Son geste d'annuler les TAEU pour le 16 novembre, n'est qu'un geste de façade politique. Il y a actuellement trop de trouble au Qué-

bec. C'est pourquoi le gouvernement veut absolument nous calmer. Tout ce que M. Cloutier désire, c'est que le retard des TAEU démolisse le mouvement de réveil politique des étudiants. Nous ne tomberons pas dans son piège".

Rien n'est réglé

D'après les étudiants, l'abolition de l'administration des TAEU au niveau collégial ne solutionne rien.

Les étudiants pensent que si les TAEU sont annulés pour l'année scolaire en cours, cela ne signifie rien pour les années à venir. "Les TAEU sont suspendus, pas abolis. M. Cloutier ne nous aura pas comme ça", répondent-ils.

Les sociétés pétrolières

Trop ou pas assez taxées?

OTTAWA (PC) — Des membres de l'Opposition ont continué, hier, à blâmer le

gouvernement en matière d'énergie. L'un a prétendu que les sociétés pétrolières

font trop d'argent; un autre a fait valoir que ces sociétés sont trop taxées.

Mais ces deux députés conservateurs, et un porte-parole du Nouveau Parti démocratique se sont entendus sur un point à savoir que certaines sections de la nouvelle Loi de l'administration du pétrole avaient besoin de révision.

"Il n'est nettement indécant qu'au moment où nous faisons face à une crise, les sociétés pétrolières puissent exploiter le public et le Trésor public", a déclaré M. T.-C. Douglas, NPD-Nanaimo-Cowichan. The Islands au cours du débat en 2e lecture de la loi projetée.

Le gouvernement a dû déboursier \$900 millions en moins d'une année pour subventionner le pétrole étranger utilisé dans les provinces de l'Est, a rappelé le critique du NPD en matière d'énergie. Et dans le même temps, les profits des sociétés pétrolières ont augmenté de 50 à 100 pour cent.

"J'ai l'impression, dit M. Douglas, que les Canadiens se font exploiter par les sociétés pétrolières. Durant la

crise, chacun accepte certains sacrifices, mais pas les sociétés de pétrole."

Intrusion

Cependant, M. Eldon Woolliams, PC-Calgary North, a affirmé que les sociétés pétrolières ne reçoivent pas assez d'argent. La politique fiscale fédérale, dit-il, arrache plus d'argent que jamais auparavant à ces sociétés, et réduit leur incitation à explorer pour trouver de nouvelles réserves. Si on ne change pas cette politique, les Canadiens devront faire face à des pénuries de pétrole. M. Woolliams a réclamé un changement dans une clause du projet de loi discuté. Il a cité le cas où l'on accorde à Ottawa le pouvoir de fixer les prix sur les ventes interprovinciales de pétrole et de gaz, si un accord convenable ne peut-être atteint avec les provinces productrices. Pour lui, voilà une mesure inconstitutionnelle. Le député conservateur Robert Coates, PC-Cumberland, Colchester North, a exprimé le même avis. Il voit dans cette clause "une intrusion substantielle du gouvernement fédéral dans le domaine provincial."

au jour le jour

À MONTREAL SAMEDI

Tournoi dactylographique Office Overload, au salon Westmount de l'Hôtel Bonaventure.

DIMANCHE

●Causerie suivie d'un échange, à 14h30, à la salle de l'Auberge de l'Oratoire Saint-Joseph. Thème: "Le sermon sur la montagne est-il mon guide de conversion?"

●Réunion mensuelle de l'Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville, à la salle paroissiale Ste-Famille, 553, rue St-Charles, Boucherville, de 12h à 17h.

AILLEURS AU QUEBEC SAMEDI

BOIS-FRANCS
Drummondville-sud: Journée québécoise organisée par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), à la Polyvalente La Poudrière, 1125, rue Jean de Brébeuf. Thème: "Le français après le 'bill' 22."

CANTONS DE L'EST
Granby: Festival de la Chanson de Granby 1974, à l'Escale (boite à chanson).

SAMEDI ET DIMANCHE LAURENTIDES
Ste-Marguerite: Congrès de l'Association des écoles de conduite de la province de Québec, à l'Estérel. Thème: Implications des politiques gouvernementales régissant l'enseignement de la conduite d'un véhicule-automobile.

Où va l'enquête sur la destruction des oeufs?

par Alain Duhamel
collaboration spéciale

OTTAWA — Depuis une semaine, un comité spécial de la Chambre des Communes entend des témoignages en vue d'éclaircir les événements qui ont mené, l'été dernier, à la destruction de plus de 26 millions d'oeufs, l'équivalent d'un demi de un pour cent de la production canadienne.

Mis à part l'Association canadienne des consommateurs, laquelle aurait pu se présenter comme association ontarienne, tous les témoins appartenaient directement ou indirectement, au gouvernement fédéral: le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, le Conseil national de commercialisation des produits de la ferme, l'Office de commercialisation des oeufs (OCCO) et la Commission de surveil-

lance des prix des produits alimentaires.

L'examen des témoignages et interventions des députés entendus jusqu'à ce jour, révèle que cette enquête, réclamée par l'opposition, ne peut servir que deux faits: la centralisation du marché entre les mains d'Ottawa ou un gros lot pour les magnats de cette industrie.

Au-delà de la destruction d'oeufs, c'est tout le système confédéral de mise en marché des produits de la ferme qui passe à l'examen. Un critique de l'opposition conservatrice, M. James McGrath, de Saint-Jean, Terre-Neuve, l'avouait clairement en s'adressant aux dirigeants de l'OCCO: "Ce n'est pas votre office qui subit un procès mais c'est tout le système".

Plusieurs témoignages, particulièrement ceux de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires et de



Eugène Whelan: l'un des témoins

l'OCCO, ont cité les problèmes de juridiction commune des sources de difficultés.

Rôle prépondérant

Les trente-deux parties signataires de l'entente créant l'OCCO ont contourné l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, lequel réserve aux provinces la juridiction sur l'agriculture. Les provinces gardent toujours un rôle prépondérant ne laissant à l'OCCO que le soin de disposer des surplus de production.

La commission Plumptre a recommandé purement et simplement l'élimination des barrières provinciales afin de permettre à l'organisme central de jouer un rôle efficace et prépondérant. Selon le témoignage de Mme Berry Plumptre, les agences provinciales administrent dans les faits un système de permis d'importa-

tion qui complique le libre mouvement des oeufs à travers le pays et maintient, dans certaines régions, des prix artificiellement élevés pour le seul bénéfice de quelques gros producteurs.

Les ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture ont déjà pris conscience du problème et en juillet dernier, ils commandaient l'étude dont les conclusions devaient être connues avant la fin de novembre.

À divers moments au cours des séances du comité de la Chambre des Communes, une allusion relève le fait que l'OCCO semble gêné dans ses mouvements par les provinces et l'habileté des gros producteurs. Ces allusions laissent présager à l'horizon des modifications de l'OCCO en faveur d'une grande centralisation des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral ou de ces agences.

La charge de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires contre les prix "particulièrement élevés", prix fixés par l'OCCO a fait dire au député néo-démocrate David Orlykow que la commission Plumptre négligeait le rôle des intermédiaires et se trouvait donc, de ce fait, à les protéger.

De même, tous les témoignages concordent sur le fait que les grands producteurs ont retiré de la situation des plus gros bénéfices et en retireront encore même si le prix des oeufs avait baissé. Mais pour eux, la survie des petits et moyens producteurs constitue un obstacle à la croissance de leurs profits.

L'OCCO gêne les grands producteurs et les grands intermédiaires, et encore plus les producteurs distributeurs. Ils auraient les moyens, sans l'OCCO, d'acheter en grande quantité pendant

que les prix descendent, d'entreposer et de créer une rareté, qui demanderait à prix forts ensuite. Entre-temps, les petits producteurs auraient tous crevés. Entreposé dans de bonnes conditions, un oeuf demeure propre à la consommation pendant dix mois.

Vue dans cette perspective, la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires et les associations des consommateurs du Canada font écran devant les intermédiaires.

D'une certaine façon, Mme Berry Plumptre l'a avoué en affirmant que, selon ses études, la marge bénéficiaire des intermédiaires n'avait pas varié significativement. Du même trait, elle affirmait aussi qu'elle n'avait pas les pouvoirs ni les moyens d'examiner en détail la comptabilité desdits intermédiaires.

le monde

L'élection la plus "suivie" aux USA: le Nevada...

WASHINGTON (AFP) — L'une des élections les plus suivies mardi prochain aux États-Unis se déroulera dans le Nevada. L'enjeu est un simple siège de représentant à l'État, mais l'un des candidats n'est autre que "madame" Beverly Harrell, la plus célèbre tenancière de maison close des États-Unis. Mrs. Harrell, dont les pensionnaires vivent en roulotte près de Lida Junction, fait observer que si la prostitution est le plus vieux métier du monde la politique est un art presque aussi ancien et qu'il n'y a donc rien d'extraordinaire à s'intéresser aux deux. Ses chances d'être élue ne sont pas négligeables puisque pour être candidate il lui a fallu remporter les élections primaires locales.

Avant même les élections, un sénateur, M. Russell Long de Louisiane, et près d'une quarantaine de représentants sont d'ores et déjà assurés de leur réélection. Ils n'ont pas d'adversaire. La plupart de ces heureux détiennent les sièges de fiefs démocrates du sud.

Le doyen du Sénat, le sénateur républicain George Aiken, 82 ans, qui représentait le Vermont au Sénat depuis janvier 1941, ne se représente pas cette année. Après lui, les deux plus anciens sénateurs sont les démocrates James Eastland, du Mississippi, et John McClellan, de l'Arkansas, qui siègent depuis 1943. M. McClellan l'emporte au nombre des années, il est né en 1896 alors que M. Eastland est de 8 ans son cadet.



Le président Ford sortant du "Memorial Hospital", après avoir passé quelques minutes en compagnie de l'ex-président Richard Nixon. "Il m'a paru évident qu'il a été très, très malade"

Ford passe huit minutes au chevet de Nixon

LONG BEACH, Californie (AFP) — M. Richard Nixon fait preuve d'une "grande force", a déclaré hier le président Gerald Ford à l'issue d'une visite de quelques minutes qu'il a rendu à son prédécesseur à la Maison-Blanche, hospitalisé à Long Beach, Californie. "L'ancien président à l'esprit très alerte et était très intéressé aux sujets dont nous avons discutés", a indiqué M. Ford à environ 350 personnes massées devant l'hôpital.

"Il m'a cependant paru évident qu'il a été très, très malade", a souligné le chef de l'exécutif qui n'est resté que huit minutes au chevet du malade. M. Ford a

indiqué qu'il avait évoqué avec M. Nixon ses projets de voyages au Japon, en Corée du Sud et en Union soviétique, et qu'il avait entretenu l'ancien chef de l'exécutif de la tournée actuelle du secrétaire d'État Henry Kissinger à Moscou, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan.

Le président, présent en Californie pour apporter son soutien aux candidats républicains aux prochaines élections, avait fait annoncer dans la matinée, après avoir consulté les médecins de M. Nixon, qu'il allait rendre visite à son prédécesseur. Les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés depuis le 9 août dernier, date effective de la démission du 37e président américain.

Nixon-réaction

Selon l'ancien porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Ziegler, Richard Nixon n'a été informé de la visite du président Ford que quelques minutes seulement avant son arrivée. Les médecins craignaient en effet que l'émotion n'affecte son état.

"C'est très bien que le président Ford soit venu me voir", a confié par la suite le malade à M. Ziegler. "C'était vraiment une délicate attention de sa part de venir à l'hôpital".

Le président Ford est parti, après sa visite, pour Fresno, en Californie, afin de participer à une réunion électorale.

Pour avoir fait des dons électoraux illégaux Deux ex-dirigeants de la plus grande coopérative laitière US, condamnés à trois ans de prison

WASHINGTON (AFP PA) — Deux anciens dirigeants de la plus importante coopérative laitière américaine ont été condamnés hier à Washington à des peines d'emprisonnement pour avoir fait des contributions électorales illégales à diverses personnalités en 1972.

MM. Harold Nelson et David Parr, qui dirigeaient alors "l'Associated Milk Producers" se sont vus infligés trois ans de prison — dont quatre mois fermes — et devront verser chacun 10,000 dollars d'amende. L'exécution de leur peine commencera le 8 novembre à la prison fédérale de Montgomery (Alabama). Le juge George Hart a souligné que de telles sentences avaient été rendues pour dissuader d'autres personnes de faire de semblables dons illégaux.

C'est la première fois depuis le début de l'instruction de l'affaire du Watergate et des scandales annexes qu'une peine de prison ferme est retenue contre des personnes poursuivies pour des contributions électorales illégales. MM. Nelson et Parr avaient plaidé coupable en

juin pour avoir contribué illégalement au financement des

campagnes électorales de plusieurs personnalités dont cel-

Procès du Watergate

La tactique du "sauve-qui-peut"

WASHINGTON (AFP) — L'audience d'hier au procès du Watergate, qui a achevé sa 5ème semaine, a montré qu'avant même que le scandale prenne toute son ampleur, la confiance était loin de regner dans le camp de l'ex-président Richard Nixon. La tactique du "sauve qui peut" que semblait préférer les cinq anciens dignitaires aujourd'hui au banc des accusés, avait déjà été tentée, peu après l'effraction manquée au siège du Parti démocrate, par un homme comme Jeb Stuart Magruder, directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nixon. Témoignant hier, il a déclaré, comme l'avait fait avant

lui l'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, John Dean, qu'il redoutait d'être le "bouc émissaire" de l'affaire. Aussi avait-il pris soin de mettre de côté, petit à petit, une somme de \$6,000, PRISÈVE SUR LES FONDUS DU COMITS. Pure précaution, pour faire face aux frais de défense, "au cas où..."

Les responsables du comité qui risquaient d'être "mouillés" avaient reçu des assurances d'appui financier, le cas échéant mais, a rappelé Magruder, "je commençais à me rendre compte qu'un bon nombre de ces promesses n'allaient pas être tenues".

les du sénateur Hubert Humphrey (démocrate du Minnesota), du représentant Wilbur Mills (démocrate de l'Arkansas), président de la toute puissante commission des voies et moyens de la Chambre des représentants et du sénateur Edmund Muskie (démocrate du Maine).

Ils risquaient une peine maximale de cinq ans de détention. Tous deux se sont excusés devant la cour pour le crime qu'ils ont commis. "Je regrette...", a dit Nelson. "Je suis désolé", a ajouté Parr.

Les deux hommes sont encore poursuivis pour association de malfaiteurs et corruption pour avoir autorisé le versement de 10,000 dollars à l'ancien secrétaire au Trésor, M. John Connally qui nie le fait. MM. Nelson et Parr figurent également parmi les dirigeants de coopératives laitières qui avaient donné un versement de deux millions de dollars au comité de soutien pour la réélection de M. Richard Nixon, au cours de la campagne présidentielle de 1972, quelques jours seulement avant que le chef de l'exécutif annonce un relèvement du prix du lait.

Bilan des entretiens Kissinger-Bhutto

L'embargo américain sur les armes à destination du Pakistan ne sera pas levé

M. Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, a quitté hier Rawalpindi après une visite de vingt-deux heures dans la capitale pakistanaise. Arrivé hier après-midi à Téhéran, après avoir fait une visite éclair en Afghanistan — où il n'y a aucun problème en suspens — M. Kissinger a fait connaître sa volonté de discuter avec le shah d'Iran de la situation au Proche-Orient, de la crise du pétrole et des propositions de création d'une communauté des nations de l'Océan Indien. À son arrivée d'Afghanistan, le secrétaire d'État américain a informé les journalistes qu'il n'avait pas encore pris de décision quant à un éventuel voyage au Proche-Orient pour étudier les résultats du dernier sommet de Rabat. Le shah d'Iran avait lui-même proposé la création d'une communauté pour assurer la sécurité dans la région, à laquelle les États-Unis et l'Union soviétique participeraient dans le domaine économique mais pas pour les questions militaires.

RAWALPINDI (AFP) — En quittant Rawalpindi, M. Kissinger a tenu à remercier le premier ministre pakistanais, M. Zulfikar Ali Bhutto, pour son rapide séjour à Rawalpindi qui, a-t-il déclaré, "a été très utile et a contribué à renforcer les liens déjà étroits qui existent entre les États-Unis et le Pakistan".

Comme on pouvait s'y attendre, M. Ali Bhutto n'est pas parvenu à décider M. Kissinger à lever l'embargo américain sur les armes destinées au Pakistan, décrété en 1965 lors du second conflit indo-pakistanaise. Mais le premier ministre pakistanais a quand même obtenu que les États-Unis, au moins verbalement, acceptent de garantir les frontières actuelles du Pakistan, contestées à l'ouest par l'Afghanistan et à l'est par l'Inde.

Certains observateurs estiment que ce problème de la levée de l'embargo américain sera une nouvelle fois discuté, et probablement plus en détail, lors de la rencontre officielle que M. Ali Bhutto a accepté de faire aux États-Unis avant avril prochain.

Dans le domaine économique, le séjour de M. Kissinger a été des plus utiles pour le Pakistan, puisque M. Bhutto a obtenu la livraison immédiate de 100,000 tonnes de blé, destinées à compenser la mauvaise récolte pakistanaise, initialement fixée à 9,5 millions de tonnes, et qui n'a été, en fait, que de 8,5 millions cette année.

L'Inde à l'aube de la Révolution?

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Pour la première fois, depuis la division du Parti du Congrès en 1969, Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, a face à elle un opposant de stature nationale, M. Haya Prakash Narayan, disciple du Mahatma Gandhi qu'elle a reçu hier matin pendant 90 minutes. Cet entretien qui avait pour but de mettre fin à l'agitation dans le Bihar a été un échec pour Mme Gandhi.

M. Narayan qui regroupe toute l'opposition sur son nom, depuis le Parti d'extrême droite Jana Sangh jusqu'au Parti communiste (marxiste) a déclaré jeudi au cours d'un meeting réunissant environ 200,000 personnes à La Nouvelle-Delhi que le temps "était mur pour la révolution". Le leader du "Sardodaya" (soulèvement du peuple) a annoncé qu'il allait réunir tous les partis d'opposition pour formuler une stratégie de "révolution totale".

S'adressant auparavant à 20,000 personnes répondant à l'appel de l'union des étudiants de Delhi (dominée par le Jana Sangh) il leur a demandé de se tenir prêts à se rendre dans l'État du Bihar où sera organisée un "Bnadh" ou grève générale le 4 novembre. Le gouvernement du Bihar, en prévision de cette journée, aurait déjà érigé des barricades autour de la capitale Patna et en particulier autour des bâtiments publics. Des forces de police spéciales patrouillent dans les rues, selon certaines informations et 400,000 hommes des forces de sécurité frontalières et de la police auraient été déployés dans l'État.

C'est dans cet État d'ou est originaire M. Narayan qu'est née l'offensive contre le gouvernement il y a un an sous la forme d'une campagne contre la corrup-

tion alors que l'État était ravagé par les inondations et la famine.

L'objectif de M. Narayan et de son mouvement non violent est de renverser le Parti du Congrès au pouvoir dans le Bihar. Une autre grève générale devrait être organisée aussi le 4 novembre à La Nouvelle-Delhi à l'appel du Jana Sangh.

À l'issue de la dernière rencontre avec Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Kissinger avait fait remarquer qu'il existe une possibilité d'accord sur les principales questions, telles la définition de critères pour une limitation des armements nucléaires et un nouveau pacte nucléaire, en 1975.

Difficultés

Le président Gerald Ford doit rencontrer M. Brejnev le mois prochain, à Vladivostok, pour une "prise de contact". Mais, dans les circonstances actuelles, 1975 apparaît assez loin et il peut arriver beaucoup de choses en quelques mois. La fragilité de la détente est soulignée par un certain nombre de faits qui sont sources de difficultés de part et d'autre.

Côté soviétique, M. Brejnev n'a pas caché son irritation devant le prix qu'il a dû payer, sous forme de concessions, à la politique soviétique d'immigration, afin d'obtenir pour son pays la clause de la nation la plus favorisée dans les échanges commerciaux avec les États-Unis. En outre, le fait que les États-Unis aient d'abord suspendu, puis ensuite diminué les ventes de céréales à destination de l'URSS l'a également ennuyé.



Indira Gandhi

"Face à elle, un opposant de stature nationale".

Le Parti du Congrès soutenu par le Parti communiste pro-soviétique n'a jusqu'à présent pris aucune mesure contre le vieux leader (âge de 72 ans).

Cependant devant les menaces de M. Narayan qui parle d'organiser des "élections parallèles" et un "gouvernement parallèle", les autorités ont décidé de leur côté de lancer une contre-offensive en appelant le 3 novembre à une manifestation de masse.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 207 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

- Se dit d'une imitation qui accentue les défauts.
- Qualifie une lettre rarement agréable à lire. — T'es capable, t'es capable!
- Nos Indiens s'en servaient pour fabriquer des médicaments. — J'écoute CKAK, donc je...!
- Ses yeux en larmes quand elle est en amour ou en colère!
- Bourde, gaffe, connerie, arie, niaiserie. — C'est une petite fille!
- Commencées. — Apprit.
- À ne pas oublier quand on s'en va (n'importe où)! — Cible. — Conj.
- Conj. — Un dactylo peut être tenté de le faire sur le patron!
- Qui sauve, comme la Ste-Vierge!
- De meilleure qualité s'il est inoxydable. — Près du cœur (pl.).
- Sacrate-muae vostrum campum! — Mal organisé quand il est petit et qu'il n'a pas d'ailes.
- Éprouvent ou nous éprouvent... — Habitude.

VERTICALEMENT

- Belle petite bibitte affreusement utile car elle mange des tas de choses, que vous rejetez dédaigneusement, telles des larves d'insectes, des limaces, des escargots, etc. (famille des coquillages de jardin) — Avais le front de.
- Merveilleuse bestiole, douce, gentille, pas vite, pas brillante. — Il vous permet d'aller fumer dans le hall d'entrée.
- Elle a de la misère à se peigner si elle en a une en avant de la tête. — Le mariage en est tout un.
- Quelqu'un qui en a va droit au but, et ça décolle!
- C'est une façon de prendre et de voir la vie qui convient parfaitement aux blasés et aux incapables. — Un signe-chotte en est une; la bombe H en est une autre.
- Conduite. — Conj. — Pronom.
- Pronom. — Particule de docteurs. — Biffe.
- Elle aime bien en faire une petite dans un party avec sa belle robe décolletée en nylon sauvage...
- Fume en artisan... ou en pseudo-bûcheron... — C'est utiliser une sorte de ponctuation dans la langue parlée... Faut être Québécois pour le faire!
- Abris. — Éclats.
- Cause un préjudice. — Article. — Attrapa.
- Existes. — Écrits malicieux.

(Solution no 206)

S	E	C	R	E	T	A	I	R	E		
A	D	O	C	I	R						
L	U	I									
A	C	T	E								
C	A	P	S	E	D	O					
E	T	I	R	E	S						
S	E	N	E	S							
U	N	I									
C	R	E	N	E	L	E	R	S			
O	S	T	R	I	T						
U	D	E	E								
P	O	U	S	S	E	S					

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Heath entend se battre pour rester à la tête du Parti conservateur

LONDRES (AFP) — M. Edward Heath entend se battre afin de rester à la tête du Parti conservateur et il n'a absolument pas l'intention de s'incliner de bonne grâce devant l'hostilité grandissante que lui marquent les députés de son Parti. Telle était hier la réaction dans l'encourage immédiat du leader tory au lendemain de la révolte ouverte contre sa personne qui a éclaté à l'occasion de la première réunion des députés du rang depuis la défaite électorale du 10 octobre.

M. Heath, estime-t-on de même source, est toutefois prêt à faire une impor-

tante concession à la colère des siens, et, il serait disposé à accepter une réforme du système d'élection du chef du Parti réélue à cor et à cri jeudi par les députés tories.

Élu par le seul groupe parlementaire en 1965 — avant lui le leader émergeait à l'issue de tractations secrètes menées au sein du "cerce magique" des dirigeants conservateurs — Edward Heath ne s'opposera pas à ce que le collège électoral soit élargi aux responsables locaux, peut-être aux lords, et que le leader soit périodiquement soumis à réélection.

Conférence Publique

LANZA DEL VASTO

"Le Destin de l'Occident"

lundi 4 Novembre à 20h00
1110, rue Mansfield (cathédrale de Montréal)

Entrée libre

Visitez l'Europe... EN... AUTOMOBILE ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité Assurance internationale Réservations billets : Bateau - Avion ITINÉRAIRES routiers gratuits

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE 1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200 "Touring Club de France"





Nguyen Van Thieu, président de la République sud-vietnamienne, recevant hier, une délégation de la marine et de l'armée américaines.

Hier, le président Gerald Ford, assurait le président Thieu, dans un télégramme envoyé à l'occasion de la fête nationale sud-vietnamienne, du "soutien continu du peuple américain au gouvernement et au peuple de la République du Vietnam dans leur volonté de résistance à l'agression et leur recherche d'une paix juste et durable".

À l'occasion de la fête nationale

Thieu invite son peuple à lui faire confiance pour continuer à diriger le Sud-Vietnam

Mercredi soir 30 octobre. Plus de 5000 personnes appartenant à divers groupes oppositionnels du régime Thieu, défilaient aux flambeaux dans les rues de Saigon. Le même soir, Nguyen Van Thieu, pour tenter d'apaiser l'opinion publique, procédait à d'importants remaniements dans le haut commandement militaire. Hier à l'occasion de la fête nationale sud-vietnamienne et du 11ème anniversaire de la chute du régime Ngo Dinh Diem, le président Thieu a fait dans un discours télévisé quelques concessions aux demandes de l'opposition catholique et bouddhiste qui apparaît de plus en plus vigoureuse après deux mois de campagne et d'escalade contre ses exigences. Ainsi, une réforme de la législation restrictive prise en 1972 à l'égard de la presse et des partis politiques aura désormais lieu. Mais sur le fond, le président s'est cependant montré plus intransigeant que jamais; "en condamnant catégoriquement toute possibilité d'accueillir une "troisième force" dans laquelle il ne voit que le cheval de troie du communisme".

SAIGON (AFP) — Le discours du président Thieu et l'appel qu'il a lancé hier à l'union de tous les nationalistes pour battre les communistes, a été accueilli fraîchement par les dirigeants des mouvements d'opposition.

Porte-parole autorisé du mouvement anticorruption du père Tran Huu Thanh, le père Dinh Binh Dinh a rappelé que les accords de Paris, signés par le président Thieu, stipulent l'existence de "trois composantes" au Sud-Vietnam. "Si la troisième composante doit prendre forme comme il le faut, le président, a-t-il dit, doit l'y aider et non la réprimer".

"Dire que les manifestations et les mouvements sont des instruments des communistes et des colonialistes n'est pas digne d'un président, a poursuivi le père Dinh. Thieu en arrive à parler le même langage que les communistes".

"Les mouvements populaires, jusqu'à présent, a encore dit le père Dinh, sont mille fois plus authentiques que le président Thieu lui-même qui ne veut que le silence, le calme social apparent pour continuer à dépouiller le peuple. Si cela continue, la maison s'effondrera avant que les communistes ne viennent".

Pour sa part, le député bouddhiste Tran Van Tuyen,

chef du bloc "nation société" et vice-président du comité de lutte pour la liberté de la presse, a commenté:

"Le discours ne présente rien de nouveau et les promesses d'amender le statut de la presse et celui des partis politiques viennent trop tard car les mouvements populaires maintenant sont ceux qui répondent concrètement aux exigences du peuple et le peuple demande un changement total, le départ d'une clique et la réforme de toute une politique".

"Si cette situation continue, et avec l'obstination du président, a conclu M. Tuyen, le régime tombera dans six mois".

Six mois après la "Révolution du 25 avril" Le Portugal reste confronté à de graves problèmes économiques

Où en est l'économie portugaise six mois après le printemps rose de Lisbonne? Débarrassé d'un demi-siècle de dictature et d'un demi-

millénaire de boulet colonial le Portugal est-il prêt à franchir la "Rubicon économique-politique" qui le sépare du reste de l'Europe?

LISBONNE (AP) — Le ministre portugais des Finances, M. José da Silva Lopes, a révélé cette semaine que son pays avait de graves problèmes économiques relatifs à la balance des paiements, l'inflation, le chômage et la confiance générale du monde des affaires. Il a ajouté que la plupart de ces difficultés étaient provoquées par "la mauvaise situation économique internationale", et n'étaient pas dues au nouveau régime en place depuis le mois d'avril. Dans une interview à l'Associated Press, M. Silva Lopes a annoncé que cette année le déficit de la balance des paiements du Portugal se situerait entre 3500 et 3600 millions de dollars et que le taux d'inflation ne serait "pas supérieur à 30 pour cent".

Reconnaissant que les statistiques gouvernementales étaient "très incomplètes" il a ajouté que selon les estimations actuelles 80.000 personnes étaient en chômage, sur une population active d'environ 3.000.000 d'individus.

M. Silva Lopes a fait observer que dans le pays comme à l'étranger, la confiance des milieux d'affaires dans l'économie portugaise était faible, et que le rétablissement de cette confiance ne se ferait que progressivement.

Pétrole

Après un excédent de la balance des paiements de \$350 millions l'an dernier, la situation s'est détériorée par suite du renchérissement considérable du pétrole et des matières premières, de sorte qu'au moment de la révolution du 25 avril, le pays avait déjà un déficit de \$280 millions pour cette année, a expliqué M. Silva Lopes.

Dans le \$500 à \$600 millions de déficit envisagé,

le ministre des Finances a indiqué que la majoration du prix du pétrole comptait pour environ \$300 millions de dollars, et qu'une perte de \$40 à \$50 millions pouvait être attribuée à une baisse de 15 p.c. de la venue des touristes.

M. Silva Lopes a déclaré que son pays est dans une situation favorable pour résister à ce qu'il a souhaité n'être que des difficultés à court terme de la balance des paiements. Le régime dictatorial a fait du Portugal l'un des États les plus riches en réserves d'or et de devises par habitant.

Confiance

"Pour les deux prochaines années au moins, a poursuivi M. Silva Lopes, nous ne prévoyons aucun problème pour absorber le déficit. A long terme, bien sûr, nous nous intéressons à développer nos exportations et à éviter un déficit". L'une des principales préoccupations du gouvernement, a-t-il dit, est de rétablir un climat de confiance. Les investissements dans le secteur privé sont hésitants. M. Silva Lopes a annoncé, d'autre part, que le gouvernement prépare une déclaration générale de politique économique. Il a souligné que le secteur privé se fait "une idée erronée sur les nationalisations et les expropriations. Il y aura de grands changements dans la politique économique: les salaires augmenteront plus rapidement que par le passé, la fiscalité sera plus lourde qu'elle ne l'était pour les riches, et il y aura un contrôle gouvernemental plus grand sur l'économie. Cela ne sera pas accepté par tout le monde".

Il a ajouté: "Notre but est de réformer la vie économique, et non d'instaurer le

France-Israël: désaccord complet

JÉRUSALEM (AFP) — La France et Israël sont en désaccord sur les problèmes du Proche-Orient. Les entretiens de M. Jean Sauvagnargues à Jérusalem qui ont permis une confrontation "très franche, directe et explicite" des thèses françaises et israéliennes ont confirmé l'existence de sérieuses divergences de vue entre Paris et Jérusalem.

Le dialogue — que la radio israélienne qualifie plutôt de "monologues parallèles" — a buté notamment sur la conception de "frontières sûres et reconnues" mentionnée dans la résolution 242 des Nations-Unies et donc, du moins implicitement, sur la question palestinienne. L'après des propos tenus par les interlocuteurs du ministre français des Affaires étrangères à l'égard de la politique française au Proche-Orient a trouvé son apogée dans l'allocation que son homologue israélien, M. Ygal Allon a prononcé jeudi soir à l'issue d'un dîner offert en l'honneur de la délégation française. "Je suis convaincu, a-t-il dit, que l'approche du problème du Proche-Orient telle que la conçoit la politique française s'oppose non seulement à nos propres points de vue et à nos intérêts vitaux, mais diminue en fait les perspectives de paix et augmente les dangers d'une conflagration dans la région dont la France aurait également à souffrir".

Auparavant, M. Sauvagnargues avait déclaré que "l'heure n'est plus aux accusations et aux soupçons, elle est à la clairvoyance et à la prise en considération de tous les éléments du débat. Je dis bien, de tous. Le règlement, vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Sur l'existence de l'état d'Israël, sur la sécurité qui constitue l'un des principes de sa politique au Proche-Orient, mon pays a des vues parfaitement claires et nettes. J'ai eu l'occasion de le faire valoir au cours de mes entretiens avec divers interlocuteurs arabes".

Certains milieux israéliens expliquent le ton acerbe de M. Allon par la nécessité de

donner des apaisements à l'opposition qui jusqu'au dernier moment a essayé d'obtenir l'annulation de la visite de M. Sauvagnargues et aussi par le souci d'empêcher que l'attitude de la France soit suivie par les autres membres de la communauté européenne. Pour le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, la situation est claire: "Le fossé entre la France et Israël demeure infranchissable", tant que la position de la France reste proche de celle des arabes. M. Sauvagnargues pour sa part ne veut pas couper les ponts et il espère que le dialogue se poursuivra afin que naisse une meilleure appréciation des positions respectives. D'ailleurs, a-t-il fait remarquer, l'heure n'est pas aux procès d'intentions, et la France n'a pas inventé le problème palestinien.

Les problèmes bilatéraux

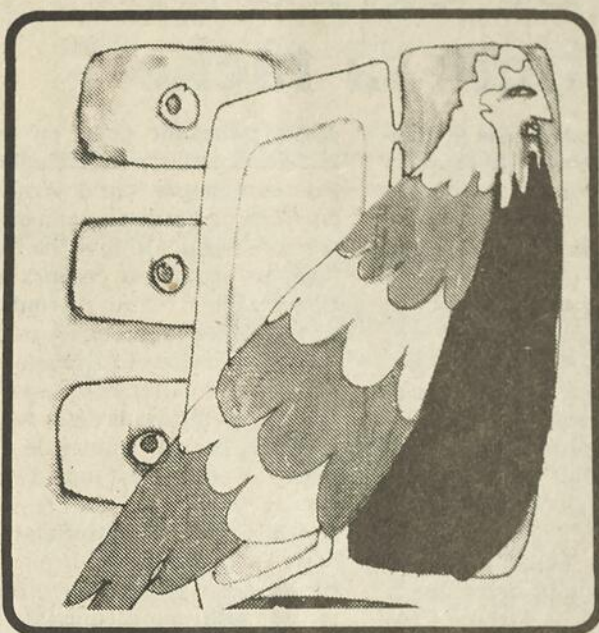
La visite de M. Sauvagnargues à Jérusalem lui a permis d'évoquer divers problèmes intéressant directement les deux pays, notamment sur le plan économique. Il a été question de la possibilité d'accorder à Israël des facilités pour continuer à importer des produits français. Israël a demandé d'autre part au ministre français l'aide de son pays au sein du Marché commun pour bénéficier du même traitement que celui réservé aux pays d'Afrique du Nord pour ses exportations d'agrumes.

Quant aux relations culturelles, elles fonctionnent à la satisfaction des deux pays, principalement dans le domaine de l'enseignement et des échanges d'expositions.

La journée d'hier pour M. Sauvagnargues a été essentiellement consacrée au tourisme et aux devoirs protocolaires. C'est ainsi qu'il a visité la "maison de France" et l'université hébraïque de Jérusalem, avant d'offrir à la résidence de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv un déjeuner en l'honneur de M. Allon avec qui il devait s'entretenir ensuite en privé dans son kibboutz sur le lac de Tibériade. M. Sauvagnargues regagne Paris aujourd'hui après un ultime entretien avec M. Allon.

SPIRALE

une histoire de
Rosaire Potvin



simone trudeau

sonographe

Un oiseau avait fait son nid dans le fourneau d'une pipe qui traînait sous une armoire oubliée dans une maison abandonnée d'une ville désertée...

Il n'en fallait pas plus (ou pas moins) pour que Rosaire Potvin commence à nous raconter une histoire. Une histoire simple, drôle, triste, angossante, réconfortante, une histoire "simple" comme la vie, une histoire racontée par l'auteur, avec une musique originale, sur une mini-cassette stéréo de 28 minutes, qui vous sera envoyée accompagnée du texte du conte, imprimé dans un petit livre de 52 pages, illustré. Faites l'expérience d'un son nouveau québécois et laissez-vous conter une histoire... pour une fois!

Bon de commande

Je désire recevoircopie (s) de Spirale: ci-inclus \$3.79 (incluant taxe et retour par courrier) pour chaque copie.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....Tél.....

faire chèque ou mandat payable à sonographe.
Veuillez accorder 10 jours pour livraison

sonographe 1604, rue Saint-Denis, Montréal, Québec. 842-9786

bref monde

Liu Shao-Chi; mort physiquement

HONGKONG. (AFP) — Le journal communiste de Hongkong "Ta Kung Pao" affirmait, hier que l'ancien président de la République populaire de Chine, Liu Shao-Chi, démis de ses fonctions pendant la révolution culturelle, est "physiquement décédé". La nouvelle est contenue dans un article passant en revue les réalisations de la révolution culturelle dans son édition hebdomadaire en anglais. C'est la première fois qu'une source communiste confirme la mort de Liu Shao-Chi. Au cours des trois dernières années, la rumeur avait circulé avec insistance que Liu était mort d'un cancer, mais toutes les tentatives des correspondants accrédités à Pékin pour obtenir confirmation de la nouvelle s'étaient heurtées à la même réponse ambiguë: Liu Shao Chi était "politiquement mort". Des rumeurs laissent successivement entendre qu'il souffrait d'un cancer du nez, puis du poulmon et, enfin qu'il était décédé de ce cancer du poulmon au printemps 1973.

13 novembre, date du débat onusien sur la question palestinienne.

NATIONS-UNIES (AFP) — L'ouverture du débat de l'Assemblée générale des Nations-Unies sur la question de Palestine a été définitivement fixée au 13 novembre, annonçait-on officiellement hier aux Nations-Unies. Il était d'abord prévu que ce débat commence dans la semaine du 4 novembre, mais M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, avait demandé que la date d'ouverture soit reportée au 13 novembre afin, estime-t-on, que les délégations arabes, et notamment les Palestiniens, aient le temps de préparer ce débat compte tenu des décisions du sommet arabe de Rabat. Selon des indications recueillies dans les milieux diplomatiques informés de l'ONU, le président Fregieh du Liban, le président Boumédiène de l'Algérie et le roi Hassan II du Maroc, se rendraient à l'Assemblée générale de l'ONU à New-York, à des dates différentes, pour prendre la parole en faveur de l'OLP durant ce débat sur la question palestinienne.

Procès Capucci: toujours "non-coupable"

JERUSALEM (Reuter) — Le procureur

Gavriel Bach, poursuivant son réquisitoire qui a déjà duré huit heures et continuera lundi, a accusé vendredi l'archevêque catholique grec, Mgr Hilarion Capucci, de refuser de se présenter à la barre parce qu'il craignait de devoir, sous serment, dire la vérité ou s'exposer au parjure. Le prélat de la communauté de rite melchite plaide non coupable sur les chefs d'accusation retenus contre lui: contrebande d'armes, service rendu à une organisation illégale et contacts illégaux avec des organisations interdites. El Fatah et Septembre Noir. La semaine dernière, dans une déclaration lue de son banc des accusés, et donc non prononcée sous serment, l'archevêque avait rejeté le droit d'un tribunal israélien de le juger dans la partie "arabe" de Jérusalem.

La grève des postes françaises ou la "famine" des diplomates américains en Europe.

ANKARA. (AFP) — Si la grève des postiers français continue, les diplomates et fonctionnaires américains en poste en Europe risquent de "crier famine". Leurs ordres de salaires passent en effet par Paris où ils sont centralisés au "Régional finance center". Ces ordres de salaires leurs sont envoyés par courrier postal dans les différents pays où ils travaillent pour les organismes internationaux tels l'OTAN ou le CENTO (dont le siège est à Ankara), ou encore dans les ambassades. Aussi, de l'Islande à la Turquie, ces fonctionnaires et diplomates américains suivent-ils attentivement le mouvement de grève en France.

Le vol de Chicago: placé en lieu sûr

CHICAGO — Illinois. (AFP) — La plus grosse somme en billets de banque, jamais volée aux États-Unis, 4,3 millions de dollars, pourrait déjà avoir été placée en lieu sûr, par les voleurs dans des banques étrangères. C'est ce que pense le FBI qui a arrêté jeudi Charles Marzano et Luigi de Fonzo, les principaux suspects du vol perpétré le 20 octobre dernier dans une chambre forte de la société de convoyage "Armored express". Les deux hommes ont été interpellés la veille dans l'île britannique de Grand Cayman, dans la mer des Caraïbes, puis remis jeudi aux autorités américaines. Ils s'approprièrent lors de leur arrestation, à prendre un avion pour le Costa-Rica, pays dont ils n'auraient pu être extradés.

éditorial

L'initiative que vient de prendre le Parti québécois d'inviter à son congrès national des 15, 16 et 17 novembre à Québec, des représentants ou des porte-parole de divers groupes qui animent notre vie collective s'inscrit dans le prolongement tout naturel des efforts de démocratisation de cette formation politique. On a beau dire et beau faire, partager ou pas les vues d'ensemble du Parti québécois sur notre avenir national, il demeure à l'évidence que le groupe qui incarne à l'heure actuelle l'opposition de plusieurs centaines de milliers de Québécois au régime des libéraux est de fort loin, le forum le plus accessible aux citoyens.

Le Parti libéral du Québec fut un temps, sous la direction de M. Georges-Émile Lapalme et pendant les premières années du mandat de M. Lesage, assez aéré pour accueillir à ses congrès des partisans des contributions extérieures qui ne se situaient pas nécessairement dans la ligne du parti et dans les orientations du programme. L'ouverture ne dura qu'un temps mais elle donna quand même au Québec quelques-unes de ses années les plus fécondes. Inutile d'insister sur le type de participation et la qualité de la démocratie qui sont le lot de l'actuel Parti libéral. Le gros lot, devrions-nous dire, tant sont nombreux les prébendiers et patrons de tous genres qui se ruent sur le parti gouvernemental dans l'espoir de faveurs et d'avantages plus ou moins licites. Il est vrai que la pratique du pouvoir corrompt presque fatalement ceux qui l'exercent. Sous ce rapport, les libéraux québécois sont en voie de raffer tous les championnats de la combine. Et pourtant, Dieu sait si certaines performances passées frisaient le chef-d'œuvre...

Laissons là les libéraux englués dans leur assiette au beurre pour revenir à l'invitation du Parti Québécois. Non sans

La politique de la main tendue

souligner au passage que chaque fois qu'un parti politique s'est largement ouvert sur la population il récolte à brève échéance la confiance de l'électorat. Ce fut vrai dans le cas des libéraux de M. Lapalme et des unionistes de M. Johnson.

Le cas du PQ est différent de ces formations politiques traditionnelles qui ont pu, à l'occasion se mobiliser autour de quelques idées, mais qui n'étaient néanmoins, au sens strict du terme, que des coalitions pour prendre le pouvoir, l'exercer et en profiter.

L'accession du Parti québécois au statut d'opposition officielle de l'Assemblée nationale est un élément relativement nouveau et extrêmement important de la vie de ce parti dont le programme repose sur le double postulat de l'accession à la pleine souveraineté et de la mise en place de nouvelles formes de démocratie sociale. En d'autres termes, le PQ n'est plus un groupe de pression, ni un tiers parti, il est l'alternative au pouvoir exercé par les libéraux. Cette nouvelle situation commande, par la force même des choses, un réaménagement de la réalité politique dans laquelle il s'inscrit.

Le premier prend la forme d'une ouverture plus grande aux apports extérieurs à sa propre vie interne. Rares sont ceux qui verront dans la participation des néo-québécois, des agriculteurs, des travailleurs, des étudiants, des personnes âgées, des groupes intéressés à la condition féminine, un envahissement suspect ou un sombre complot pour atténuer la notion d'indépendance du programme péquiste. S'il devait en être autrement, le Parti québécois risquerait de se cantonner dans une splendeur isolément et de se couper d'enrichissements indispensables à la poursuite de ses objectifs.

Un élargissement de la base du PQ, de sa clientèle, pour employer un mot affreux, ne signifie pas que le parti glisse vers l'impureté idéologique et le reniement de ses options. Cela reviendrait à dire que le plus grand nombre vicie et que la plus petite unité purifie. Ce genre de raisonnement ex-cathedra ne mène nulle part.

Bien au contraire, la participation soutenue de représentants de groupes extérieurs, aux prochaines assises nationales du parti québécois, pourrait modifier d'une manière positive certains comportements d'ensemble. L'exemple le plus frappant est l'attitude générale du PQ à l'endroit des Québécois qui font partie des minorités ethniques non francophones. Le PQ, à ce jour, n'a vraiment pas déployé les efforts qu'il fallait faire de ce côté pour mieux associer les groupes non francophones à ses objectifs de libération nationale. Carence d'autant plus sérieuse, qu'il y a parmi nos compatriotes québécois de toutes origines, des ressources insoupçonnées et un plus grand attachement au Québec que chez nombre de francophones de souche, assimilés, perdus et déracinés.

En toute hypothèses, la politique de la main tendue que le Parti québécois s'apprete à mettre en oeuvre est la seule compatible avec le grand dessein d'une formation politique qui pourrait être appelée, dans des jours plus tôt que prévisibles, aux affaires de l'État et de la nation.

Yves Michaud

N.B. L'éditorial d'hier intitulé "un discours indigne du maire de Montréal" a été signé par Gil Courtemanche.

commentaire

Le CRTC doit finir sa tâche

Ceux qui parlent de se suicider le font rarement. M. Trudeau qui menaçait de "mettre la clé dans la porte" de Radio-Canada, ne l'a pas fait. M. de Gaspé Beaubien, qui vantait devant le CRTC les mérites de l'information locale et régionale, s'en moque ouvertement aujourd'hui. De quoi rendre n'importe quel sceptique devant les promesses de certaines personnes.

Il est un organisme, cependant, qui ne saurait tolérer que les promesses des télédiffuseurs disparaissent en fumée. Il incombe, en effet, au CRTC de maintenir tous et chacun des radiodiffuseurs face à leurs engagements et, au besoin, de leur rafraîchir fermement la mémoire. Certes, Télémedia-Sherbrooke est touché depuis plus de quatre mois par un conflit syndical et le CRTC répuque à s'immiscer dans les relations de travail. Il n'en demeure pas moins que, grève ou non, lock-out ou non, l'information promise par M. de Gaspé Beaubien lors des audiences du CRTC en 1970 ne parvient pas au public. Ceci impose au CRTC l'obligation stricte de réagir.

Le 3 août 1973, le CRTC écrivait: "Le Conseil a noté avec intérêt la déclaration du requérant concernant l'amélioration du premier service et du deuxième service de télévision qu'apportera la nouvelle affiliation de CHLT-TV au réseau TVA. Le Conseil s'attend à ce que le détenteur améliore et augmente la programmation d'intérêt régional et local tel qu'il l'a déclaré dans sa demande". Quinze mois plus tard, non seulement le requérant n'a aucunement bonifié l'information locale et régionale, mais il a trouvé un moyen de continuer l'exploitation de son poste dans la moindre collaboration de son personnel de base régulier. Le CRTC doit maintenant se rendre à l'évidence: s'il laisse M. de Gaspé Beaubien s'en tenir sereinement à son lock-out actuel, la situation peut pourrir des années durant. Ainsi, sous le prétexte fallacieux qu'il s'agit d'un conflit de travail dont il ne veut pas se mêler, le CRTC en arriverait à laisser M. de Gaspé Beaubien faire précisément ce qu'il souhaitait faire.

Le conflit qui touche Sherbrooke illustre, en effet, de terrible façon les difficultés qu'éprouvent les syndicats à l'intérieur des postes reliés à des réseaux de radio ou de télévision. Dans ces postes, la

partie patronale peut, en cas de conflit, remplacer les émissions locales et régionales par des émissions émanant de Radio-Canada ou de la tête du réseau. On imagine l'avantage que procure ce recours en période de litige: "Vous ne voulez pas nous donner nos émissions d'information locale et régionale? Fort bien. Nous vous ferons la porte au nez et nous diffusons désormais des émissions en provenance de l'extérieur". Et le tour est joué. Pendant que les "lock-outés" font le pied de grue à la route, les propriétaires du poste en question "se branchent" sur le réseau et continuent d'assurer une diffusion d'émissions et de textes publicitaires. En somme, pour ces propriétaires, mieux vaut un lock-out ou une grève puisque ceci leur laisse leurs revenus, mais les dispense des dépenses.

Dès lors, à moins que le CRTC ne comprenne qu'on se paie sa tête, à moins qu'il ne comprenne qu'on utilise le lock-out pour contourner ses directives, M. de Gaspé Beaubien et bien réglé son problème. Heureusement, le CRTC, malgré ses réticences traditionnelles et d'ailleurs légitimes, a entrouvert sa porte aux plaignants.

Laisant de côté tout formalisme, le CRTC doit maintenant constater une situation concrète: M. de Gaspé Beaubien diffuse une programmation qui ne correspond ni à ses responsabilités sociales, ni aux impératifs du CRTC. Le CRTC, dès lors, fait face à une alternative: ou bien il persiste à décrire la situation comme un cas de conflit ouvrier et il accorde à M. de Gaspé Beaubien des avantages dont les radiodiffuseurs moins voraces ne jouissent pas; ou bien il applique fortement sa loi et interdit l'accès des ondes à un radiodiffuseur qui n'est pas en mesure — quelle que soit la raison — d'offrir une programmation équilibrée.

Une fois le conflit local en voie de règlement, le CRTC devra d'ailleurs s'attaquer à définir une politique générale qui interdirait aux réseaux privés et publics un rôle de briseurs de grèves. Un CRTC qui s'en tient à une authentique neutralité mérite le respect, mais ce ne serait pas se montrer neutre que d'accorder à une des parties la possibilité de se moquer de l'autre.

Laurent Laplante

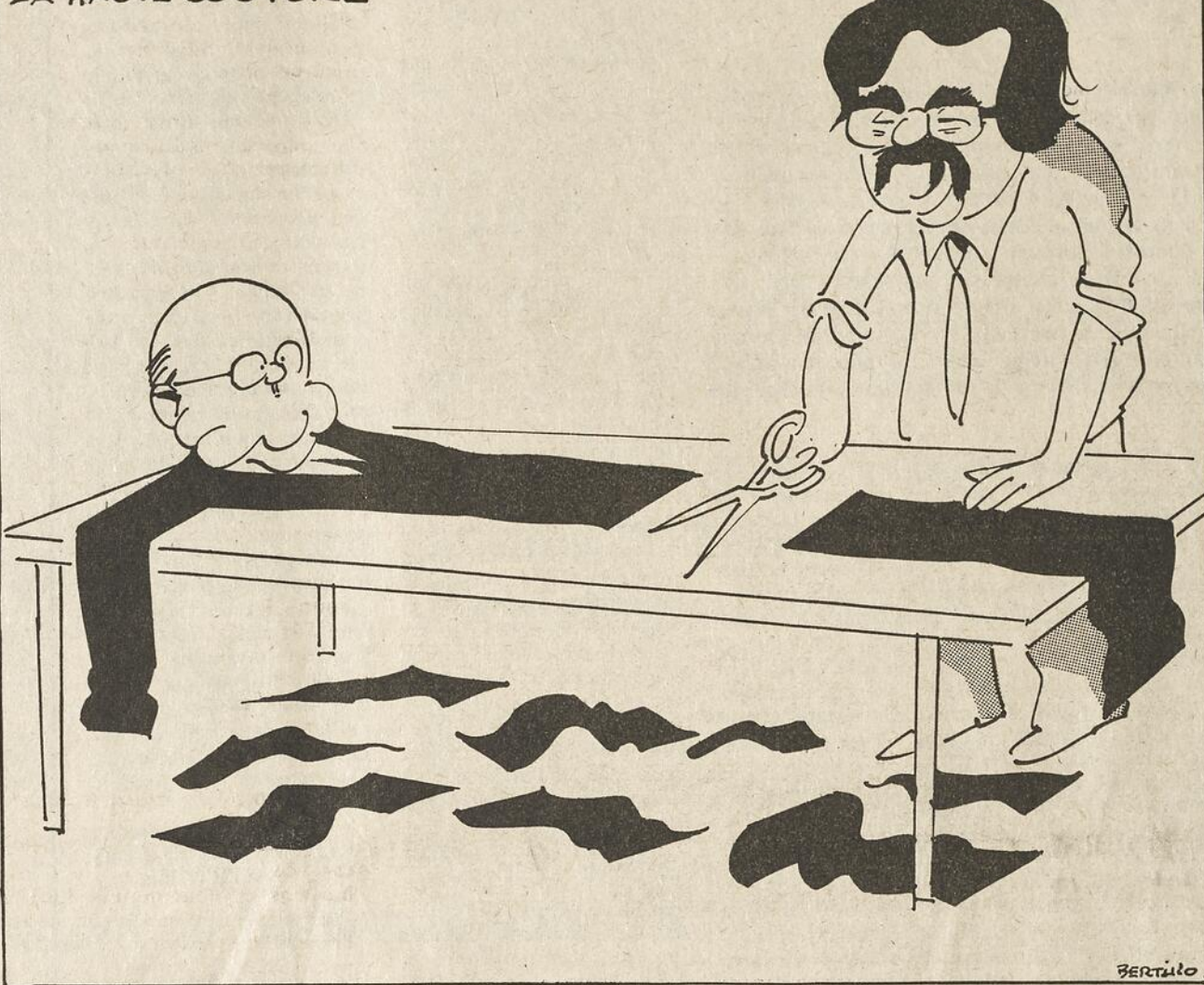
Au pays du français langue officielle!

C'est ainsi que la succursale de Sherbrooke de la maison Eaton traite sa clientèle majoritairement francophone.

Envoi de Marc Bernier Sherbrooke

Acct. No.	Montréal	19
Bank		
Branch		
Pay to the order of	EATON	\$
the sum of		100 Dollars
FOR VALUE RECEIVED I REPRESENT THAT THE ABOVE AMOUNT IS ON DEPOSIT IN THIS BANK IN MY NAME SUBJECT TO THIS CHECK AND IS HEREBY ASSIGNED TO PAYEE OR HOLDER THEREOF.		
SIGNATURE		
STREET AND NO.		
TELEPHONE NO.		

LA HAUTE COUTURE



vous avez la parole

Que nous restera-t-il si Drapeau est réélu pour 4 longues années?

Ce témoignage fera-t-il réfléchir les électeurs de Montréal afin d'élire un nouveau maire et de nouveaux échevins pour combattre les abus de pouvoir et de dictature qui persistent depuis trop longtemps à Montréal?

Les élections municipales auront lieu le 10 novembre prochain. C'est urgent, une opposition forte s'impose à ce gouvernement composé "d'intouchables". Les Montréalais en sont-ils conscients? Après dix années de mensonges, d'éloquences trompeuses, de démolitions de logements encore habitables, je me réjouis de cette leur d'espoir qui pointe à l'horizon, celle de cet homme courageux, Monsieur Jacques Couture qui a daigné inscrire sa candidature à la mairie de Montréal, en lui souhaitant ce pouvoir "magique" d'éveiller l'insouciance des Montréalais qui dure depuis tant d'années.

Ensuite, on viendra nous dire que le maire Drapeau est irremplaçable? Qui a bien pu imaginer cela? Ses amis sans doute. Avec tous les millions que ce maire prétentieux s'est permis d'aller chercher dans les goussets des contribuables Montréalais, ne croyez-vous pas que ce nouveau candidat à la mairie M. Couture pourrait en faire autant, mais pas de la même façon. Surtout, pour mettre un frein à la destruction de la deuxième ville "française au monde". Jean Drapeau a mis le "PIC" dans tout ce qui pouvait nous rappeler notre histoire et notre appartenance française.

Je suis née dans cette ville que j'aimais, je m'y suis mariée et j'y ai élevé mes enfants; lorsque je la visite, je m'y sens étrangère. Ma ville a perdu son cachet français d'autrefois, on se croirait à New-York 1920 arriéré, avec ses blocs de béton en hauteur, sans architecture et sans urbanisme.

M. Drapeau est responsable du déracinement des vrais Québécois de Montréal, en les chassant de leurs quartiers avec la complicité des deux gouvernements et leur ministère de l'Immigration pour plaire à la haute finance qui l'aide à son élection. Parlons aussi de cette autoroute est-ouest qui a provoqué la démolition de milliers d'habitations qui auraient pu être rénovées. Le maire Drapeau pré-

fère donner à Montréal, la réputation de ville de plaisir, ville de congrès, ville de "rackets"....

Attention, électeurs de Montréal, non seulement Montréal deviendra une ville anglaise, l'île de Montréal toute entière deviendra une province anglaise au centre du Québec! Le lac Saint-Louis est le parfait exemple de l'unilinguisme anglais, j'en sais quelque chose car j'y ai passé toute ma jeunesse. Mes grands-parents et mes parents étaient les

pionniers de ce lac, les anglophones les ont chassés de leur territoire. L'est de la ville de Montréal est envahi par les anglophones. Que nous restera-t-il si ce maire Drapeau est réélu pour quatre longues années encore?

Espérant que ce 10 novembre sera le JOUR du changement en éliminant une vraie opposition qui prouvera que les Montréalais en avaient assez.

Stella Vallée
Longueuil

La Société des alcools et la publicité des drogues

Dans le supplément de Télé-Presse (semaine du 19 au 26 octobre 1974) la Société des Alcools annonce une série télévisée qu'elle présentera pour initier les gens au vin. Je cite textuellement "Les Boivin reçoivent des amis, participent à une dégustation de vins et fromages, montent une cave à vin, visitent la Société des Alcools, et préparent le Réveillon de Noël. De façon agréable, vous apprendrez comment acheter et servir un vin, comment lire une étiquette, comment marier mets et vins, etc... Le tout dans une atmosphère décontractée, empreinte d'humour et de joie de vivre".

Comme si nous n'avions pas assez des fabricants de bière qui eux aussi inondent les ondes de leurs produits, le tout également "dans une atmosphère décontractée, empreinte d'humour et de joie de vivre". Il faut croire que ceux qui conçoivent cette publicité n'ont jamais eu la gueule de bois.

Dans la conjoncture économique actuelle, les Québécois ont d'autres chats à fouetter que d'apprendre à lire une étiquette et de savoir comment marier mets et vins. Quand le boeuf se vend entre \$2.00 et \$3.00 la livre, le lait et le pain aux environs de \$0.50 etc., on ne pense pas à se monter une cave à vins.

Allez demander, monsieur Desmeules, président de la Société des Alcools, à un ouvrier qui a trois enfants et qui vient de terminer une

semaine de travail rémunérée au salaire minimum pourquoi il ne reçoit pas ses amis à une dégustation de vins et fromages? Je vous conseille de vous tenir à une bonne distance de lui lorsque vous lui poserez cette question. Il ne vous invitera sûrement pas à déguster un Chambertin dans son H.L.M.

La Société des Alcools du Québec est une compagnie à fonds social. Elle jouit des droits et privilèges d'un mandataire du gouvernement. Les biens de la Société font partie du domaine public. Également, les actions de la Société font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des finances. (Loi de la Société des Alcools du Québec 1971, chapitre 20, article 2, 4, et 6).

Autrement dit, la Société des Alcools du Québec appartient aux Québécois. Je n'apprendrai rien à personne sur ce point.

Je veux tout simplement souligner, qu'à mon humble avis, les fonds de la Société des Alcools, donc nos fonds, pourraient être utilisés avec plus d'à-propos surtout durant la période difficile que nous traversons.

En terminant, je veux exprimer le souhait que les autorités compétentes interdisent un jour toute publicité de drogues (et vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président, que l'alcool en est une) à la télévision et à la radio.

Claude Bujold
Montréal

Le PQ soit s'intéresser aux ruraux

L'an passé, à pareille date, le boeuf debout se vendait \$0.60 la livre et cet automne, le même boeuf se vend entre \$0.20 et \$0.30 la livre et parfois moins.

Une belle taure payée \$450.00 au printemps, après avoir été soignée tout l'été ne vaut plus que \$220.00 cet automne, et il est facile d'imaginer les pertes occasionnées selon que le troupeau a 20, 30 ou 50 têtes. A ce rythme là, aucun producteur de viande québécois ne pourra survivre. La moitié a déjà crevé et enregistré des pertes de plusieurs milliers de dollars. Un agriculteur n'est pas plus solide économiquement qu'un ouvrier. Que fait le Parti Québécois?

L'an passé, le cultivateur payait sa ficelle de presse à foie \$6.00 le ballot et cet été, il l'a payée entre \$30.00 et \$35.00 le ballot. Le Parti québécois sait-il pourquoi?

Les éleveurs de volailles reçoivent \$0.02 la livre pour leurs poules en ce moment le consommateur paye \$0.60 et plus la livre. Le Parti québécois sait-il pourquoi?

Ce printemps, on a payé \$125.00 la tonne pour des engrais chimiques et cet automne, on nous demande \$20.00 la tonne pour le même produit. Que fait le Parti québécois en milieu rural?

Pourquoi ne livre-t-il pas bataille pour les agriculteurs et l'agriculture québécoise (pendant qu'elle existe encore!), lui qui se plaint de ne pas avoir de votes en milieu rural. Sait-il seulement qu'il y a des gens qui vivent hors de Montréal? Pourquoi n'établit-il pas de relation étroite avec monsieur François Dagenais, économiste de l'U.P.A. qui est seul dans le désert à crier pour la survie de l'agriculture québécoise?

Que fait le Parti québécois? Où est-il? À Montréal avec ses intellectuels aveugles, sourds et muets? Nous vous le demandons.

Michèle Racine
Gilles Lessard
agriculteurs de
Saint-Pierre-Baptiste

DIMANCHE

2

NOVEMBRE

1837 La Minerve publie le mandement du 24 octobre de Mgr Lartigue, évêque de Montréal. Le journal le qualifie d'absurde. Le Libéral, dans son édition du lendemain, abonde dans le même sens: "il faudrait bien mieux pour les curés, conclut-on, recevoir tranquillement leurs dîmes et les mille autres contributions prélevées sur l'ignorance du peuple (...), que de descendre dans l'arène des disputes politiques".

2 novembre 1837 — "Ne vous laissez pas séduire si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi, sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain", déclarait Mgr Lartigue dans son mandement du 24 octobre 1837. Ailleurs, l'évêque citait l'encyclique de Grégoire XVI sur la soumission à l'autorité civile (1832): "L'erreur de ceux qui, enflammés d'ardeur pour une liberté effrénée, s'appliquent à ébranler et renverser les droits des Puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté". Pour sa part, l'abbé Baillargeon avait mis le feu au poudre à Québec en commentant le mandement de Mgr Lartigue, conseillant la loyauté et la soumission à l'autorité légitime.

Extrait de l'Agenda historique du Québec 1975, édité par **Bois-Éclair** avec la collaboration de **LE JOUR**. Voir notre réclamation publicitaire au sujet de cette offre exceptionnelle faite à nos lecteurs.

le fond des choses

Le dossier haïtien

Témoignage pour ceux qui ne parlent pas

par Karl Lévêque

L'auteur de ce témoignage, Karl Lévêque est jésuite et professeur de philosophie au CEGEP Saint-Laurent. Il est également responsable diocésain de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal

L'émigration haïtienne au Canada est la première à être surprise de voir le problème haïtien — problème? — à la une dans les journaux, discuté à la radio et à la télévision, débattu aux deux Parlements. De partout, en effet, des solidarités se dessinent, mais aussi des complicités sont dévoilées.

Et pourtant, il y a plus dans cette affaire que le combat singulier des "deux exilés". Le problème est plus large que le drame des 1,500 qui sont menacés de déportation. Un trop grand silence, à mon avis, entoure encore ce débat.

Où sont tous les témoins de la répression? Tous ceux dont les parents ont disparu? Pierre Nadeau n'avait pas en tête les noms que lui réclamait le Consul haïtien. Mais, nous, nous avons des listes, des listes très longues encore qu'incomplètes. Nous avons les chiffres de la Commission de Genève qui parle de plus 35,000 victimes pour les 17 ans de dictature. Et nous avons tous cette mémoire douloureuse de parents, d'amis, dont aucun manuel d'Histoire d'Haïti ne mentionnera les noms puisqu'ils ne sont pas morts glorieusement les armes à la main, mais ont pourri au Fort-Dimanche parfois sans même savoir qu'ils défendaient une cause: er-

rien? Pourquoi n'osent-ils pas prendre la parole et expliquer au ministre Andras et aux juges de la Cour d'Appel ce que sont les "exilés économiques"? Ah! je sais qu'ils ne voudraient pas mettre en péril leurs "institutions" religieuses qu'ils sentent profondément inutiles et vaines, mais qui leur permettent de perpétuer en Haïti des formes anachroniques d'apostolat ou de vie religieuse qui ne peuvent plus fleurir sur le sol québécois.

Pourquoi se taisent aussi les autorités diplomatiques canadiennes, de Port-au-Prince ou d'Ottawa? Pourquoi l'Ambassade du Canada n'a-t-elle pas fait savoir au Gouvernement Haïtien que les agences de voyage devaient nécessairement référer leurs clients au Bureau canadien d'Immigration (... qui se trouvait jusqu'à décembre 1973, à la Jamaïque) comme cela se fait pour les départs vers les États-Unis? Et si cela n'a pas été fait, pourquoi ne demande-t-elle pas aux autorités d'Ottawa de reconnaître que les Haïtiens qui sont rentrés au Canada avant le 15 août 1973 ne sont pas nécessairement des "non-immigrants de non bonne foi"? Pourquoi l'ambassade du Canada ne met-elle pas au courant l'incrédule Monsieur Andras des démarches toutes récentes qu'elle

prendrait pour que l'art. 15 de la loi sur l'Immigration prévoit pour justifier "l'octroi d'un redressement spécial".

Alors, moi qui ai pourtant en Haïti père et mère que j'aime et à qui je ne voudrais point que par ma faute mal arrive, je sens qu'aujourd'hui je dois parler, en fonction même d'une responsabilité sacerdotale que j'assume à l'endroit de mes compatriotes émigrés. Je suis en effet responsable devant l'Archevêché de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Or des allusions perfides ont été lancées à l'endroit de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal par le ministre de l'Information de Haïti, M. Pierre Gousse, et par le Consul d'Haïti, M. Pierre Chavenet. Nous serions, à ce qu'ils disent, des communistes, des politiciens essentiellement préoccupés d'agiter l'opposition contre le gouvernement des Duvalier.

Dans le pays d'où je viens, l'Église est, paraît-il, obligée de se taire pour sauver les institutions ou ce qu'elle appelle "sa liberté". Il lui arrive même de faire expulser par le gouvernement les prêtres, qui, à son gré, auraient manqué d'obéissance ou voulu agir contre la "foi catholique". — Paul Déjean, ancienement secrétaire de l'Archevêque de Port-au-Prince a été expulsé sous cette inculpation. Mais ce ne sont point là moeurs de démocratie, Monsieur Chavenet, et

pourquoi, s'en prendre à ces deux femme, et faire peser sur elles la menace de déportation?... "Les Ordres"!

Mais les dénonciations des officiels haïtiens ont dépassé la mesure et risquent de se retourner contre la volonté de leurs auteurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on essaie d'apaiser la clientèle du Bureau, les fidèles de notre Communauté eucharistique du dimanche, en faisant courir le bruit que nous passons à tout ce monde des... cartes du Parti communiste (lequel?). Ce dernier coup, nous l'accusons comme très douloureux: un vrai coup bas! Car nous voici, devant nos fidèles, et dans le contexte haïtien c'est d'une gravité... mortelle, étiquetés officiellement et en haut.

Et pourtant, voilà que, d'une part, tous ceux qui ont eu à fréquenter le bureau ou la célébration dominicale sont marqués du "signe infâme" de communistes... et partant, ne peuvent retourner en Haïti, si l'on en croit M. Pierre Gousse, ministre de J.-C. Duvalier. Et d'autre part, MM. Gousse et Chavenet, monsieur le ministre Andras prétendent que les 1,500 cas de la Cour d'Appel ne courent aucun danger. On oublie que 750 d'entre eux ont leur dossier au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, qui, aux dires du Consul, est un organe crypto-communiste! Ces menaces claires ne suffisent-elles pas au ministre Andras? Très naïvement, monsieur le Consul d'Haïti disait à la radio que la garantie n'existait que dans les seuls cas où il aurait conféré avec le président de la République en personne, du nom et des qualités de celui qui fait une demande de visa. Désire-t-on une preuve supplémentaire que ces propos qui constituent un verdict certain sur tous ceux qui sont présentés à la Cour d'Appel par le bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal?

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. En Haïti, le gouvernement appelle communistes les indésirables. Ces 1,500 bouches à nourrir (qu'il faudrait multiplier par 4 ou 5 puisque les Haïtiens du Canada ont tous en Haïti charge de famille) ne sont-elles pas des indésirables pour le système économique et politique d'Haïti.

Le coup de la main tendue

Mais on me l'a fait aussi, le coup de la main tendue. Les officiels haïtiens invitent depuis deux ans "tous les fils d'une même patrie à l'unité de la famille haïtienne pour leur participation à l'oeuvre de reconstruction nationale". Mais ils ne savent que répondre quand on leur demande pourquoi tous les Haïtiens qui sont à l'extérieur, et qui ne sont point communistes loin de là, n'ont pas répondu à l'appel. Professionnels et travailleurs, plus d'un demi-million, dispersés dans les îles Caraïbes, aux États-Unis, au Canada et même en Afrique, combien sont rentrés? Par contre, ils continuent, prêtres, médecins, ouvriers, paysans des coins les plus reculés d'Haïti, de fuir un pays qui crie honte et famine, un pays qui coule comme bateau en pleine mer. Seuls sont rentrés au pays des Haïtiens qui avaient appris dans les écoles commerciales ou d'administration qu'ils avaient fréquentées à l'étranger quelle poule aux oeufs d'or ils avaient laissé chez eux et qui sont retournés ouvrir une entreprise de quick money ou travailler comme gérant dans une succursale de corporation multinationale.

Sur la libéralisation du régime j'ai un cas éclairant, le mien. Voilà deux ans que j'ai entrepris des démarches pour rentrer travailler comme prêtre dans mon pays. Mon évêque, un canadien, Mgr Cousineau mort récemment, a frappé à toutes les portes. J'ai moi-même littéralement assiégé le Consulat d'Haïti à Montréal de coups de téléphones et de visites. J'ai rencontré à multiples reprises M. Chavenet et son prédécesseur M. Fritz Day. Les grandes déclarations d'ouverture et de main tendue ne m'ont pas jusqu'à aujourd'hui obtenu mon visa. Cela me fait déjà quatorze hivers de neige, mais je n'ai pas perdu la conviction que ce pays de soleil et de misère qu'est Haïti est le mien et qu'il me sera donné un jour d'y retourner travailler.

Il y a aussi le cas connu de M. Georges Anglade, professeur de géographie à l'UQUAM, qui a fait 15 jours de prison et qui a été sauvé grâce aux démarches de l'ACDI qui patronait son projet de recherche en Haïti. Et que d'autres...

Je terminerai par un autre témoignage. Comme prêtre, j'ai des rapports personnels avec beaucoup de gens qui sont dans l'attente d'une décision fatale de la Cour d'Appel. Et je ne sais comment traduire l'angoisse, l'affolement, le désespoir qu'ils vivent. Quelle voix dira leur refus obstiné de retourner mourir de faim en Haïti? Leur difficulté à comprendre pourquoi le destin s'acharne ainsi sur eux? Traqués en Haïti par la misère et la répression, traqués dans les îles, où souvent ils ont séjourné quelques mois avant d'aboutir au Canada, par le chômage, traqués ici par l'immigration (la Main-d'oeuvre cette semaine a intensifié ses visites dans les manufactures), beaucoup d'entre eux vivent un drame absurde, indicible.

C'est en leur nom que j'ai pris le risque de parler.

Texte de la loi anti-communiste en vigueur en Haïti

Cette loi est votée le

28 avril 1969. Elle est importante parce qu'elle n'a cessé d'être en vigueur depuis et qu'elle est largement « appliquée » (Cf. « Démocratisation ? ») :

ART. 1. — Sont déclarés crimes contre la sécurité de l'Etat, les activités communistes sous quelque forme que ce soit : toute profession de foi communiste, verbale ou écrite, publique ou privée, toute propagation des doctrines communistes ou anarchistes par conférences, discours, bavardages, lectures, réunions publiques ou privées, par tracts, affiches, journaux, revues, feuillets, livres, images, toutes correspondances écrites ou orales avec des associations, qu'elles soient locales, étrangères, ou avec des personnes qui se dédient à la diffusion des idées communistes ou anarchistes, de même que le fait de recevoir, collecter ou fournir des fonds destinés directement à la propagation des dites idées.

ART. 2. — Seront déclarés coupables des mêmes crimes tous ceux qui à un titre quelconque (libraires, propriétaires ou gérants d'imprimerie, propriétaires, locataires, de salles de spectacles publiques ou privées, propriétaires, locataires, loueurs de maisons de résidences, ministres du culte, missionnaires, prédicateurs, professeurs, instituteurs...) auront suggéré ou facilité l'exécution, hébergé ou prêté assistance à leurs auteurs.

ART. 3. — Les individus poursuivis en conformité avec les articles 1 et 2 de la présente loi seront jugés par une Cour martiale militaire permanente.

ART. 4. — Seront punis de la peine de mort les auteurs et complices de ces crimes prévus plus haut, leurs biens meubles et immeubles seront confisqués et vendus au profit de l'Etat.

ART. 5. — Tout individu surpris en flagrant délit d'activités anarchistes ou terroristes est déclaré hors-la-loi.



La pagaille

Du bétail qu'on pend haut et court ou qu'on abat à coups de fusil: c'est une image de grande colère... mais aussi de gaspillage assez effarant. Quelques instants plus tard, à la télévision, on nous montrait, ce même soir, du monde qui meurt de faim au Bangla-Desh... Ainsi les poules reviennent-elles fatalement au poulailler, comme dit le proverbe anglais. Autrement dit, les problèmes qu'on laisse pourrir finissent par crever en plein dans le visage collectif, comme des abcès purulents.

Voilà combien de temps que l'agriculture québécoise est malade, d'une anémie si pernicieuse qu'un peu partout la relève possible achève de disparaître? L'âge moyen de nos producteurs ne cesse de s'élever, d'année en année. Naguère, bien sûr, ils étaient trop nombreux, au temps de l'"agriculture" folklorique. Faut-il attendre maintenant qu'ils aient tous jeté le manche après la cognée? Dans une contrée aux vastes espaces, mais qui se nourrit de plus en plus d'aliments importés qu'elle pourrait produire elle-même. Sur une planète où une bonne moitié du genre humain souffre encore de la famine.

À l'Assemblée Nationale, le Parti Québécois a fait débattre d'urgence une motion de blâme. Mais comment ranimer un gouvernement qui, à l'instar de tous ses prédécesseurs depuis une génération, n'a jamais eu d'autre politique agricole qu'un catalogue confus de "mesures", d'autre vision que celle des cataplasmes? Sans oublier, naturellement, le jargon à la mode, depuis le "remembrement" jusqu'à l'"agro-alimentaire", auquel on revient chaque fois qu'il s'agit de montrer qu'on y pense, quand même...

Certes on y pense, mais on n'agit pas. Plus ça va, plus le fouillis et le chevauchement deviennent inextricables entre le fédéral et le provincial, comme le soulignaient déjà, pendant les années 60, les mémoires d'un "front commun" de toutes les centrales syndicales de l'époque. Et ça continue en empirant, Ottawa toujours soucieux de renchérir en priorité les agriculteurs de l'Ouest et du sud ontarien, Québec devenant sans cesse plus clairement administrateur de faillite. Car de moins en moins le pouvoir réel est là, et sans pouvoir la volonté aussi s'atrophie.

Le coeur du problème, c'est cela et pas autre chose. Nous sommes un peuple, mais nous n'avons pas d'État. Les autres, l'immense majorité des autres peuples, détiennent cet instrument souverain qui permet d'encadrer et de développer une société jusqu'à la limite de ses moyens, tout en aménageant le mieux possible cette interdépendance qui est fatale dans le monde d'aujourd'hui, et qui le sera plus encore dans celui de demain. Pour nous, c'est la dépendance à l'état pur, marché captif sur tous les plans, satellite qui tourne tant bien que mal dans l'orbite de décisions et d'initiatives venues du dehors et, de surcroît, souvent contradictoires.

L'agriculture n'est qu'un aspect, plus spectaculaire et douloureux que les autres en ce moment, de la partie émergée de cet iceberg de la dépendance, qui étouffe et tue peu à peu tout le potentiel d'une société nationale pas plus bête ni certes plus stérile que la moyenne. Une banquise faite des glaces épaisses de la routine, de la peur du changement, de la propagande continuelle et débilatante des agents et profiteurs des "choses telles qu'elles sont".

Un seul exemple. En proposant, la semaine dernière, une enquête "royale" sur l'ensemble de cette jungle qu'est l'alimentation, le Parti Québécois suggérerait qu'on lui assigne entre autres l'objectif suivant: "L'élargissement... du contrôle que peuvent et doivent exercer, par le truchement surtout de leurs mouvements coopératifs, aussi bien les producteurs agricoles que les consommateurs québécois sur la transformation et la distribution des produits alimentaires." Mais à quoi bon parler de cela dans un contexte servile et proprement décadent comme celui qui règne à Québec? Présentement, c'est du rêve en couleurs. L'administration provinciale n'est même plus capable d'éteindre les feux qui éclatent de toutes parts; comment espérer qu'elle puisse se conduire comme l'initiateur et le "développeur" lucide que doit être tout État moderne?

— Quant je pense, me disait récemment un interlocuteur, qu'on ne peut pas entrer dans une épicerie sans tomber sur des produits laitiers qui viennent du Danemark!"

Ils ne sont même pas cinq millions là-bas. Dans un pays grand comme un mouchoir de poche. Mais ils y sont maîtres chez eux. C'est tout l'essentiel de la différence.

... et le p'tit pain

Restons dans le secteur de la mangeaille. Et aussi, hélas, dans celui de l'infériorité bien exploitée...

C'est à propos du boeuf haché. On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de la multitude de bactéries qui y résident, du seuil de tolérance de l'organisme face à ce pullulement, de la valeur des services d'inspection.

Mais on n'a que peu ou pas parlé de la qualité purement alimentaire et "profane" de cette viande relativement modeste, ni du prix auquel on la vend selon les clientèles...

Des amis vont donc en acheter dans l'ouest-ma-chère, là où la minorité dominante est chez elle, à la fois plus riche et plus exigeante que "nous autres". Dans ce magasin d'une grande chaîne où ils se le procurent, le boeuf haché est tout frais et d'un beau rouge saignant à peine tacheté d'un minimum de blanc. \$1.29 la livre (ce jour-là).

Quelqu'un d'autre se présente le lendemain, dans un autre magasin de la même chaîne, mais dans l'est cette fois. Le prix est le même. Seulement voilà, ce n'est plus du tout la même viande: ici, c'est la "tiraille" et le gras qui prédominent, et le rouge qui brille dangereusement par son absence.

On mande le boucher. Il proteste un peu, pour la forme. Puis, se rendant à l'évidence, s'en va en rechignant chercher à l'arrière quelle chose de plus présentable. Ah! nous y voilà, exactement comme dans l'ouest. Combien? \$1.89 la livre!

Exception? Faites vous-mêmes l'expérience et pas seulement dans la viande. Vous verrez que c'est plutôt la règle, selon toute apparence: quand on est né pour le "petit pain"... et que ça se sait.



reur de nom, erreur tout court, arbitraire sans précédent. Se taisent aussi ceux qui en 1964, en 1968, ou tout récemment en 1974, ont goûté en Haïti de la prison, de la torture, en ont échappé, sont au Québec et qui maintenant nous lisent. Ils ne parleront pas, car ils ont tourné la page sur ce pays de cauchemar. Ils ne veulent plus d'enfants. Ils ne prendront pas le risque d'en créer à leurs parents qui sont encore là-bas. Et ce n'est pas seulement la répression passée ou lointaine qui les cloue au silence, mais la situation de privilège qui est maintenant la leur. Car, le Canada avait eu besoin de leur compétence de médecin, de professeur, de comptable. Et la différence de traitement qui leur a été faite, en raison de quelques onces de matière grise dont ils sont si fiers mais qui ont coûté des milliers de dollars au peuple haïtien, aux paysans payeurs de taxes (dans ce pays où l'Université est gratuite mais réservée aux fils de privilégiés) les rend doteusement silencieux, peu solidaire en tout cas de la récente émigration haïtienne, "simple et vile main-d'oeuvre" drainée vers les grands centres métropolitains par les mécanismes d'une économie désormais mondiale.

Où sont les missionnaires Québécois?

Où sont pour témoigner les missionnaires Québécois? Pourquoi ne viennent-ils pas confesser hautement que leur grande mission éducative en Haïti s'est avérée un échec monumental dans la mesure où les cadres qu'ils ont formés se sont tous, les uns après les autres expatriés. Est-ce bien pour Haïti qu'ils ont tant travaillé ou pour le Québec où vivent actuellement leurs anciens élèves? Qu'est-ce qui a ainsi perverti et contrarié la générosité de l'élan missionnaire qui les avaient portés à aller là-bas "faire du

a dû mener pour obtenir l'élargissement d'Haïtiens résidant à Montréal, qui manifestement n'étaient pas des communistes "à la tête d'une invasion", qui avaient été arrêtés à l'occasion d'une simple visite au pays natal?

Trop de Ponce-Pilate

Je n'appellerai pas à la barre des témoins les hommes d'affaires québécois qui réalisent avec la sueur de l'ouvrier haïtien (\$1.00 par jour) une plus-value exorbitante, un profit qui vaut l'or du Pérou. L'un d'entre eux me disait un jour, sans ironie apparente, que c'était de Monsieur Luckner Cambonne qu'il avait appris comment faire de l'argent. Ils jouent en Haïti les St-Bernard et portent l'auréole de développeurs puisqu'ils apportent, sinon toujours le capital, "l'esprit du capitalisme". Il sont eux aussi responsables de l'inflation galopante qu'on connaît en Haïti depuis deux ans (300%) et contribuent au développement du sous-développement. Les derniers rapports économiques décrivent Haïti comme le seul pays d'Amérique latine à connaître une régression économique.

Je le répète, il y a trop d'absents dans ce débat, trop de Ponce-Pilate dans ce procès. On se chicanne sur le nombre des condamnés à la déportation: 700, 1500. On discute de la définition exacte du réfugié politique. Mais le mort est là dans le placard et qui sent. Et tout le monde feint d'ignorer sa présence. On feint d'ignorer que chaque semaine, des paysans haïtiens, au comble du désespoir, s'embarquent sur des voiliers de fortune et vont échouer en pleine mer, dans la rade de Nassau... ou dans les prisons de Miami (où ils sont actuellement plus de 800). Et consuls, diplomates, ministres et juges, tous prêtres de la loi, refusent de reconnaître là les "motifs de pitié", ou les "considérations d'or-

je veux tirer publiquement, devant l'opinion canadienne, les implications de vos récents mensonges.

Le coup de dénonciation

On me l'a déjà dit, le coup de dénonciation. J'ai reçu déjà il y a 5 ans, et par deux fois, la visite de la GRC. Ces messieurs ont été fort courtois. Ils m'ont avoué que j'avais été dénoncé par mon gouvernement comme communiste, comme un ami... du FLQ. On était en 1969. J'en ai souri. Mais actuellement, non, cela ne passera pas comme cela. Et aujourd'hui, je relève cette même collaboration des services locaux de police. Car il est difficile de comprendre autrement l'offensive de la GRC contre deux collaboratrices de Paul Déjean. Le Bureau de l'Immigration sait très bien que notre bureau (comme tous les services aux immigrants) est au service de tous les compatriotes et que nous ne ferons pas la porte à des "illégaux". C'est à cause de cela que nous avons encouragé, aidé plus de 2,000 personnes à sortir d'une situation illégale et à régulariser leur statut. L'Immigration le sait à tel point que lors de l'Opération Mon Pays, elle nous avait demandé, comme à tous les bureaux du genre, que nous lui passions nos listes d'adresses pour que la régularisation se fasse sans même que les personnes aient à se présenter. Ce que nous avions refusé de faire, sur le principe que nous étions au service des Haïtiens et non point des fonctionnaires de l'Immigration. Et actuellement, nous affirmons qu'il n'est pas de notre rôle d'aller dénoncer à la police ces gens qui sont acculés à l'illégalité plutôt que de retourner en Haïti. Ni non plus, et cela nous ne l'avons jamais fait, de les aider, par faux documents ou manœuvres illicites, à se soustraire systématiquement aux règlements du pays dans lequel nous vivons). Alors,

l'économie



Le "mystère" du prix du boeuf

par Pierre Sormany

Depuis une dizaine de jours, les agriculteurs ont manifesté au Québec leur mécontentement, et pour cause: on leur offrait l'année dernière plus de 75 cents la livre pour leurs veaux vivants... Cette année, ils n'en tirent plus que 10 cents à 30 cents en moyenne.

Or, pendant ce temps, les prix à la consommation n'ont guère baissé. À l'épicerie, les pièces de veau ou de bœuf se vendent toujours dans les mêmes échelles de prix. Où va donc cet "argent perdu"?

Les agriculteurs dénoncent donc les intermédiaires, ces forces obscures qui jouent entre le boeuf vivant, le boeuf en carcasse, le boeuf livré à l'épicerie, puis finalement présenté au comptoir.

Un délai nécessaire

La première réponse fournie par les observateurs, lorsqu'on leur pose cette question (où vont les profits?) c'est de demander un peu de patience au consommateur. Une réduction ne passe jamais directement du producteur au consommateur. Le détaillant hésite toujours à réduire ses prix, tant et aussi longtemps qu'il n'est pas certain que la baisse sera réelle et permanente. Généralement, il faut compter entre un ou deux mois avant que le client bénéficie à l'épicerie d'une réduction au niveau agricole.

Or, si l'on se fie aux dernières pages d'annonces publiées par les chaînes alimentaires dans les grands quotidiens montréalais, il semble que les "prix spéciaux" qui avaient quitté le domaine des viandes de manière presque générale depuis un an, semblent y revenir depuis une semaine environ.

Cela confirme donc la première hypothèse. Les ventes de veaux de 400

livres ou de vaches laitières ont généralement lieu en octobre, avant l'hivernement. Or, c'est sur ce marché surtout que les prix ont dégringolé (la baisse est beaucoup moins perceptible sur le bœuf de catégorie A-1 et A-2). Il est donc normal en fait que le consommateur ne commence qu'aujourd'hui à profiter des réductions.

La congélation

Un second facteur peut être invoqué. En cette période où l'incertitude quant au coût des céréales, la mauvaise planification des élevages, et la rareté artificielle créée l'année dernière par l'accumulation des bêtes, incitent maintenant les éleveurs à se débarrasser massivement de leurs veaux et de leurs vaches, avant un hivernement qui s'avérerait trop coûteux, les abattoirs ont donc vu apparaître sur le marché une quantité considérable de cette viande de seconde qualité.

Cette augmentation de l'offre explique certes l'écroulement des prix. Mais en outre, les abattoirs ont profité de ces prix faibles pour acheter des animaux qu'ils congelent aussitôt. Or la viande congelée se vend en général à des prix moins élevés que la viande fraîche. Les agriculteurs ont donc tort de comparer le prix payé pour leurs bêtes au prix de la viande fraîche que l'on trouve en épicerie... Ce n'est pas sur cette dernière surtout que se fera sentir la baisse!

La dépression

Ferdinand Ouellette, professeur d'économie agricole de la faculté des Sciences de l'agriculture à l'Université Laval affirme que le bœuf de toute première qualité a connu une baisse beaucoup moins évidente que celle que déplorent les agriculteurs québécois, concernant les veaux de moindre poids.

Or cette viande de seconde qualité, véritable victime de la dépression des prix, elle est destinée principalement aux conserves, à la charcuterie, ou à la viande hachée.

La dépression dans ce secteur a plusieurs causes. Rappelons toutefois que l'année dernière, une relative pénurie à l'échelle mondiale (et un ralentissement simultané de la production du porc et d'autres viandes, ce qui n'était en fait qu'une coïncidence déplorable) ont provoqué une certaine panique, et une hausse des prix.

Les éleveurs ont alors diminué leurs ventes, pour profiter au maximum des prix et accroître les dimensions de leurs troupeaux.

Cette année toutefois, la hausse des grains (85%) et l'incertitude quant aux approvisionnements ont quelque peu noirci le ciel des éleveurs, qui se sont débarrassés alors de leur excès de bétail. D'autant plus d'ailleurs que l'apparente pénurie de l'année dernière s'avère fautive en fait. Même les producteurs néo-zélandais et australiens qui ne fournissent plus l'Amérique du Nord depuis quelques années ont repris récemment leurs livraisons.

Au moment où le marché canadien est donc inondé de jeunes veaux (400 à 600 livres) ou de vaches, voici que le gouvernement canadien lève l'embargo sur les importations de bœuf en provenance des États-Unis. Or, les prix ridicules payés chez nos voisins du sud pour le lait industriel (\$6.50 les 100 livres, soit la moitié du prix coûtant environ!) incite bien des éleveurs à se débarrasser de leurs vaches laitières. Tout ces facteurs conjugués expliquent pourquoi, en quelques semaines, les prix payés aux marchés pour la viande de seconde qualité ont baissé de 100%, voire même de 200%.

La moitié des actionnaires perdent tout mais l'Excellence pense éviter la liquidation

par Jean Chartier

Les administrateurs de l'Excellence, compagnie d'assurance sur la vie, estiment avoir bloqué le courant qui poussait cette institution à la dérive, ils affirment être maintenant en mesure d'éviter la liquidation et finalement ils annoncent que leur maison d'affaires recevra probablement d'ici quelques mois l'autorisation de vendre à nouveau des polices d'assurance.

Telles sont les grandes lignes qui ressortent de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue jeudi soir à la Place d'Armes. Les administrateurs ont attribué le retard à la présentation des états financiers de la compagnie pour l'année 1973 à des délais qui ont mis les vérificateurs pour opposer le point final au document controversé.

Pour l'année 1973, la compagnie l'Excellence affiche un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$10.681 montant qui a aussitôt été porté au déficit accumulé qui s'établissait maintenant à \$912,363. A vrai dire, la situation de cette société n'est guère reluisante et certains actionnaires ont mentionné qu'ils ne s'attendaient pas à recevoir de dividendes avant plusieurs décennies.

Les difficultés ont débuté dès la fondation de l'Excellence voici une dizaine d'années. À l'époque des personnalités aussi connues que Charles Perreault, aujourd'hui le Conseil du patronat, et Alphonse Riverain, l'ex-recteur de l'Université du Québec, mettaient

de l'avant l'idée d'une compagnie d'assurance-vie qui viserait à atteindre le public des professionnels et des hommes d'affaires. On voulait ajouter aux services traditionnels et agir à titre de conseiller pour les placements des titres de succession.

Des actions non payées

Dès le départ, l'on commis une première erreur. La loi des assurances demandait l'émission d'actions d'une valeur nominale de \$100. Plutôt que de recueillir le montant qui apparaissait élevé, l'on s'en tient à la collection d'une fraction du capital-actions vendu. L'on émit alors au moins quelque 700 actionnaires 20,000 actions pour lesquelles ceux-ci ne déboursèrent effectivement que \$25 l'unité en sus d'un montant de \$25, voué au surplus d'apport. On disposa donc de \$500,000 en capital-actions; de plus, on prévoyait \$1,500,000 que les actionnaires se réservaient le privilège de payer au fil des années.

De façon marquée, l'Excellence répéta de piètres performances. Au fond, a expliqué un de ses nouveaux administrateurs, M. Yves Leduc, cela tient d'abord au fait que les nouvelles compagnies d'assurance doivent mettre sur pied durant leurs premières années d'opération des réserves mathématiques qui groupent tous les fonds. De plus, l'Excellence a été victime de son directeur-général, selon ce qu'il a été expliqué au JOUR, celui-ci n'avait pas

payé au nom de la compagnie les \$140,000 de primes de réassurance pour les polices impliquant plus de \$10,000. Ce problème administratif a causé soudainement en 70 un état de crise. Pour résoudre le problème, la direction demanda l'émission de nouvelles actions à la direction des assurances de la province mais celle-ci refusa avant que le capital souscrit n'ait été payé. L'on subdivisa alors la valeur des actions comme l'autorisait la modification de 1965 à la loi des assurances. En acceptant cette manière de procéder la direction des assurances permettait que les actions souscrites mais non payées soient vendues à des tiers. Cette opération ne connut qu'un succès relatif. Finalement, l'Excellence fut accusée à réclamer de ses actionnaires un nouvel investissement de \$292 pour chaque \$250 investis.

Les pertes d'investissement

C'est là que les choses se corsèrent définitivement. La moitié des actionnaires refusa de faire toute autre mise de fonds dans cette compagnie. Cela donna lieu à des désaccords patents lors d'une Assemblée spéciale tenue en 1973. Aujourd'hui l'on compte moins de 350 actionnaires dans l'Excellence. Tous les autres ont vu leur capital-actions qui s'élevait à \$380,000 confisqué par la compagnie. La raison; ils n'avaient pas acquitté le complément des actions qu'ils avaient théoriquement achetées.

L'acte juridique de confiscation date de mars 1973. Aujourd'hui l'on compte 77,107 actions valides à \$5, ce qui donne un avoir net des actionnaires de l'ordre de \$300,000 tout le reste des fonds ayant été acheminé vers la réserve pour les réclamations des assurés. En conséquence, le surplus d'apport se chiffre à un peu plus d'un million d'après le déficit totalisé \$912,000. En somme, la situation de cette petite compagnie d'assurance-vie est loin d'être mirobolante. Son nom lui a porté malheur. Dans les années 60, l'on avait regroupé 12000 assurés. L'on en a conservé 840. Le surintendant des assurances décidera incessamment s'il juge la situation de la compagnie suffisamment saine pour qu'elle recommence à vendre de nouvelles polices d'assurance. Si la décision s'avère positive, les administrateurs embaucheront à plein temps l'ancien président de la compagnie. Récemment, elle a cédé même des locaux dans le but de faire des économies.

Depuis quelques années, la loi sur l'assurance-vie requiert de toute nouvelle compagnie qu'elle dispose d'un capital minimum de \$2 millions avant de débiter ses opérations. Le cas de l'Excellence illustre bien les difficultés que risque d'entraîner une insuffisance de fonds. Au début des années 60, plusieurs nouvelles compagnies d'assurance telles la Westmount Life ont vu le jour.

bref économie

Lessard compare deux situations: le bois de sciage et le boeuf

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec adoptera des mesures pour contrer les difficultés auxquelles fait face le marché du bois d'oeuvre, dès qu'il aura pris connaissance d'un rapport soumis par l'Association des manufacturiers de bois de sciage.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a fait cette déclaration en Chambre, vendredi, après que le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, eut dressé un bilan négatif de cette industrie.

Selon M. Lessard, la situation serait comparable à celle qui sévit dans le secteur agricole au Québec. Il a déploré que le prix du bois, fixé à \$200 les 1,000 pieds il y a un an, soit maintenant passé entre \$90 et \$95 le 1,000 pieds.

M. Lessard soutenait aussi que la situation de l'emploi n'était pas non plus reluisante dans cette industrie puisque 10,000 pertes d'emploi sont déjà prévues.

A cet égard, M. Drummond a rappelé qu'un récent arrêté en conseil permettait aux industries impliquées de garder leurs équipes en forêt pour diriger le bois vers les usines de pâtes et papier s'il y a lieu.

D'autre part, le ministre a assuré le député qui l'interrogeait, qu'un comité intergouvernemental avait entrepris des discussions avec l'État du Maine concernant la décision récente des autorités de cet État de diminuer l'approvision-

nement en bois des industries de sciage situées le long de la frontière.

Le chômage redeviendra le problème No 1 aux États-Unis

(AFP) — Le chômage a de nouveau fortement augmenté le mois dernier aux États-Unis, où 6 pour cent de la population active (soit 5.5 millions d'Américains) sont maintenant sans emploi.

C'est la première fois depuis novembre 1971 que le chômage atteint un taux aussi élevé, ce qui semble confirmer que l'économie américaine est entrée en régression.

Le chômage a particulièrement augmenté en octobre chez les noirs où le taux de chômage est passé en un mois de 9.8 à 10.9 pour cent. En revanche, le taux de chômage de la population blanche reste à 5.4 pour cent.

Le président Ford a demandé il y a un mois au Congrès de prévoir la création d'emplois publics, si le taux de chômage atteignait 6 pour cent pendant trois mois consécutifs. Le Congrès n'a pas encore eu le temps de se saisir de cette question et devrait l'examiner après les élections du 5 novembre.

Il y a fort peu de chances que le taux redescende au cours des prochains mois, si l'on songe aux nombreuses mises à pied annoncées dans l'industrie automobile, l'industrie électronique et les services de transport, notamment.

Mme Plumptre a oublié les intermédiaires Le rapport fédéral sur le prix du boeuf ne satisfait pas le NPD

OTTAWA (PC) — L'ensemble du travail de la Commission de surveillance du prix des aliments permet d'être quelque peu sceptique à l'endroit de cet organisme, a déclaré à la Presse canadienne le leader néo-démocrate Ed Broadbent, commentant le dernier rapport de cet organisme consacré au prix du boeuf.

La Commission, dirigée par Mme Beryl Plumptre, a publié, vendredi, un rapport exclusivement consacré à la marge des détaillants de la viande de boeuf, évitant de toucher ainsi aux activités de ceux que le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, appelle "les exploitateurs, les spéculateurs de la pire espèce qui contrôlent le marché en entreposant à volonté du boeuf."

M. Wagner demandait en effet au gouvernement jeudi soir, au cours du débat spécial consacré au problème de l'industrie du boeuf, d'examiner les activités des "intermédiaires."

"Par intermédiaires, avait précisé M. Wagner, je ne veux pas nécessairement parler des détaillants... mais plutôt de ces aventuriers qui font flèche de tout bois dans notre système économique, et ces gens-là, a-t-il dit, sont connus des ministres concernés."

Pour le leader néo-démocrate, "il ne s'agit pas de mettre en doute l'intégrité de la Commission Plumptre, mais de constater qu'elle est biaisée et refuse obstinément de critiquer le secteur corporatif."

Rapport

Le rapport de la Commission de surveillance du prix des aliments conclut dans son rapport sur le prix boeuf que:

—Entre le 4 mars et le 27 avril, le prix de détail du boeuf n'a pas beaucoup varié, mais que ces prix sont plus élevés à Winnipeg qu'à Toronto et Montréal;

—D'autre part, les prix de détail varient "quelque peu", d'une chaîne de magasin à l'autre, dans une même ville;

—Il y a des différences régionales pour le prix de certains morceaux, la viande de première qualité étant plus chère dans l'Ouest et inversement;

Les marges de détail sont un peu plus basses à Toronto et à Halifax que dans les cinq autres villes étudiées qui sont Edmonton, Calgary, Winnipeg, Ottawa et Montréal.

Whelan retire sa promesse d'enquête

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a tenu à réserver sa décision hier aux Communes quant à son intention d'instituer sa propre enquête sur l'industrie du boeuf au pays.

Poussé au pied du mur par le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui lui demandait de reprendre en Chambre les propos qu'il tenait à l'extérieur des Communes, jeudi soir, pendant le débat spécial sur l'industrie du boeuf, M. Whelan s'est contenté d'affirmer qu'il devait étudier le rapport de la Commission Plumptre sur la question avant de prendre une décision.

Le rapport Plumptre, rendu public hier, ne touche qu'à la marge de prix chez les détaillants de boeuf à travers le pays, de sorte que le ministre pourrait vraisemblablement instituer sa propre enquête sur les structures profondes de cette industrie.

M. Whelan s'est par ailleurs refusé à confirmer la promesse qu'il faisait jeudi soir à la presse, selon laquelle

Broadbent

Pour M. Broadbent, même cette analyse des seuls prix de détail porte à critiquer en ce que la Commission n'en tire aucune conclusion. La commission constate, a-t-il dit, que certaines chaînes vendaient plus cher que d'autres. Donc, elles font plus de profit. La Commission a le devoir de les nommer.

D'autre part, la Commission n'a fait aucune allusion sur des systèmes nouveaux de mise en marché et donc sanctionne implicitement le système actuel.

au dire de M. Broadbent, le gouvernement assurerait les éleveurs de veaux qu'ils ne perdraient pas d'argent s'ils continuaient à garder leur bétail durant l'hiver.

Le ministre a soutenu que cette déclaration devait être comprise dans le contexte plus général d'un programme de stabilisation des produits agricoles, que le gouvernement a l'intention de présenter bientôt à la Chambre "afin d'assurer que les agriculteurs ne perdent pas d'argent pour leur production".

Invité à commenter d'autre part une déclaration d'un membre de la Commission Plumptre, qui, selon M. Broadbent, aurait soutenu que la seule façon pour assurer de meilleurs revenus aux producteurs de boeuf consisterait à réduire la production, M. Whelan a affirmé que le gouvernement devrait reviser en profondeur l'industrie du boeuf afin de trouver le meilleur moyen pour distribuer adéquatement cette forte production à travers le monde.

Serge Ménard

Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR "AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il?

Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:

Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: _____
ADRESSE: _____
TÉL. _____ VILLE: _____
QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐
NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐
REMARQUES: _____

Université Laval

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Programmes offerts au trimestre d'hiver 1975
(Plus de 150 cours et un ensemble de programmes de recherches)

Premier cycle:

- Baccalauréat en théologie.
- Baccalauréat en arts avec majeure en théologie.
- Baccalauréat en catéchèse.
- Baccalauréat en éducation (ens. sec. - catéchèse).
- Diplôme en théologie.
- Certificat en théologie.

Deuxième et troisième cycles:

- Maîtrise en théologie (M.Th. - 30 crédits)
- Maîtrise en arts en théologie (M.A. Th. - 60 crédits) (Avec ou sans thèse).
- Doctorat (D. Th. - 60 crédits)

* Possibilité de concentration dans les domaines suivants:

- Écriture Sainte
- Histoire
- Dogme
- Morale
- Pastorale
- générale
- catéchétique et scolaire
- de la communauté chrétienne
- hospitalière

• Sciences humaines de la religion

RENSEIGNEMENTS:

M. Yvon Roy (1er cycle)
M. Raymond Latlamme (2e et 3e cycles)
Faculté de théologie
Université Laval, Québec 10.
Tél.: 656-3576

Cité universitaire, Québec

carrières

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR

Pavillon Albert-Prévost

POSTES DISPONIBLES À TEMPS PLEIN POUR INFIRMIERS (ÈRES) LICENCIÉS (ÉES)

Personnel possédant un post-scolaire en psychiatrie ou encore une expérience pertinente.

Les personnes intéressées et motivées à développer des contacts inter-personnels au sein d'une relation thérapeutique avec notre clientèle sont priées de s'adresser au:

Service des Soins Infirmiers
Hôpital du Sacré-Coeur
6555 ouest, boul. Gouin
Montréal
H4K 1B3

334-2440 (LOCAL 225 OU 227)

COMPAGNIE JEUNE ET DYNAMIQUE

recherche

TRADUCTEUR(TRICE)

d'expérience pour son service de traduction.

Le(la) titulaire devra avoir les compétences nécessaires pour traduire dans une grande diversité de domaines et reviser à l'occasion le travail des autres traducteurs et collaborateurs.

Conditions de travail intéressantes et traitement en rapport avec la compétence.

Adresser un curriculum vitae complet accompagné de quelques modèles ou extraits de traduction au:

Journal LE JOUR
C. P. 126,
387 Boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.

Saint-Hyacinthe, P.Q.

requiert pour son service:

ADMINISTRATION DES SOINS INFIRMIERS SURVEILLANTES

- Postes à temps complet et à temps partiel régulier
- Travail de nuit

EXIGENCES:

- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Baccalauréat en sciences infirmières, de préférence.
- Expérience en administration
- Leadership.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 novembre 1974 au:

Service du Personnel
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750 Laframboise
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 4Y8

HÔPITAL SACRÉ-COEUR DE MONTREAL

(Centre de soins ultra spécialisés)

RECHERCHE

- Infirmiers (ères) autorisés (es)
- Infirmiers (ères) auxiliaires

Pour des postes de jour, de soir et de nuit à temps complet, à temps partiel et sur appel pour les unités de soins suivantes:

Médecine et chirurgie - orthopédie - neuro-chirurgie - soins intensifs - salle d'opération - équipe volante - pouponnière et pédiatrie.

Bien vouloir s'adresser au:

Service du personnel
333-2361

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

recherche

AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

— Personne qui, dans le respect des politiques et des structures établies, s'occupe de recrutement et sélection du personnel, d'analyse des tâches et de classification des emplois, de planification des besoins en effectifs nouveaux en collaboration avec les cadres du centre hospitalier, ainsi que d'autres questions administratives inhérentes à la gestion du personnel.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Diplôme universitaire de 1er cycle de préférence en sciences humaines (orientation, psychologie industrielle, relations industrielles ou discipline connexe) ou en administration.
- Exigence d'au moins une (1) année dans la gestion du personnel, de préférence dans le secteur de l'emploi.

SALAIRE:

— Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:

St-Jean, à quelque vingt milles de Montréal.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 novembre 1974 au:

Directeur du personnel,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920, Boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101, local 220.

ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

NATURE DE L'EMPLOI:

- Rédiger la correspondance et les comptes rendus, préparer les dossiers et recueillir la documentation;
- Voir au classement des revues, journaux;
- Participer à l'organisation de congrès, conférences, journées médicales, tournées d'information.

QUALITÉS REQUISES:

- Avoir complété le cours scientifique;
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience;
- Connaître la sténographie, la dactylographie;
- Être dynamique, débrouillarde, discrète;
- Avoir une très bonne connaissance de la langue française ainsi que des aptitudes à la rédaction

RÉMUNÉRATION:

Salaire à discuter.

Veillez faire parvenir, avant le 11 novembre, votre curriculum vitae à:

Richard Bienvenu
Adjoint au Directeur
5064 avenue du Parc
Montréal
H2V 4G2



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Sous l'autorité du coordonnateur des Services comptables, le titulaire sera responsable des activités reliées aux opérations comptables en conformité avec les principes et les techniques d'enregistrement établis par le collège.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

1. Complète, corrige ou procède aux écritures de journal propres aux états financiers ainsi qu'au traitement pour l'informatique.
2. Prépare les états financiers périodiques et collabore au contrôle budgétaire.
3. Assume toute autre responsabilité que pourrait lui confier son responsable immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

1. Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle.
2. Détenir un diplôme comptable professionnel.

SALAIRE: (minimum-maximum- \$8,814. à \$15,841)

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 12 novembre 1974 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Cégep du Vieux Montréal
C.P. 1444 Station N
MONTREAL H2X 3M8

LE JOUR

a besoin
de camelots
dans Outremont
et N.D.G.

composez
331-8961

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC) DES PRÉS-BLEUS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

- Le Directeur Général mandaté par le Conseil d'Administration, aura à préparer des budgets et des plans d'organisations.
- Avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire, du Conseil d'Administration, des Comités de Citoyens et des groupes populaires, il veillera à ce que les orientations fixées par ceux-ci soient poursuivies. Il en est de même pour l'exécution, la coordination et l'administration des programmes de service.
- Il sera le lien entre les entités suivantes: la population, le Ministère des Affaires Sociales, le personnel, le Conseil d'Administration afin d'aider celui-ci dans les décisions à prendre.

EXIGENCES:

- Expérience et/ou formation et aptitude à l'administration, la direction et la coordination d'un établissement public.
- Aptitude à travailler en équipe et à animer; facilité de contact avec les individus et les groupes.
- Formation suffisante en animation pour être capable d'écouter, de synthétiser et d'intégrer les besoins du milieu dans des programmes fonctionnels.
- Notions de psychologie et de sociologie.
- Connaissance suffisante du secteur des Affaires Sociales, du C.L.S.C. et de la loi 65.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications.

INSCRIPTION:

Veillez faire parvenir votre offre de service accompagnée de votre Curriculum Vitae, au nom et à l'adresse suivante avant le 25 novembre 1974:

M. ALAIN BARBEAU, animateur-Analyste,
C.L.S.C. des Prés-Bleus,
1237, Boul. Sacré-Coeur,
C.P. 220,
ST-FÉLICIEN,
Lac-St-Jean, GOW 2N0
(Concours pour Directeur Général)

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

recherche

AGENT DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

FONCTIONS:

- Personne qui identifie et analyse les besoins des cadres et du personnel en général en ce qui a trait à leur développement.
- Elle conçoit un programme éducatif en accord avec les politiques élaborées en ce sens et avec les besoins identifiés, voit à sa mise en application et évalue son efficacité.
- Elle agit comme personne-ressource et conseil auprès des cadres en matière de développement organisationnel et changement planifié.

EXIGENCES DE L'EMPLOI:

- Diplôme universitaire de 1er cycle de préférence en sciences humaines (pédagogie, orientation professionnelle, psychologie industrielle) ou en administration.
- Expérience de quelques années dans l'éducation des adultes ou l'animation.

SALAIRE:

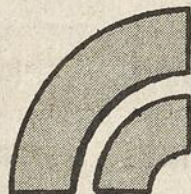
— Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:

St-Jean, à quelque vingt milles de Montréal.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 novembre 1974 au:

Directeur du personnel,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920, Boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101, local 220.



cegep rimouski OFFRES D'EMPLOI

requiert les services de

professeurs dans les disciplines suivantes:

GÉNIE-CIVIL:

2 professeurs à temps plein.

Qualifications:

Baccalauréat en science appliquées, option génie-civil plus expérience industrielle.

MÉCANIQUE DU BÂTIMENT:

1 professeur à temps plein.

Qualifications:

Baccalauréat en mécanique plus expérience industrielle en ventilation, climatisation et réfrigération.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Janvier 1975

TRAITEMENT:

Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au directeur des services pédagogiques d'ici le 8 novembre 74. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de services.

Cégep de Rimouski,
60 ouest, rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué. G5L 4H6.

CONSEILLERS EN GESTION - DIRECTION SERVICE OUTRE-MER

Nous recherchons des conseillers en gestion-direction pour entrer en service à partir du mois de décembre 1974.

- 1) Des Ingénieurs industriels spécialisés en méthodes, planification, simplification du travail, contrôle des coûts, etc.
- 2) Des Spécialistes en formation professionnelle des cadres-communication, prise de décision, organisation du travail, etc.

Notre client est une société d'envergure internationale. La durée du travail outre-mer varie selon les disciplines - le salaire est établi à partir de la compétence. Une allocation de séjour intéressante y est ajoutée.

Si vous avez les compétences requises, s'il vous plaît veuillez communiquer avec M. C. Gilles Chenier, C.P. 251, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Québec H4Z 1G6. (514) 878-3011. Dossier No. 2577

Riddell
Stead
& Associés
Ltée

conseillers en administration

membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration



COLLÈGE DE ROSEMONT (CEGEP)

6400 — 16e avenue
Montréal

AVIS DE CONVOCATION

A: TOUS LES PARENTS D'ÉTUDIANTS DU CEGEP

Vous êtes par la présente convoqués en assemblée générale aux fins d'élire vos quatre (4) représentants au Conseil d'administration du Collège.

Cette assemblée générale aura lieu le JEUDI 7 NOVEMBRE 1974 À 20 HEURES en l'auditorium du Collège

Le secrétaire général

Gordon Guillet

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉTUDIANTS COLLÈGE DE ROSEMONT

AVIS DE CONVOCATION

Le JEUDI 7 NOVEMBRE 1974, après l'élection des quatre (4) représentants des parents au Conseil d'administration du Collège, il y aura assemblée générale de l'Association des parents en l'auditorium du Collège. A cette assemblée, vous serez appelés à élire les cinq (5) officiers de l'Association, président, vice-président, secrétaire-trésorier qui formeront avec les quatre (4) représentants susmentionnés, le Conseil des parents de l'Association pour l'année 1974-75.

Le président de l'Association
Louis-Philippe Gagnon

CONFIEZ
VOS OFFRES
D'EMPLOI
AU QUOTIDIEN

LE JOUR.
VOUS SEREZ
SATISFAITS.

630

Avis légaux - soumissions
appels d'offres

Sous la rubrique
630
des petites annonces,

LE JOUR

publie vos avis légaux,
soumissions et
appels d'offres.
Communiquez avec:
Ginette Tremblay
331-8961

LE JOUR

vie et culture

À propos de la série "Urba 2000" du cinéaste Michel Régnier

L'urbanisme, c'est l'affaire de tout le monde

par Jean-Pierre Tadros

C'est dur de se retrouver comme ça, brutalement, confronté à sa propre ignorance. Disons que cela surprend. Car il suffit que l'on se mette à parler un peu sérieusement de problèmes d'urbanisme pour que l'on se retrouve brusquement démuni. Et pourtant ce n'est que de la ville qu'il s'agit; de cette ville même dans laquelle nous vivons. Mais précisément parce qu'elle fait partie de notre environnement quotidien on ne sait plus la voir. Et puis, nos villes de nos jours, principalement en Amérique du Nord, sont sujettes à trop de bouleversements pour qu'on ait le temps de développer une conscience quelconque de son existence. Alors on fait semblant de ne rien voir.

Et pourtant nos villes, au Québec comme ailleurs, mais au Québec très particulièrement, sont la proie de véritables vandales qui ont l'appui de nos gouvernants parce qu'ils parlent de développement... et millions. Or ces développements passent par le saccage systématique de tout un patrimoine, de toute une réalité urbaine que l'on remplacera brutalement par de ces édifices qui iront chatouiller le ciel tout en détruisant irrémédiablement l'harmonie du milieu. Ou bien alors ira-t-on creuser une autoroute au milieu d'une ville, question d'encourager naturellement le flot catastrophique des voitures à aller s'engouffrer en plein centre-ville. Non, ce que l'on fait à nos villes, ici-même au Québec, dépasse l'entendement.

Une population avachie

Mais si une telle situation prédomine chez nous c'est que d'une part il existe une minorité très puissante de promoteurs agressifs, et de l'autre une population avachie n'ayant aucune connaissance des problèmes. Et entre les deux, les pouvoirs municipaux et provinciaux bien contents de cette situation. Or, comme allait nous le faire remarquer Michel Régnier, il ne s'agit pas tellement d'empêcher les promoteurs immobiliers d'investir dans de nouveaux projets comme de les empêcher de détruire impunément la ville. En d'autres termes, tout est une question de politique cohérente en matière d'urbanisme.

Or les maux de notre ville, de Montréal, on a appris à les connaître. Du scandale Concordia, au scandale de l'autoroute est-ouest, à celui

du village olympique en passant par le pourrissement de certains quartiers; ces maux-là on a appris à les connaître. Non pas grâce aux informations que les journaux publient — il n'existe pas beaucoup de chronique d'urbanisme! — mais surtout grâce à une série de films produits par l'ONF dans le cadre de Société Nouvelle/Challenge for Change, et intitulée "Urbanose".

Cette série de quinze films, réalisée par Michel Régnier, avait permis de soulever et d'illustrer de façon saisissante certains des maux dont souffrait la métropole du Canada (pour faire plaisir au maire Drapeau). Il restait alors à apporter des réponses. Et c'est précisément le but de la nouvelle série que lance l'ONF jeudi dernier; série que l'on doit toujours à Michel Régnier et que l'on a intitulé cette fois-ci "Urba 2000".

Un travail de longue haleine

Pourquoi ce 2000? Eh bien, tout simplement parce que ce n'est pas du jour au lendemain que l'on pourra apporter des solutions à l'état lamentable de nos villes. Les solutions passent par une sensibilisation de la population, sans laquelle rien ne peut se faire. On est donc engagé dans un travail de longue haleine. Mais comment précisément entamer ce travail de sensibilisation?

En dressant tout d'abord un inventaire des problèmes que rencontrent une ville moderne. Et c'est ce qu'a fait "Urbanose". Ensuite, en essayant d'apporter des solutions concrètes à ces problèmes. Or comment le faire de la manière la plus frappante sinon en allant voir ailleurs ce qui s'est déjà fait, avec succès, en ce domaine. Et c'est précisément ce que nous propose "Urba 2000" en dix films qui nous amèneront successivement voir ce qui se passe en urbanisme dans des villes comme Dusseldorf (Allemagne), Bologne (Italie), Sapporo (Japon), Saskatoon (Saskatchewan, Canada), New York (Etats-Unis), Basingstoke - Runcorn (Grande-Bretagne), Grenoble - Villeneuve (France), Varsovie (Pologne). Autant de lieux urbains qui nous offrent des solutions concrètes à des problèmes non

moins concrets, bien que différents.

On comprendra peut-être mieux l'importance de ce choix lorsqu'on aura dit comme il s'est effectué. Michel Régnier, assisté cette fois-ci de l'architecte Luc Durrant (qui a réalisé entre autres le Pavillon du Québec à l'Expo 67), ont tout d'abord commencé à explorer méthodiquement les avenues possibles pour le traitement de la vie urbaine. Ils ont été ainsi amenés à visiter plusieurs pays et à consulter environ 300 spécialistes des questions urbaines. Suite à cette recherche extensive, ils ont fait une première sélection de sujets à partir de 145 villes canadiennes et étrangères. De ce premier ensemble de sujets, une quarantaine parmi ceux qui présentaient le plus d'intérêt ont été étudiées à fond. Et après une dernière analyse, la sélection finale des dix meilleurs sujets a été effectuée.

Tout cela pour dire qu'un important travail de recherche et de synthèse a été réalisé; mais toujours en ayant à l'esprit les possibles applications que l'on pourrait en faire au Québec. Un exemple: Varsovie.

L'exemple de Varsovie

Varsovie, sur le plan de l'urbanisme cela ne vous dit pas grand-chose. En fouillant un peu dans vos souvenirs vous vous rappelez que ce fut une ville détruite aux 9/10 par l'armée allemande sur ordre d'Hitler qui entendait supprimer à jamais de la carte cette ville. Naturellement, les bombardements ne nous rapprochent pas beaucoup de l'expérience vécue par nos villes nord-américaines. On demeure donc un peu sceptique lorsque l'on voit défiler les premières images de Varsovie.

Et puis l'on se met à parler de reconstruction; de cette volonté farouche du peuple de Varsovie de reconstruire exactement le cœur de la ville comme il l'avait été avant la guerre et depuis des générations. On commence alors à comprendre que la reconstruction (et dans des situations moins radicales: la rénovation) ce n'est pas une phobie d'urbaniste. Non, ce



La vieille ville à Varsovie

besoin de reconstruire partait, pour les habitants de Varsovie, d'une nécessité de retrouver tout un héritage socio-culturel qui, lentement, s'était ancré dans les pierres de cette ville. Et ce qui est encore plus fantastique en regardant le film, c'est de s'apercevoir que cette reconstruction de la ville à partir de 1945, comme celle du Palais de Varsovie en 1972, était animée par un véritable mouvement populaire. Si le cœur vous dit maintenant de vouloir sauver la vieille ville de Québec? Notre patrimoine?

La leçon de ce film était alors on ne peut plus éclatante: c'est qu'une ville, c'est l'affaire de tout un chacun; c'est que l'urbaniste ne peut pas beaucoup sans l'appui de la population. Mais comment avoir précisément cet appui populaire?

L'exemple de Bologne

Un autre film de Michel Régnier vient nous apporter un élément de réponses, et c'est le film sur Bolo-

gne. Cette ville italienne — depuis qu'elle a élu un conseil municipal communiste, et fort de son expérience dans le mouvement coopératif — a en effet prouvé à l'Italie et au monde qu'une ville moderne pouvait consacrer 40% de son budget aux affaires sociales. Mais cela n'est possible que grâce à l'énorme participation de la population, c'est-à-dire grâce aux conseils de quartier.

On découvre alors dans ce film sur Bologne comment on peut faire d'une vieille ville non pas un musée mais une cité dynamique. Une cité qui a opté pour le mieux être de ses citoyens, pour une meilleure qualité de vie et non pour des réalisations de prestige. On s'aperçoit, par exemple, que les transports en commun gratuits ne sont pas une chimère. On s'aperçoit aussi que le mouvement coopératif largement étendu peut

créer une nouvelle dynamique fort salutaire aux citoyens. Avec Bologne, on se sent à nouveau devenir citoyen d'une cité qui a quelque chose à offrir.

Je reprocherai peut-être, ici, au réalisateur d'avoir fait une trop grande place aux interviews au détriment d'une analyse un peu plus en profondeur de la situation socio-économique de cette ville. Autant les témoignages pouvaient être importants, dans un cas comme Varsovie, autant ils deviennent redondants dans le cas de Bologne. Ici, on veut voir et en apprendre davantage.

Mais voilà que l'on devient exigeant. N'est-ce pas la

preuve que ces films de la série "Urba 2000" font leur effet? Car ce qui devient évident au visionnement de ces documents, c'est qu'on est fort peu sensibilisé aux problèmes soulevés par nos villes modernes. "Urba 2000" nous découvre tout à coup tout un champ d'action insoupçonné. "Urba 2000" nous donne des points de repère solides qui nous permettent de ne plus avaler tranquillement toutes les "bêtises" que nous lance à la figure notre maire Drapeau.

Ce "bon" maire qui brusquement nous parle de "qualité de la vie", il serait peut-être temps de l'envoyer faire un stage à Bologne; cela lui permettrait sans nul doute de reprendre contact avec la réalité. D'ici là, nous, nous ne serons plus dupes, car nous savons maintenant qu'une ville cela peut être au service de l'homme.

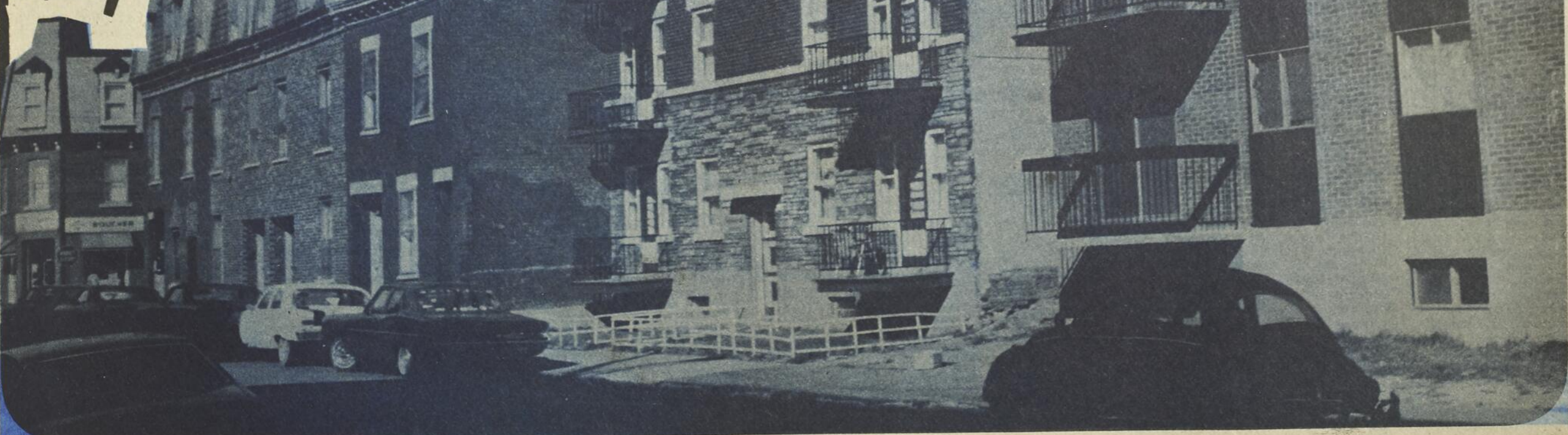
Une question de vie

Non, il faudrait obliger tout le monde à aller voir "Urba 2000". Les questions soulevées sont trop fondamentales pour qu'on les esquisse une fois de plus. Radio-Canada nous présentera en 1975 la série de films à la télévision. Il faut que ces films passent à la plus forte heure d'écoute. C'est une question de vie.

D'ici ce passage à la télévision l'ONF les fera circuler dans le circuit communautaire. Et parmi les premières personnes visées par ces projections, il y a, nous a-t-on dit, tous ceux qui ont un certain pouvoir de décision: les maires, les conseillers municipaux, nos ministres.

Ah oui! Que notre ministre des Affaires culturelles fasse donc un petit effort et les voie donc ces dix films. Il pourra alors nous faire un beau petit discours sur les rénovations de la Place Royale à Québec. Ce sera fort amusant de l'entendre...

Montréal, retour aux quartiers



en toutes lettres

La chronique de François Ricard

“Journal dénoué” de Fernand Ouellette

Le voyage intérieur d'un poète

Journal dénoué, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, 245 pages.

C'est un très beau livre qui vient de valoir à Fernand Ouellette le prix de la revue *Études françaises*. A la fois confession et essai, reconstitution du passé et tableau du présent, oeuvre du coeur et de l'esprit, le *Journal dénoué* témoigne en effet d'une perfection d'écriture, d'une richesse de pensée et d'une connaissance de la vie intérieure qui font de son auteur l'un des écrivains les plus graves et les plus accomplis de sa génération.

L'autre “je”

On connaissait chez Fernand Ouellette le poète, l'essayiste, le critique; et l'on pressentait sous sa poésie dense, résistante (difficile même), de même que sous le langage concentré de son *Varèse* ou de son *Novalis*, on pressentait, dis-je, par delà la pudeur ou l'apparente objectivité de ses écrits, le poids d'une expérience personnelle extrêmement féconde qui, tout en les engendrant, était en même temps engendrée et guidée par eux, cachée en eux comme leur source perpétuellement active. Derrière ces textes, on le devinait, un autre texte s'écrivait, subjectif, clandestin, lié de très près aux oeuvres de l'écrivain et cependant distinct d'elles, plus proche qu'elles de sa vie et de sa conscience individuelle - et c'est ce texte qu'aujourd'hui nous dévoile Fernand Ouellette, c'est-à-dire, derrière le “je” toujours étranger de ses poèmes, cet autre “je” plus humble, plus faible et plus tourmenté, ce “je” non-métaphorique, temporel, qui est celui, tout simplement, de l'homme.

L'homme, et non le personnage. Et c'est pourquoi, au lieu des mémoires, il a opté pour un genre d'autobiographie assez particulier, presque unique en littérature québécoise, et que j'appellerai le “voyage intérieur”, d'après le titre d'un volume que Romain Rolland, cet illustre oublié, éprouva le besoin

d'écrire en plus de ses *Mémoires*, parce qu'il sentait fausse ou incomplète l'image de lui-même que proposaient ceux-ci, composés surtout de faits officiels, extérieurs, souvent immenses sur le plan historique mais sans rapport direct avec son être véritable. Voyage intérieur, c'est-à-dire descente en soi-même, dans une région de l'être fondamentale, où les événements publics ne comptent que par leur effet ou leur résonance dans l'intimité du sujet, et où importent par-dessus tous les événements privés - lectures, rencontres, méditations, réflexions - qui furent pour la conscience des moments décisifs de son évolution et lui permirent tour à tour, sans bruit, de poursuivre son propre approfondissement. Ce genre d’“histoire intérieure”, comme dit Ouellette, et dont on trouverait d'autres exemples chez Pierre Jean Jouve (*En miroir*) ou Pierre Emmanuel (*Autobiographies*), tient de la confidence la plus intime: c'est l'homme tel que lui-même se perçoit, tel qu'il se connaît et se comprend au plus près de sa conscience, qu'il s'agit ici de livrer, et non seulement au lecteur, mais aussi à cet homme même.

Du passé au présent

Car cette autobiographie n'a pas pour seul but de faire revivre le passé. Ce qu'elle poursuit aussi - et peut-être davantage, c'est la connaissance du présent. Ouellette, dénouant les cahiers de son journal, retrouve en effet le jeune homme qu'il a été, il renoue avec les oeuvres et les écrivains qui l'ont marqué, avec la femme qui l'a révélé à lui-même, bref il dresse une sorte de bilan diachronique de sa vie, mais en ne retenant de tout cela que l'essentiel. L'essentiel, c'est-à-dire ce qui est lié directement à l'aujourd'hui, à l'homme et à ce qu'il est devenu et à cette entreprise, au fond, n'a pour raison d'être que de mieux saisir. Aussi est-il normal que l'autobiographie se transforme peu à peu en journal, c'est-à-dire que le souvenir se change en ce qu'il n'a jamais cessé d'être en réalité;

une introspection, l'exploration, à travers les époques passées, des couches de l'être actuel, véritable objet de toute cette recherche. Recherche, évidemment, qui n'aboutit pas à des résultats définitifs. Car qui, à quel âge que ce soit, peut dire qu'il voit en soi comme à travers un cristal et se possède entièrement? Le détachement nécessaire à une telle connaissance est sans doute impossible. Mais la tentative n'est cependant pas vaine, puisque certains thèmes se détachent, certains traits majeurs qui, à défaut de l'ensemble, permettent de saisir au moins les grandes lignes de cette vie et de cette personnalité.

L'ange et l'homme

Parmi ces thèmes, le principal, à mes yeux, est celui de l’“incarnation”: la recherche, tout au long de l'itinéraire spirituel de Ouellette, d'un contact de plus en plus direct avec le réel, déterminée dès l'origine par l'angélisme de la jeunesse et la volonté, éprouvée dès la sortie du juvénat, de lutter contre cet angélisme par un effort tendu de conversion au monde, à la femme, à la poésie, aux inquiétudes sociales et politiques, en un mot, à la vie. Et ce, sans renoncer pour autant à l'exigence spirituelle et au besoin initial de sainteté. Du moi auto, du toi au nous, puis du nous au lui, c'est toujours cette rupture de son isolement, cette communion avec l'autre, cette immersion dans la réalité que cherche l'auteur du *Journal dénoué*. Parvient-il à son but? Réussit-il à devenir homme parmi les hommes et ange tout à la fois? La réponse n'est pas donnée, et sans doute ne le sera-t-elle jamais, car cette aventure est de celles qui ne s'achèvent qu'avec la vie. Chose certaine, l'effort est là, constant, pathétique même, et assez exemplaire, puisque cette quête du réel, en un sens, est celle-là même que le Québec tout entier, depuis trente ou quarante ans, poursuit sans relâche.

Autre thème: le “coeur”. Ouellette, il le dit

lui-même, appartient à la famille des “incandescents”, c'est-à-dire de ceux qu'obsède la lumière, mais une lumière passionnée, brûlante: la lumière qui provient du coeur. D'où sa méfiance à l'égard des savants et son peu de goût pour la réflexion abstraite, à laquelle, en poète qu'il est, il oppose volontiers l'intuition, la sympathie, la ferveur. Poussée à l'extrême, cette idée serait dangereuse, puisqu'elle aboutirait au rejet de l'intelligence. Mais Ouellette a trop de culture, il sait trop le prix de la clarté pour tomber dans ce genre d'idéologie. Au contraire, loin de la dédaigner, il pratique la rigueur constamment (tout son livre l'illustre), et l'aime au point de la vouloir la moins sèche, la plus vivante possible, c'est-à-dire authentique.

Le salut par la poésie

Mais ce qu'il aime par-dessus tout, c'est évidemment la poésie - non tant la sienne en particulier que celle des maîtres (Baudelaire, Holderlin, et surtout Jouve) qui la lui ont enseignée comme une sorte de mystique, quête interminable de la parole, de l'être et de Dieu, qui engage tout l'homme et le porte aux limites mêmes de son humanité, dans une région de la conscience qu'aucune autre route ne peut atteindre. Aussi la poésie, chez Ouellette, est-elle éminemment une entreprise de salut, un acte proprement religieux, au même titre que l'amour ou que la prière: “une forme même de la recherche de la sainteté”. Maints lecteurs auront peut-être quelque difficulté à reconnaître les leurs dans les préoccupations de Ouellette et dans sa façon de se situer face à lui-même et au monde extérieur. La spiritualité si riche de cette pensée, cette sainteté qui la hante, ont sûrement moins d'adeptes de nos jours que pendant la jeunesse du poète. Ce dernier est du reste le premier à l'admettre. Toutefois, il est certaines inquié-

tudes, certaine intensité de vie intérieure, certaine manière d'être attentif à soi et au travail en soi de la vie, qui gardent toujours, quelle que soit

la forme sous laquelle elles se manifestent, la plus réelle valeur et sont toujours de première de fondamentale nécessité. Et c'est par là que le

Journal dénoué représente, parmi les oeuvres parues ces dernières années, l'une des plus actuelles et des plus hautes.

chronique de la langue

Enfin!

Toujours à l'affût de la bête noire, nécessairement sur le front de l'offensive, le chroniqueur de langue n'a pas souvent l'occasion (ni même souvent l'humeur) de décerner des médailles. Je ferai exception aujourd'hui en attirant l'attention sur une publication qui, au milieu de l'anarchie langagière généralisée (allant de pair avec l'anarchie de notre infrastructure quasi sauvage), mérite qu'on la signale. Il s'agit de la revue *Québec chasse et pêche*. Voilà la façon dont on serait en droit d'attendre, dans une situation linguistique normale, que soient rédigés tous nos actes publics de parole. C'est une revue sans prétention (c'est-à-dire digne), qui, par sa spécialisation même, ne se fait pas scrupule d'utiliser des mots correspondants à des réalités d'ici, tels les noms de poissons (barbotte, ouananiche, maskinongé), mais qui n'en fait pas non plus montre ostentatoire comme s'il s'agissait de la plus inouïe des originalités de l'histoire humaine. Autrement dit, l'usage qui y est fait du français (avec ce que cela suppose d'écarts lexicaux parfaitement justifiables) est naturel et simple. Au delà des petites “originalités” du lexique que plus personne ne nous conteste, cette publication offre donc du premier coup d'oeil l'avantage de textes “organisés”, où le langage, correct et sans attirer l'attention sur soi, dit ce qu'il dit.

Evidemment, ce n'est pas encore la perfection; c'est du moins la normalité. L'anormal dans notre situation globale, est que tous nos textes publics (journaux compris) ne soient pas rédigés avec le même soin naturel, faute d'une normalité de la position même de la langue dans l'ensemble de nos institutions. Et je suis porté à croire que si la revue du *Québec chasse et pêche* (qui n'est pas une revue gouvernementale, soit dit en passant) a réussi cet exploit d'écrire normalement, c'est sûrement qu'une volonté en est à l'origine — prouvant ainsi que l'aventure n'est pas impossible.

Je ne sais pas encore ce qu'est la normalité de la langue, mais il suffit de lire

les textes de cette revue pour reconnaître dans tous les autres un malaise aussi difficile à identifier que la normalité elle-même. C'est lorsque ce malaise n'apparaît pas, c'est lorsque l'on n'est pas arrêté à chaque ligne par un accroc ou une infirmité de style ou d'expression, que l'on peut se situer dans la normalité. Je ne parle pas de la littérature (où tout doit être anormal, à l'écart du courant commun pour imposer une vision spécifique), je parle de la simple écriture quotidienne où vient se rassembler ce qu'il y a à la fois de plus général et de plus particulier dans la communauté sociale — et qui est d'une autre importance que la littérature elle-même.

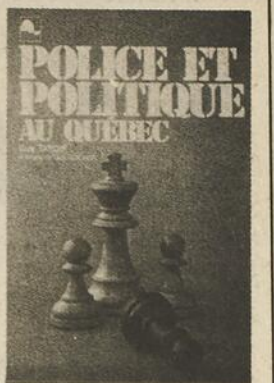
L'anormal, en tout cas, c'est bien que l'on soit obligé de crier “Enfin!” lorsqu'une chose est enfin normale. Je reçois du même coup, de Montréal, une circulaire envoyée par une association d'écrivains: or, l'adresse de retour porte cet anglicisme énorme “chambre x” (calque de l'anglais room x) au lieu de “bureau”. La circulaire en question voudrait m'embarrasser pour une “campagne de bon parler”. Trois fois merde! Je préfère aller à la chasse ou à la pêche avec la rédaction de la revue dont j'ai parlé!

Soit dit en passant et pour finir, outre *Québec chasse et pêche*, je ne connais qu'une seule autre revue québécoise (non littéraire) qui soit aussi dignement et respectablement rédigée: il s'agit de *Stratégie*.

P.S. Ce que je disais la semaine dernière (au sujet du mot “interprétation” qui finirait dans un ministère québécois) vient de se voir confirmé: un récent communiqué de presse du ministère du Tourisme parle “d'interprétation de la faune et de la flore”. N'est-ce pas la preuve la plus flagrante qu'en matière de langue (comme sur tout le reste) Québec est branché sur Ottawa?

Jean Marcel

LES ÉDITIONS DE L'AURORA VOUS OFFRENT:



Police et politique au Québec

de Guy Tardif

... “Un pouvoir municipal obsédé par l'idée de survivre, d'abattre par n'importe quel moyen les adversaires politiques, de protéger ou de dépanner les amis, même au détriment de la sécurité et des droits les plus fondamentaux des électeurs.”

Conrad Bernier, La Presse

Le livre le plus important de l'année, en vente partout. 500 pages grand format — \$13.95.

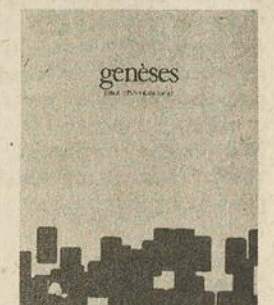


La Grande Peur d'octobre '70

de Jean Provencher

Un ouvrage mettant en relief le comportement d'hommes publics qui, s'ils n'avaient été au pouvoir, auraient probablement eux-mêmes écrit les pages qui suivent... Un ouvrage qui démontre que le dossier de la Crise d'octobre est l'in d'être fermé.

128 pages — \$3.95.

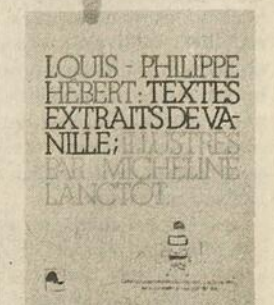


Genèses

de Paul Chamberland

Une réédition capitale: le premier livre de l'auteur de *Terre-Québec* et *L'Artificier* hurle, qui nous montre d'une façon saisissante les origines de l'écriture de cet écrivain parmi les plus importants au Québec.

112 pages — \$5.00



Textes extraits de vanille

de Louis-Philippe Hébert

Après *Le Roi Jaune* et *Récits des temps ordinaires*, entre autres, l'auteur nous invite à pénétrer plus à fond dans ce qu'il nomme “la vie fabuleuse” au travers d'une série de textes étonnants et d'une facture nouvelle. Illustré par Micheline Lancôt.

96 pages — \$4.50.

“chaque pays fournit son monde”



221 Ouest rue Saint-Paul
Montréal - 844-8764

Rémi-Paul Forgues, Poète automatisiste

par Gaetan Dostie

Combien de jeunes, de poètes avons-nous piétinés dans ce pays de neige et de peurs? Combien de Nelligan, de Jean-Aubert Loranger, de Saint-Denis Garneau, d'Isabelle Legris, de Gauvreau avons-nous laissés envahir, enkysoler par l'immense solitude du silence? Certains ont épousé les brumes du souvenir, quelques rares rescapés nous attendent sur leur radeau de fortune et, il faut faire fête quand on retrouve quelques uns de ces “horribles travailleurs”. Les Éditions de l'Hexagone en nous offrant ces *Poèmes du vent et des ombres* de Rémi-Paul Forgues, tout comme elles nous promettent la réédition de l'oeuvre de vertige d'Isabelle Legris, découvrent aux Québécois de grands pans de notre volonté d'être, de notre vigueur menacée.

Rémi-Paul Forgues aurait pu passer inaperçu: ce jeune poète qu'avait découvert Paul-Émile Borduas dans les années 1942, celui qui fut, avant Gauvreau et Paul-Marie Lapointe, le premier poète du groupe automatisiste, “cet adolescent d'une sensibilité à fleur de peau” a presque succombé aux abus, aux bonités que tant d'aveugles ont voulu lui prodiguer pour le “sauver”. C'est qu'en 1942, un jeune homme qui se passionnait pour le Jazz, le surréalisme, la peinture, Stravinsky, etc., ne pouvait être tenu pour inquiétant surtout que notre homme déclarait ouvertement ses sympathies pour un parti ouvrier!

Et ce qui était pis, Rémi-Paul Forgues était poète... Déjà le père de Nelligan prétendait que lire comme écrire c'était du temps perdu et il coupait le gaz (on s'éclairait au gaz à cette époque) au pauvre Émile. Gauvreau et Forgues eurent à faire face à de semblables incompréhensions et, quoique leurs oeuvres diffèrent tota-

lement, ces deux poètes du groupe automatisiste auront un destin parallèle. Forgues a connu Borduas et Leduc bien avant Gauvreau; il collaborait aussi au journal de Harvey, *Le Jour des 1943*... Et toutes l'oeuvre de Forgues réunie dans *Poèmes du vent et des ombres* tient entre 1942-1954 qui sont aussi les deux pôles de l'aventure automatisiste à Montréal. Et quel art merveilleux!

La variation

De l'aveu même de Forgues, toute sa poésie est un seul et unique texte, se déroule selon l'art suprême et total de la VARIATION, “comme le procédé de composition musical consistant à employer un même thème en le transformant, en l'ornant, mais de façon que soit encore reconnaissable la variation”. Plusieurs de ses poèmes sont repris comme une broderie jamais terminée.

L'art de Forgues a des affinités avec celui d'un Gérard de Nerval et les romantiques allemands. Poésie du frisson et du trouble, de l'exaltation des sentiments personnels, équilibre d'une vérité d'ordre intellectuel, Forgues tente une fusion du beau et du vrai. La poésie pour lui doit exprimer l'élan, l'état de lévitation, le survol comme l'incrustation dans le mystère même de la vie; c'est pourquoi cette idée de la variation qui le guide, découle d'une conception de la poésie où le poème est une réalité supérieure, qui s'impose à l'esprit comme une évidence, comme l'être même du poète enfin décodé, réalisé, animé d'une vie à la fois intérieure et extérieure. Toute la poésie de Forgues est une sorte de lecture qu'il entend de lui-même, de l'univers par rapport à lui.

La poésie de Forgues est aussi refus des langues existantes et invention d'un langage nouveau qui vise essentiellement à harmoniser, à écouter l'univers, découvrir cette harmonie que Pythagore croyait préexister entre les astres, et la traduire. Ce qui propulse Forgues sur des plans jusque là inimaginés dans notre poésie, sur le terrain de la parapsychologie et de l'ésotérisme (dans l'introduction à l'oeuvre de Forgues, je dresse un parallèle entre certaines arcanes du Tarot que Forgues, à son insu, a parfaitement décrites et interprétées). En un mot, sa poésie appelle l'ILLUMINATION.

Témoignage automatisiste

Découvert par Borduas, Forgues se solidariserait avec l'idéal qui anime ce groupe qu'on appellera bientôt les Automatisistes. Dans une seconde partie du recueil, se retrouvent des textes qui témoignent du combat autour de cette conception de l'art.

Grugé intérieurement et extérieurement, Forgues a quand même dû se détacher du groupe. Ce qui lui donnait à vivre a sombré avec... En 1942, la poésie de Rémi-Paul Forgues était un “zéphire” sur le Québec. Il est un précurseur par l'introduction d'une musique dite de variation à sève nervalienne et surréaliste. C'est un poète qui a des affinités avec le Romanisme allemand par son sens inné du mystère, la libre expression de la sensibilité. Son art est un rapprochement continu des choses les plus opposées: la nature et l'art, les idées abstraites et les sensations vives, le divin et le terrestre...

Aujourd'hui, en 1974, cette oeuvre est comme un fruit mûr et c'est nous qui avons mûri!



RADIOMUTUEL



et master charge

présentent Jean Duceppe dans

CHARBONNEAU ET LE CHEF

de John McDonough

EN VEDETTE

JEAN-MARIE LEMIEUX

JEAN DUCEPPE

LE DIMANCHE
3 NOVEMBRE 74
À 17h30

À LA RADIO

VERSION INTÉGRALE
DISTRIBUTION ORIGINALE



1230 MONTREAL



1150 OTTAWA



1050 QUEBEC



1530 SHERBROOKE



1140 TROIS RIVIERES

RADIOMUTUEL présente La Compagnie Jean Duceppe dans “CHARBONNEAU ET LE CHEF” en tournée: 29 octobre Valleyfield — 30 et 31 octobre St-Jean — 1er, 2 et 3 novembre Drummondville — 27, 28, 29, 30 décembre au Grand Théâtre de Québec

Une satire de moeurs qui choquera les âmes sensibles - Paris-Match

Le Trio Infernal

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

CHEVALIER
1590 Rue Saint-Denis.

Le Trio Infernal: 12.25 - 2.45 - 5.05 - 7.25 - 9.45

4e SEMAINE

Les Films Mutuels présentent

LES ORDRES

un film de Michel Brault

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

produit par les Productions Prisma

6e SEMAINE

RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER 277-3125

LAVAL
Centre d'Achats LAVAL 888 8209

VERSAILLES
7265 Sherbrooke E 353 7880

(Laissez-Passer Non Valables)

RIVOLI-1: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, LAVAL-2, VERSAILLES (Rouge) SUR SEMAINE 7.00 & 9.00, SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

également aux cinémas suivants

MASKA
St. Hyacinthe

JOLIETTE
Joliette

LES FILMS MUTUELS... LES FILMS CLAUDE MICHAUD

présentent

Toute une Vie

de Claude Lelouch

C'est l'anatomie d'un coup de foudre

Marthe Keller
André Dussolier
Gilbert Bécaud

Boîte à Films Saint-Jean

LUN. & VEN. 7.00 - 9.30

le DAUPHIN
BEAUVILLE PRES D'IBERVILLE 721-6060

LES FILMS MUTUELS
En Association Avec
Les Films Claude Michaud

présentent

Emmanuelle

Le chef-d'œuvre de la littérature érotique devient un film

Sylvia Kristel
Alan Cuny
Marika Green

de film de JUST JACQIN

COULEUR

BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 878 2474

A CAUSE DE L'IMMENSE INTERET QUE SOULEVE LE FILM "EMMANUELLE" DES REPRESENTATIONS SPECIALES SONT AJOUTEES POUR ACCOMMODER LE PLUS GRAND NOMBRE DE CINÉPHILES.

Toute la semaine: 12.00 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LAISSER-PASSER ET CARTES D'AGE D'OR NON VALABLES!

CONSPIRATION-DES-LAMPADAIRES

de Richard

TOUS LES SOIRS A 20H00
1604 SAINT-DENIS
842-9786

vidéographe

"Une plongée dans l'absurde facile de 1964. Un prophète hargné, un infirme victorien, une prostituée obstinée, un bébé naturel en suris, une mannequin tendre et perdue, un musicien des rues mal venu et des scientifiques compétents."

D'Olivar Asselin à ... Jean Provencher

• L'oeuvre ratée d'un ex-historien

• Une préface lourde à porter

Qu'un historien du calibre de Jean Provencher commette une plaquette comme *La grande peur d'octobre '70*, il faut espérer que ce n'est qu'une erreur de parcours. Il serait désastreux qu'un jeune auteur capable de participer à *Canada-Québec*, synthèse historique et de signer *Québec sous la Loi des mesures de guerre* n'ait plus dans les tripes que ce mauvais "scrap-book" qu'est *La grande peur*.

S'agit-il d'un mercantilisme pressé de la part de l'auteur ou de l'éditeur? Provencher affirme que non. Il fait même remonter à 1971 la première rédaction du volume. Lévy-Beaulieu, de son côté, pratique, par les temps qui passent des prix fort élevés. Pourtant même devant *La grande peur* à \$3.95 ou *Police et politique* à \$13.95, on ne peut tirer de conclusion définitive. Peut-être l'inflation et la voracité conjuguées-elles trop efficacement leurs moyens de pression. Peut-être aussi devons-nous, là comme ailleurs, nous résigner à absorber une substantielle augmentation des coûts.

Mais si Provencher et Lévy-Beaulieu ne sont ni l'un ni l'autre emportés par le mercantilisme, si ni l'un ni l'autre n'ont voulu enfoncer à leur bénéfice le succès de *Les ordres*, le jugement à porter sur *La grande peur* n'en devient que plus sévère. On préfère, à certains égards, le cynisme intelligent à la bonne volonté aveugle. On préférerait le bon livre écrit par un exploitateur au mauvais livre commis par un confaqué. Et c'est là que Provencher risque sa peau, que dis-je? sa crédibilité. S'il n'a pas vu à quel point son ouvrage péchait contre les règles de l'histoire, contre celles du journalisme, contre celles de la mise en marché, il faut vraiment revenir en arrière et relire, un doute dans l'esprit, ses oeuvres précédentes.

Car *La grande peur* est

JEAN DRAPEAU:

Le sang coulera si le FRAP est élu à Montréal



Extrait de "La grande peur..."

une gaffe. D'une page à l'autre, on dialogue tantôt avec un militant des droits civils, tantôt avec un historien. Provencher passe, en effet, du récit nuancé et factuel à la dénonciation et à l'imprécation, sans qu'on sache toujours pourquoi. En outre, Provencher gâche lui-même, comme à plaisir, ses meilleurs éléments. Il aurait pu, à condition de se donner le mal de rédiger, présenter aux Québécois la réaction de la presse étrangère aux événements d'octobre. Il avait d'ailleurs fait le travail dans le cadre d'une étude destinée au ministère des Affaires intergouvernementales. Il a préféré ne nous servir que de maigres citations coupées de leur contexte, vidées de leur substance, coupées aussi de toute évaluation des médias mis à contribution. Citer *Le Monde* ou *L'Humanité*, ce n'est tout de même pas la même chose.

Dans son analyse des journaux québécois, Provencher ne fait pas mieux. Il cite, par exemple, cet éditorial où Gilles Boyer du *Soleil* estime outrancière la mesure votée par le gouvernement fédéral au moment de la crise d'octobre. Provencher écrit, polémique plus qu'historien: "Donc, selon cet éditorialiste du *Soleil*, il n'y a pas d'insurrection à l'horizon. Et si lui n'en voit pas, il y a de fortes chances pour qu'il n'y ait

point". Je pense des audaces intellectuelles de M. Boyer autant de bien que Provencher. Il n'en reste pas moins que ces raccourcis émotifs et mal nuancés font du volume de Provencher une diatribe plus qu'un examen posé.

Mais il était dit que Provencher ne s'en tiendrait à aucun genre littéraire défini. Après avoir passé par-dessus bord le sang-froid de l'historien, il hésite à devenir polémiste. Il prononce des jugements à mots plus ou moins couverts, mais il ne s'engage dans aucune critique fouillée des événements d'octobre. Loin de pousser à fond la réflexion permise à celui qui a quatre ans de recul, il ne pose même pas clairement les questions que le *Toronto Star* a soulevées il y a des mois et des mois.

S'il a tenté de combiner ici le style de l'historien et celui du journaliste, Provencher doit, de toute urgence, tirer une conclusion: à lui l'histoire, aux autres la volée. Il s'était aventuré sur une pente dangereuse en rédigeant son *René Lévesque, portrait d'un Québécois*; avec *La Grande peur*, il a accéléré sa glissade. C'est dommage, car nous y perdons un historien.

Laurent Laplante

"La grande peur d'octobre '70". Jean Provencher, L'Aurore, 1974, 122 p., \$3.95.

Les préfaciers, c'est comme la boisson: il y en a qui ne "portent" pas cela. Ces auteurs imprudents qui sollicitent l'endossement d'une signature prestigieuse s'exposent, en effet, à voir les lecteurs diriger leur attention vers la préface plutôt que sur le volume lui-même. Cette imprudence, Marcel-Aimé Gagnon a eu l'amabilité de la commettre en demandant à Willie Chevalier de préface son "Olivar Asselin toujours vivant" (1).

Nul ne gardera rancune à M. Gagnon de sa téméraire hospitalité. Grâce à elle, un talent journalistique aussi considérable que celui de Willie Chevalier retrouve l'avant-scène qu'il mérite. M. Gagnon, qui a démontré eloquemment son bon goût en ouvrant ses pages à Willie Chevalier, ne peut donc nous en vouloir si, lecteurs que nous sommes, nous attachons à la préface plus d'importance qu'il n'est généralement de mise. Même si, à dire vrai, le style de Willie Chevalier fait paraître bien pâle la prose de M. Gagnon.

Outre les avantages du style, Willie Chevalier possède aussi ceux de la connaissance directe. Lui, contrairement à M. Gagnon, a vécu, des années durant, dans l'ombre d'Asselin. On comprend, dès lors, pourquoi le travail de M. Gagnon, surtout si on le compare aux quelques pages de Willie Chevalier, s'apparente beaucoup plus à l'anthologie qu'au regard lancé à courte distance du coeur. Marcel-Aimé Gagnon glane des citations; Willie Chevalier puise dans sa mémoire. Gagnon élabore ses thèses à partir de textes; Chevalier à partir de ses propres conversations avec Asselin.

Ainsi, Chevalier écrit: "On pourrait définir le polémiste: quelqu'un qui ne peut louer une personne par écrit sans en attraper du même

souffle quelques autres. Dans les quatre-vingt-seize pages de l'*Oeuvre de l'abbé Groulx*, où il déploie d'enviables connaissances historiques, M. Asselin trouve le moyen de s'en prendre à Wilfrid Laurier, Thomas Chapais, Louvigny de Montigny, Camille Roy, René du Roure, Gustave Lantôt, de donner une chiquenaude à François-Xavier Garneau et de railler, non sans raison en l'occurrence, Maurice Barres. Groulx, j'en suis sûr, n'en demandait pas tant".

Sur le même thème, Marcel-Aimé Gagnon, à l'octave, s'interroge: "Olivar Asselin, nom le plus prestigieux du journalisme! Qui est cet homme? Un anticlérical ou même un franc-maçon, un démolisseur ou un constructeur, un chevalier sans peur ou un Don Quichotte, un saint Vincent de Paul ou un Léon Bloy? A vrai dire, il fut un mélange de plusieurs êtres exceptionnels, étant donné qu'il dépassait, et de beaucoup, en talent et en audace, ses contemporains." C'est beau, grand, vague.

A défaut d'un contact direct et intime avec le grand homme, Gagnon aurait pu, à tout le moins, mieux en percer la pensée. Qu'elle soit ondoante, nul ne le conteste. Il n'en demeure pas moins qu'il est relativement facile, mais

fort peu enrichissant, que d'accumuler des citations comme le fait M. Gagnon et de présenter Asselin tantôt en apatride un peu misanthrope, tantôt en nationaliste de la plus belle eau. Olivar Asselin, tel que présenté par M. Gagnon, nous apparaît comme un bolide qui traverse de part en part notre monde journalistique, laissant derrière lui des disciplines émerveillées, des amis définitifs, des analystes dévoués. Un biographe devait trouver la matière à défi. Il fallait, en effet, pour faire oeuvre valable dépasser ce mystère et parvenir, si possible, à ce point-centre où se dénouent toutes contradictions. M. Gagnon, hélas! n'a pas tenté cette aventure. C'est pourquoi son "Olivar Asselin toujours vivant", s'il a le mérite de nous faire aimer le grand homme, ne nous aide guère à en unifier les diverses facettes. Sur le même thème, c'est plutôt d'un Willie Chevalier que nous devons attendre ce pénétrant et chaleureux portrait.

Laurent Laplante

(1) Olivar Asselin toujours vivant, Marcel-Aimé Gagnon, Presses de l'Université du Québec, 1974, 215 p.

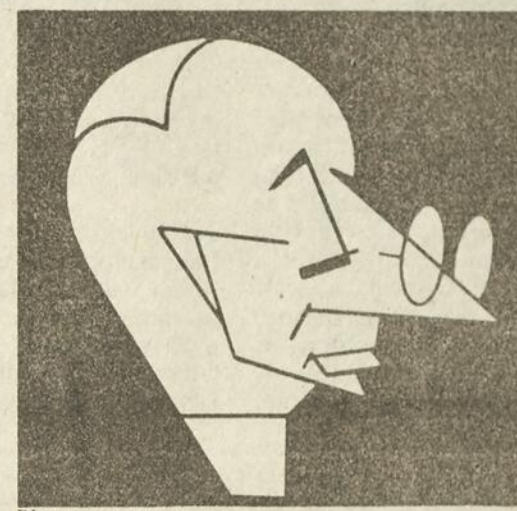


Photo couverture

Une première des éditions du Boréal Express

Un agenda typiquement québécois

par Ronald Lavoie
(collaboration spéciale)

Les éditions du Boréal Express ont préparé, en accord avec le journal Le Jour, un agenda typiquement québécois. Denis Vaugois des éditions du Boréal express et principal responsable du nouvel agenda avec Claude Bouchard, graphiste, répond aux questions de notre collaborateur.

Pourquoi un nouvel agenda et pourquoi le nom MEMINI?

Presque tous les agendas qui circulent au Québec sont de fabrication et de conception étrangères. Depuis trois ans, nous avons étudié la plupart des modèles qui existent aux États-Unis et en Europe. Il nous est tout de suite apparu assez judicieux de créer un agenda québécois; le marché est restreint et assez bien servi par les éditeurs étrangers. En outre, les Québécois utilisent peu cet outil précieux que peut devenir un agenda.

Nous en étions tout de même à vouloir relever le défi lorsque Yves Michaud nous a proposé la formule des éphémérides type Nouvel Observateur 1973. L'an dernier, cet agenda s'est vendu environ \$20.00 en librairie et \$12.00 aux abonnés du Nouvel Observateur. Notre édition courante se compare avantageusement, et à un prix nettement inférieur, soit \$10.00 (\$12.00 en librairie). Nous sommes assez fiers de ce tour de force.

Le nom est notre choix. Et il annonce vraiment un nouvel agenda québécois qui, l'an prochain, se présentera en deux ou trois formats différents. Il nous était impossible dès la première année de satisfaire tous les goûts et de rencontrer toutes les habitudes.

Notre agenda s'appelle MEMINI. Trois raisons principales expliquent ce choix.

a) Il s'agit d'un agenda québécois. MEMINI, c'est la devise du Québec en latin. C'est une belle devise et nous voulons la faire mieux connaître.

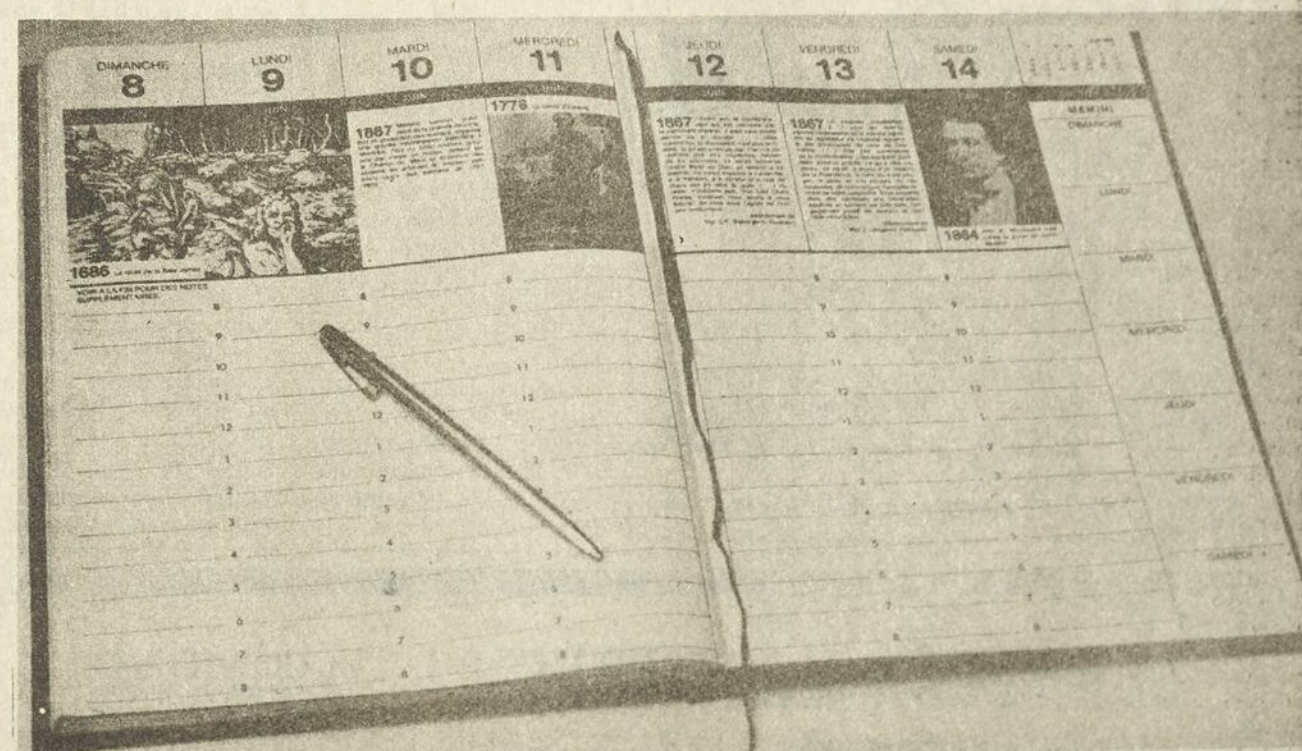
b) Comme notre agenda comporte plus de 200 éphémérides dont 125 environ illustrées, MEMINI convient à merveille. Autrement dit, l'occasion nous est donnée de "nous souvenir" de notre histoire.

c) MEMINI comporte une innovation majeure en tant qu'agenda. Une colonne spéciale a été ajoutée pour permettre de noter les imprévus de chaque jour. Outre les "choses à faire", MEMINI permet donc de noter les choses faites et non prévues dont on veut garder le souvenir.

Ainsi conçu, MEMINI devient un agenda à la fois pratique et instructif.

Sur quoi porte principalement les éphémérides?

Nous avons privilégié l'année 1775, c'est-à-dire l'invasion américaine de la Province de Québec. Comme toute notre histoire, cet épisode est mal connu. Les lec-



teurs et les usagers de MEMINI seront étonnés de découvrir la facilité avec laquelle les Américains ont occupé la Province de Québec en 1775, à l'exception de la ville de Québec.

Nous en avons profité pour situer cette invasion dans le contexte de la guerre d'Indépendance des États-Unis.

Enfin, plusieurs éphémérides permettent de reconstituer les débuts de la Nouvelle-France, la guerre de la Conquête, la rébellion de 1837-38 et la répression qui a suivi. La Confédération de 1867 retient aussi l'attention. On sera sans doute étonné d'apprendre par exemple qu'en juin 1864 John A. Macdonald votait contre le projet de Confédération. Des petites annonces et des faits divers complè-

tent ces éphémérides qui sont souvent longuement expliquées à la fin.

Quelles sont les autres particularités de l'agenda MEMINI?

Une infinité de petits détails qu'on découvrira à l'usage, depuis le cordon séparateur jusqu'à la texture exceptionnelle du papier Rolland ST-101.

Au risque de tomber dans des questions techniques, quelles sont les particularités de ce papier?

Ce papier est nouveau et a été peu utilisé au Québec. Actuellement, il circule beaucoup de livre sur papier bouffant. Ça fait plus épais. Le ST est un papier mieux pressé et comporte une dose de titane qui le rend plus opaque. Comme nous

l'avons choisi assez pesant (140 M), toutes les qualités désirables se trouvent réunies. En outre, il s'agit d'un papier à belle texture et les illustrations en brun foncé sont très bien rendues.

Plusieurs personnes trouvent sans doute plus jolie l'édition populaire sur papier glacé. L'effet est en effet remarquable. Les commentaires jusqu'à présent sont élogieux. Pourtant cette édition est peu pratique. Non seulement on n'a guère envie d'écrire sur un papier glacé mais il faut le faire avec précautions pour éviter les taches.

Autrement dit, vous recommandez l'édition courante à ceux qui veulent vraiment utiliser MEMINI?

Sans hésitation.

D'ailleurs, nos modèles futurs seront toujours sur un papier mat et suffisamment opaque. C'est moins spectaculaire mais plus pratique.

Vous annoncez un tirage limité. Est-ce un truc publicitaire?

Il est totalement exclus que l'édition populaire soit rééditée. C'est une édition de promotion; de lancement que nous faisons à perte. Quant à l'édition courante, il faut 4 à 6 semaines au moins pour la réaliser. Le KIVAR qui sert pour la couverture est peu utilisé au Québec et il faut le faire venir de l'étranger. Pour qu'il y ait réédition, il faudrait que nous sachions dès maintenant que nos quantités seront insuffisantes. Une réédition est donc bien peu probable.

face à la musique

Aux concerts de Radio-Canada

"Don Quichotte" et les "Variations Goldberg"

par Gilbert Poulin

Il y a quelques jours, Radio-Canada convoquait la presse pour le lancement de la neuvième saison de ses concerts du vendredi. Comme par le passé, tous les concerts ont lieu, chaque vendredi, à 20 h 30, à la salle Claude Champagne (200, avenue Vincent d'Indy). Pour y assister, il suffit de se procurer des laissez-passer, à compter de midi, le samedi qui précède chaque concert, à la Maison de Radio-Canada (1400 est, boul. Dorchester) où à la salle Claude Champagne.

Effectivement, la saison 74-75 débutait hier soir, par le récital d'une jeune artiste canadienne, Janina Fialkowska. Parmi les 17 autres concerts que Radio-Canada offrira aux mélomanes montréalais, il convient de signaler tout particulièrement, un récital du pianiste Raul Sosa au cours duquel il jouera des oeuvres de Beethoven, Chopin et Prokofiev (le 15 novembre); la première audition à Montréal de "Don Quichotte", de Massenet (en version abrégée) avec le baryton Robert Savoie dans le rôle titre, Napoléon Bisson, Paule Verschelden et l'Orchestre de Radio-Canada sous la direction

de Jacques Beaudry (le 22 novembre); une soirée consacrée à la musique de la Renaissance avec l'Ensemble Claude-Gervaise dirigé par Mireille Lagacé (le 7 février); et finalement, les "Variations Goldberg" de J.S. Bach, interprétées au clavecin par Mireille Lagacé (le 14 mars).

Dans son ensemble, la programmation de cette nouvelle saison semble mieux équilibrée et plus consistante que les précédentes. On note cependant que trois soirées seulement sont consacrées à l'opéra et que les trois soirées de récital sont réservées à des instrumentistes. Rappelons que tous ces concerts seront enregistrés et diffusés ultérieurement sur le réseau FM de Radio-Canada au cours de la série "Les Grands Concerts", le mercredi, à 20 h 30. En voici la liste (moins les concerts déjà mentionnés) telle qu'elle nous a été communiquée par Radio-Canada:

- 8 novembre: Ensemble Instrumental du Québec (Bach, Blavet, Marcello, Quantz et Jones).
- 29 novembre: Arthur Garami, violoniste et Dave Barnettt, pianiste



David Oistrakh

(Bartok, Delvincourt, Ravel et Brahms).

- 6 décembre: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Pierre Héty. Lise Boucher, pianiste (Fauré, Britten, Schubert et Wolf).
- 13 décembre: Jeanne Baxresser, flûtiste et Mireille Lagacé, claveciniste (Bach et Handel).
- 10 janvier: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Jean Deslauriers. Maureen Forrester, contralto (Airs d'opéras français et italiens).
- 17 janvier: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Roland Leduc. Calvin Sieb, violoniste (Haydn, programme à compléter).
- 24 janvier: Jeanne Landry et Robert Weiss, pianistes (programme à déterminer).
- 31 janvier: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Raffi Armenian. Bernard Jean, hautboïste (Maurice, Beethoven et Ravel).
- 14 février: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Jean Deslauriers. Steven Starik, violoniste (Weinawski, Beethoven et Saint-Saëns).
- 21 février: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Raymond Dessaint. Raul Sosa, pianiste (Mozart, Schönberg et Schumann).
- 28 février: Quatuor Orford (Haydn, Kirchner et Beethoven).

- 7 mars: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Sylvio Lacharité, Jeanne Baxresser, flûtiste (programme à déterminer).
- 21 mars: Orchestre de Radio-Canada et Choeur. Dir.: Jacques Beaudry (Choeurs, extraits d'opéras).

Le "nouveau" théâtre des Variétés

Pour son deuxième "concert" de la saison, la Société de Musique Contemporaine du Québec recevait jeudi dernier (le 24 octobre), le compositeur Mauricio Kagel et le Kolner Ensemble für Neues Musiktheater (Ensemble du Nouveau théâtre musical de Cologne). Dans la première oeuvre au programme, "Tactil", trois musiciens aveugles (un pianiste, Kagel lui-même, et deux guitaristes) s'amènent sur la scène, torse nu et "s'accompagnent mutuellement en jouant des rythmes d'accompagnement". De temps à autre, ils s'arrêtent, font quelques gestes puis reprennent leur "accompagnement". Selon le compositeur, cette pièce doit "faire sur certaines gens un impact d'une grande agressivité". Il faut croire que le public de

la SCMQ ne réagissait pas "normalement" puisqu'il m'a semblé beaucoup s'amuser.

Mais cela n'était rien. On avait gardé la pièce de résistance pour la deuxième partie. "Répertoire" est, toujours selon le compositeur, "un concert scénique pour cinq interprètes". En réalité, le mot "concert" ne s'applique guère ici (à peine quelques notes de musique). Cinq personnages se succèdent sur la scène dans une suite d'actions ininterrompues, utilisant les objets les plus divers — le plus souvent difficile à identifier — pendant que derrière un paravent, se déroulent simultanément ou non, des "événements acoustiques". Quelques idées, beaucoup de facilité et un humour souvent très gros relevant beaucoup plus du vaudeville — il n'y manquait que la tarte à la crème — que de la musique, fut-elle contemporaine. Peut-être monsieur Kagel et son "Nouveau théâtre musical" avait-il tout simplement confondu la salle Claude Champagne et le théâtre des Variétés.

Oistrakh meurt à Amsterdam

Quelques jours seulement après la mort de l'éminent chef d'orchestre Josef Krips, le monde musical perdait un autre de ses plus prestigieux représentants, le violoniste David Oistrakh. Le célèbre violoniste est mort subitement à Amsterdam, jeudi, le 24 octobre. Il était âgé de 65 ans. Oistrakh séjournait aux Pays-Bas pour participer à une série de concerts consacrés à Brahms, avec l'Orchestre Philharmonique d'Amsterdam.

Il était né à Odessa, le 30 septembre 1908 et, à 19 ans, il donnait son premier concert public, interprétant le Concerto en ré majeur de Beethoven. Il fit ses études au Conservatoire d'Odessa sous la direction de Pavel et Stoliarsky. En 1935, il sort gagnant d'un concours national de violon, à Leningrad et dès 1937, un premier prix aux concours Eugène Ysaÿe, de Bruxelles, le lance définitivement dans une carrière internationale. En 1939, il est nommé professeur de violon mais il créa aussi plusieurs oeuvres importantes de ses compatriotes (Miskowsky, Prokofiev et Khatchaturian). Depuis 1962, Oistrakh s'intéressait aussi à la direction d'orchestre, avec un certain succès.

Les Québécois en général et les Montréalais en particulier ont eu maintes fois l'occasion de l'entendre au cours des dernières années, chaque saison le ramenant parmi nous, soit pour jouer en récital ou comme soliste invité à l'OSM. Le grand nombre d'enregistrements qu'il laisse témoignent de la plus éloquente façon de la perfection qu'il avait porté l'art de l'interprétation du violon. David Oistrakh restera, à juste titre, l'un des plus grands violonistes de notre époque.

L'Orchestre symphonique de Montréal

aux prises avec l'inflation

Aux prises avec l'inflation et devant la perspective d'une prochaine saison estivale déficitaire, l'Orchestre Symphonique de Montréal doit recueillir \$750,000 de sa campagne publique annuelle pour assurer son existence et son rayonnement. Cette campagne aura lieu du 4 au 18 novembre et son succès serait "vital".

"Si nous devons maintenir une activité convenable et une sécurité élémentaire, il nous faut élargir et renforcer la base de nos appuis", a précisé M. Delagrave, nouveau président de l'Orchestre. "Il n'est plus possible de continuer à compter sur une poignée d'entreprises et de particuliers pour la survie de l'Orchestre."

Qualifiant l'OSM "d'espèce en voie d'extinction", M. Delagrave a fait remarquer qu'une métropole florissante (!) a besoin de son orchestre tout autant que le grand nord québécois a besoin de faune et de flore sauvage. "L'équilibre culturel, tout comme l'équilibre écologique, forme un tout solidaire de ses parties. Lorsqu'un de ses éléments est menacé d'extinction, l'ensemble en souffre. Et l'OSM est maintenant menacé, tout comme le faucon pèlerin".

La situation financière "précaire" de l'Orchestre est causée par deux facteurs de base: un écart de \$500,000 entre les dépenses et les revenus de l'exercice, directement attribuable à l'inflation, et le déficit prévu de \$250,000 pour la prochaine saison estivale.

"Nous sommes déjà engagés dans des programmes extérieurs qui s'adressent aux centres commerciaux, aux hôpitaux, aux écoles et aux foyers pour personnes âgées," a souligné M. Delagrave. "Ce n'est que le début du mouvement de démocratisation que nous avons entrepris. Cet effort se reflétera de

multiples façons, y compris dans la composition du conseil d'administration de l'OSM, pour ne citer qu'un exemple. Mais pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de l'aide du monde des affaires et de l'ensemble de la population."

La saison estivale

La saison estivale présente un autre problème, a-t-il dit. (L'Orchestre a un engagement contractuel de 46 semaines avec ses 97 musiciens). Il a souligné que la saison estivale de l'Orchestre philharmonique de New York, l'Orchestre symphonique de Boston et l'Orchestre de Philadelphie était sous contrat avec des centres tels Tanglewood et Saratoga Springs. A Toronto, le gouvernement de l'Ontario subventionne entièrement la participation de l'Orchestre symphonique de Toronto à l'Ontario Place. Il ne serait pas illogique de concevoir une formule analogue avec Terre des Hommes.

Pour ce qui est de la saison passée, il a été rappelé que l'Orchestre avait donné quelque 140 concerts à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et Hamilton, soit:

- les Grands Concerts: cette série de 14 concerts doubles a attiré 73 702 spectateurs, soit 2,200 de plus que la saison précédente; les 28 concerts de la série furent donnés dans la salle Wilfrid-Pelletier pleine à 90 pour cent;
- les Concerts Gala: quelque 32 725 amateurs de musique ont assisté aux représentations, soit 5 300 de plus que la saison précédente;
- le nombre total des abonnés aux Grands Concerts et aux Concerts Gala s'est chiffré par 9 978, contre 8 658 en 1972-1973;
- l'assistance totale aux concerts a grimpé à 106

427, un gain de 7 501 sur l'année précédente;

- l'OSM s'est produit dans les 18 représentations de l'Opéra du Québec, qui ont attiré 48 800 amateurs d'opéra;
- les quatre concerts du Montreal Star ont réuni 51 000 personnes au prix d'entrée de \$1.50;
- les 21 concerts du Festival d'été de la Banque de Montréal ont attiré 52 659 personnes;
- plus de 7 600 personnes ont entendu l'OSM dans quatre concerts au Centre National des Arts d'Ottawa; 3 432 au Grand Théâtre du Québec; et 8 000 aux quatre concerts présentés à Toronto et Hamilton;
- Radio-Canada a enregistré 13 concerts de l'OSM pour radio-diffusion au réseau national et un concert a été diffusé au réseau français de télévision; et
- neuf concerts spéciaux ont été présentés, dont deux à l'église Notre-Dame devant 4 523 personnes.

Dans le domaine de l'éducation:

- près de 100 000 étudiants de 336 écoles ont assisté aux 36 Matinées de l'OSM à la salle Wilfrid-Pelletier et bénéficié en plus de commentaires appropriés en français ou en anglais;
- onze groupes de musiciens ont donné dans 36 écoles 77 concerts de "l'OSM dans votre école" au profit de 13 105 étudiants francophones et anglophones;
- trente-sept participants se sont inscrits aux Concours OSM et plus de 2 000 personnes ont entendu les finalistes lors d'un concert spécial;
- six répétitions publiques ont été présentées sur le campus de l'université Sir George Williams devant plus de 2 000 étudiants.

les disques

D'un Brott ennuyeux à un Pépin important

par Gilbert Poulin

BROTT: Profundum Praedictum. - McGill Chamber Orchestra, dir.: Alexander Brott. Gary Karr (contrebasse). BROT: Paraphrase. - Orchestre de Radio-Canada, dir.: Alexander Brott (Select, CC-15.088).

ROSSINI: Huit ariettes ("Les soirées musicales"); BELLINI: Six ariettes. - Louise Lebrun, soprano, Jean-Paul Sevilla (piano) (Select, CC-15.100).

PEPIN: Quasars, Symphonie no 3; SCHAFFER: Son of Heldenleben. - Orchestre Symphonique de Montréal, dir.: Franz-Paul Decker (Select, CC-15.101).

Alexander Brott n'est pas seulement le directeur musical de l'Orchestre de Chambre McGill et l'un des musiciens les plus "présents" sur la scène musicale montréalaise, il est aussi compositeur. Et comme le mentionne la pochette du premier de ces trois disques fabriqués au Québec, "ses oeuvres sont fréquemment exécutées et d'éminents musiciens comme Sir Thomas Beecham, Otto Klemperer, Leopold Stokowski, Pierre Monteux et Vladimir Golsmann ont dirigé ses compositions". Je veux bien le croire. Mais je me demande si ces "éminents musiciens" (la plupart aujourd'hui disparus) accepteraient de diriger les deux oeuvres de Brott réunies sur ce disque. Car j'avoue avoir rarement entendu quelque chose d'aussi ennuyeux que son "Profundum Praedictum" malgré toute la virtuosité du contrebassiste Gary Karr.

Quant à "Paraphrase", son plus grand intérêt réside dans l'anecdote qui entoure le manuscrit de Beethoven dont s'est inspiré Alexander Brott. Le document, daté du 16 décembre 1825, porte une dédicace de Beethoven à un professeur de Québec, Théodore-Frédéric Molt. Il s'agit d'un canon à deux voix sur les paroles: "Freu dich des Lebens" (Jouissez de la vie). Il fut retrouvé à New York, grâce aux efforts d'un collectionneur montréalais.

Je me souviens d'avoir entendu, il y a quelques années, une jeune chanteuse interpréter l'air de Zerbinetta "Grossmaechtige Prinzessin" de Ariadne aux Naxos et quelques mélodies de Debussy. C'était à la radio. Sa voix m'était alors apparue d'une fraîcheur et d'une beauté remarquable et j'avais souhaité qu'elle eut un jour la chance de faire quelques enregistrements. Cette jeune chanteuse était Louise Lebrun. Mais on aurait bien du mal à croire qu'il s'agit de la même Louise Lebrun qu'on entend dans les "Soirées musicales" de Select. Et c'est

assez malheureux. D'autant plus que son premier disque, également sur Select (CC-15.075), n'était pas très bon non plus. A cause surtout de la mauvaise qualité de la prise de son. Louise Lebrun mérite certainement mieux. Dans les circonstances, il ne reste plus qu'à attendre son troisième disque. Espérons que cette fois, ce sera la bonne.

Le seul de ces trois disques que l'on puisse recommander sans réserve est donc celui de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Avec cet enregistrement, une oeuvre importante de Clermont Pépin, "Quasars, Symphonie no 3", est rendue accessible au discophile. Selon le compositeur, "Quasars" s'inspire "d'une découverte scientifique, le quasars (contraction des mots "quasi-stellar radio sources"), un objet céleste



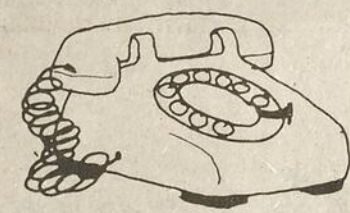
extra-galactique découvert au moyen de radios-télescopes géants qui peuvent sonder des distances aussi lointaines que douze milliards d'années-lumière". Mais l'oeuvre est bien moins hermétique qu'on pourrait le croire. Avec ses masses orchestrales en mouvement et son usage habile des "contrepoints de groupes rythmiques," elle témoigne du grand tempérament et des dons de coloriste du compositeur.

"Son of Heldenleben" (Le fils d'un héros), de R. Murray Schaffer, est une partition pleine d'humour et d'esprit qu'on écoute avec plaisir; le thème, tiré de "Ein Heldenleben" de Richard Strauss nous est dévoilé en entier seulement à la toute fin de l'oeuvre.

Ce disque est d'autant plus important qu'il restera vraisemblablement le seul document discographique du passage de Franz-Paul Decker à l'OSM. Les surfaces ne sont pas toujours parfaitement silencieuses mais la prise de son est bonne, brillante même.

Les petites annonces c'est

gINETTE
tremblay
331-8961



VISUEME
...avatar du
geste et
de l'oeil...



en vente
aux
librairies

BERTRAND FLAMMARION HACHETTE

DU PLUS GRAND AU PLUS PETIT

\$15,000

10,000
8,000
5,000
3,000
1,200
599

L'ORGUE HAMMOND:

La richesse d'un orchestre à votre portée!

Une sonorité qui transportera votre famille dans le monde enchanté des joies dont on se souvient toute sa vie!

Venez nous visiter!

COURS POUR JEUNES ET ADULTES — POUR INFORMATIONS APPELEZ 384-2551

Studios d'Orgues Hammond

CENTRE-VILLE
1434 McGill College
(Métro McGill)
845-3211

POINTE-CLAIRE
K-mart, 187, boul. Hymus
(coin St-Jean)
695-7623

PLACE VERSAILLES
Sherbrooke est
Près Hippolyte-Lafontaine
354-8140

CHOMEDEY, LAVAL
Centre d'achats St-Martin
boul. Labelle
681-2559

VALLEYFIELD
123, rue Champlain
371-0070

• VENTE • ÉCHANGE • LOCATION

Service
384-2551

• COURS • MUSIQUE EN FEUILLES

HAMMOND
Dominique Boulet



\$599.00
BANC EN SUS

de québec

"L'artisan d'autrefois" au Musée du Québec

L'ethnologie québécoise à l'honneur

par Luc Noppen
(collaboration spéciale)

Le Musée du Québec présente depuis peu une exposition sur le thème de "L'Artisan d'autrefois". En fait, ce n'est pas tant l'artisan qui est à l'honneur, mais plutôt ses outils et instruments. Composée essentiellement à partir des riches collections du Musée du Québec, cette exposition met en évidence le rôle qu'est appelé à jouer cette institution dans le domaine de l'ethnologie québécoise (artisanat, art populaire et objets de culture matérielle). Après quelques voyages d'un service du ministère des Affaires Culturelles à l'autre, en passant par l'éphémère Institut National des Civilisations, il semble que ces œuvres ou ces objets aient trouvé preneur au Musée du Québec. Non seulement les collections ont-elles été inventoriées et classées, mais encore s'est-on préoccupé, depuis 1972, à les enrichir par de nouvelles acquisitions. Ainsi, l'achat par le Musée, en 1973, de la collection Guy Giroux, qui formait en soi un musée de l'outil dans une école de Québec, a grandement aidé à la mise sur pied de la présente exposition.

Au Musée, plus de 600 pièces sont présentées au public, par des regroupements thématiques. L'eau, le feu, le bois, les textiles, le fer sont autant de thèmes qui jouissent d'un développement de choix dans les divers exhibits. Ces regroupements d'outils nous situent dans un contexte de production domestique, où toutes les étapes sont évidentes, les outils étant disposés ou accrochés dans un ordre logique. Des photographies anciennes de grand format illustrent, par ailleurs, des moments précis du travail de l'artisan d'autrefois, muni de ses outils. La disposition par thème de ces outils n'enlève rien à l'intérêt ou à l'originalité de chacun d'entre eux. Ainsi, "les moulins à sucre", fort appréciés des collectionneurs font partie de l'exposition. Dans plusieurs cas des outils rares et très précieux témoignent de l'habileté de l'artisan dans la fabrication même de ses instruments de travail.

Le centre de la salle d'exposition est occupé par une série de modèles réduits de plusieurs moyens de transport ou machines de ferme du siècle dernier. Exécutées par Monsieur Xavier Gau-

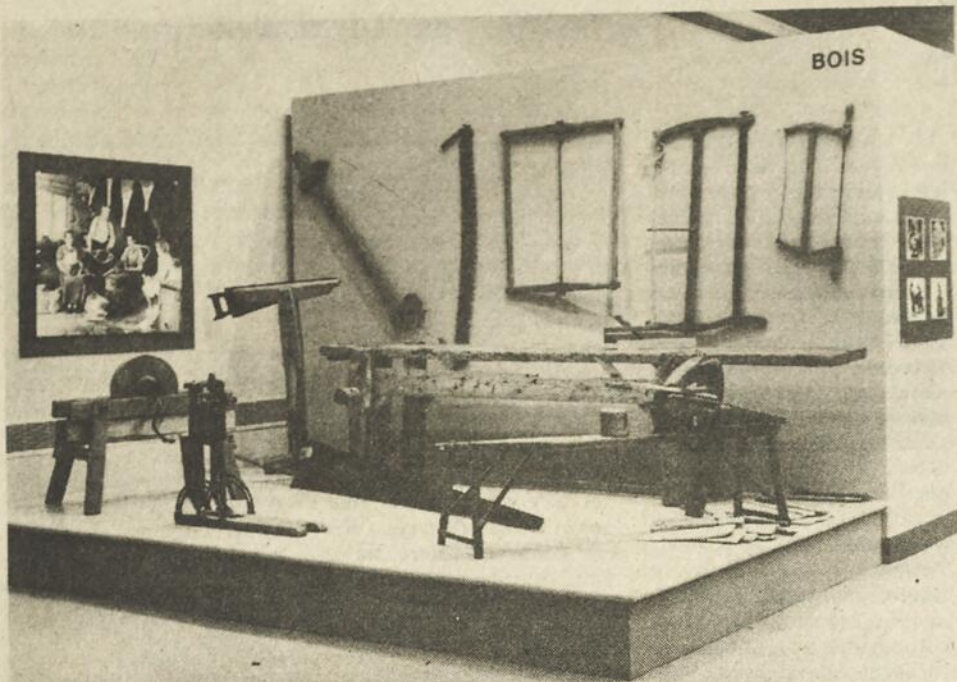


Photo Patrick Altman, Musée du Québec

thier, de Jonquière, ces maquettes, habilement exécutées et fidèles quant à l'objet reproduit, sont là pour combler un vide. En effet, le Musée du Québec ne possède pas de charrette à foin, de charue, ou de traineau servant au transport de l'eau d'érable. Faute d'espace pour entreposer ces encombrants témoignages, on ne peut les acquérir. Or, qui donc devrait assurer la sauvegarde des derniers engins qui ont survécu à l'ère de la mécanisation, sinon l'État? Ne trouve-t-on pas dans quelque musée d'État un exemplaire de chaque modèle de char d'assaut ou de chasseur-bombardier?

Vouées à l'artisanat domestique, l'exposition ne présente, en gros, que des œuvres issues de l'environnement de la maison québécoise. À ce titre, le travail de l'artisan sur le chantier ou en manufacture n'est pas abondamment illustré. Il y a bien la coupe du bois en forêt ou la forge, mais encore là, ces activités sont présentées comme étant étroitement liées à l'environnement quotidien de l'habitant.

La pièce de résistance de l'exposition est sans contredit l'exhibé sur les textiles. Une tisserande, issue d'une autre époque, fait partie de cette présentation. Elle prépare ses matériaux et tisse laborieusement à longueur de

journée, démontrant son habileté et répondant aux questions qui lui sont posées. Le catalogue qui accompagne l'exposition ne couvre, en fait, que cet aspect, sous le titre "La Fabrication artisanale des tissus", le volume présente un aperçu de l'ensemble des appareils et techniques impliqués dans le tissage. En plus d'être instructif, ce document est d'un grand intérêt, car il s'agit de la première publication sur l'ensemble de cette question au Québec. D'une présentation soignée et largement illustrée, cet ouvrage se rangera rapidement parmi les ouvrages de toute bonne collection de "québécoisisme". Pour parer à l'absence d'un catalogue général, le Musée du Québec met à la disposition du public des listes énumérant toutes les pièces exposées. De plus, des textes explicatifs, souvent empruntés aux recueils de tradition orale, commentent les thèmes exploités. On peut regretter que le Musée du Québec n'ait pas mis à la disposition du public, pour fin de diffusion, notamment par l'enseignement, une série de diapositives, comme ce fut le cas l'an dernier, lors de l'exposition sur le mobilier du Québec.

"L'Artisan d'autrefois" ne peut que rallier un vaste public. Les plus âgés y retrouveront des objets qui leur sont familiers, tandis que

les plus jeunes y retrouveront avec joie les objets tant recherchés à travers caves et greniers. Devenu objet culturel, l'outil d'autrefois se renouvelle. L'esthétique contemporaine au Québec réservant une place de choix à tout ce qui est ancien. Est-ce pour contrecarrer cette approche ou tout simplement pour présenter plus d'outils que quelques recoins de la salle sont surchargés d'outils, finalement très peu différents? Quelle que soit l'intention, le résultat est heureux. Les instruments et outils sont des intermédiaires qui expliquent l'artisan et son travail.

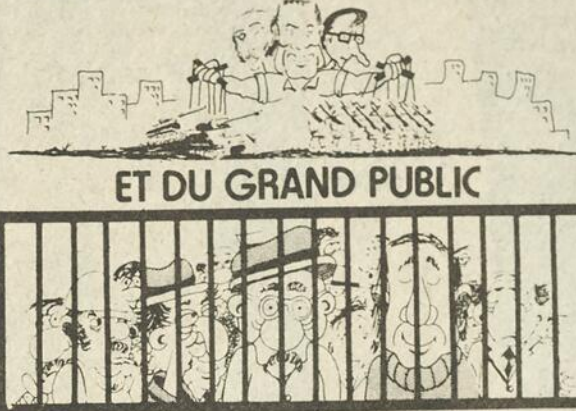
La présence de ces outils et instruments au Musée du Québec démontre qu'il est possible de regrouper sous un même toit, voir dans une même salle, les "objets culturels" du patrimoine québécois. Isoler ces objets des œuvres majeures de l'art du Québec ne contribuerait qu'à isoler la création artistique de l'activité de l'homme dans l'étude et la connaissance du passé.

Ciné-Gag

L'actualité québécoise prend l'affiche

—par Jean-Marc Phaneuf

il était une fois... LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE!
mettant en prison
ROBERT LEMIEUX PAUL ROSE
(et beaucoup d'autres)
AVEC LA PARTICIPATION DE L'ARMÉE



ET DU GRAND PUBLIC



POUR NOUS



LE PONT, LA BRUTE ET LE TRUAND

PIERRE LAPORTE, JÉRÔME CHOUETTE ET ROBERT BARRABAN

Après Bumel Le programme de Filmexpo

Voici le programme de FILMEXPO '74. Les projections ont lieu au Towne Art Cinema à Ottawa.

Samedi 2 novembre:
13h30: "Garam Hawa", (Inde, M.S. Sathyu); 15h30: "Through And Through", (Pologne, Grzegorz Krolakiewicz); "Grand Central Hotel, Belfast", (Irlande, John Barry & Paul Robinson);

19h00: "The Holy Office", (Mexique, Arturo Ripstein); 21h30: "Wolfen Principle", (Canada, Jack Darcus); minuit: "Monkeys In The Attic", (Canada, Morley Markson).

Dimanche, le 3 novembre 13h30: "Les Lampes à Pétrole", (Tchécoslovaquie, Juraj Herz); 15h30: "A World Within Itself",

(Grande-Bretagne, Anthony Clay); "L'extradition", (Suisse, Peter Von Gunten); 19h00: "The Triple Echo", (Grande-Bretagne, Michael Apted); 21h30: "The Cars That Ate Paris", (Australie, Peter Weir).

Lundi, le 4 novembre: 19h00: "Woodcutters Of The Deep South", (Etats-Unis, Lionel Rogosin); "Last Grave At Dimbaza", (Afrique du Sud, Anonyme); 21h30: "Rome Wants Another Caesar", (Italie, Miklos Jancso).

Mardi, le 5 novembre: 19h00: "And Remember Me To The Swallows", (Tchécoslovaquie, Jaromil Jires);

21h30: "Duel" (Etats-Unis, Steven Spielberg). Mercredi, le 6 novembre: 19h00: "Les Guichets du Louvre", (France, Michel Mitrani); 21h30: "Dyn Amo", (Grande Bretagne, Steven Dworkin).

Jeudi, le 7 novembre: 19h00: "125 Rooms Of Comfort", (Canada, Patrick Loubert); 21h30: "Boesman And Lena", (Afrique du Sud, Ross Devenish).

Jeudi, le 7 novembre: 19h00: "125 Rooms Of Comfort", (Canada, Patrick Loubert); 21h30: "Boesman And Lena", (Afrique du Sud, Ross Devenish).

Nomination à l'ONF

Guy Maguire vient d'être nommé directeur de la distribution pour le Québec à l'Office national du film à Montréal.

Le nouveau directeur régional apporte avec lui une importante expérience dans le domaine de la distribution communautaire. En effet, M. Maguire, entré à l'ONF en 1967, assumait entre autres fonctions pendant cinq ans le poste de représentant de l'ONF à Sherbrooke, ce qui l'amena à connaître de façon précise les besoins du public en matière de films et autres documents audio-visuels.

M. Maguire a précisé qu'il était décidé à poursuivre

dans la voie de la décentralisation de la distribution. Il entend donc favoriser et intensifier le mouvement d'aide et de développement aux cinémathèques communautaires à travers la Province, visant à créer un toujours plus grand nombre de points où le public peut avoir accès gratuitement à la production de l'Office national du film.

M. Maguire qui possède un diplôme en pédagogie de l'Université de Sherbrooke est âgé de 29 ans, ce qui en fait un des plus jeunes directeurs au sein de l'Office. On espère à l'ONF que sa venue apportera un certain dynamisme propice à la diffusion des œuvres des cinéastes québécois.

Nomination

M. Ed Prévost, président de la Corporation Civitas Limitée, a annoncé récemment la nomination de Pierre David au poste de président des Productions Mutuelles Limitée et de la Corporation des Films Mutuels Limitée.

En opération depuis cinq ans, les Productions Mutuelles Limitée, membre du groupe Civitas, ont su s'imposer comme l'une des compagnies importantes de production et de distribution de films au Canada. Depuis le 1er septembre 1974, les opérations de production sont effectuées par les Productions Mutuelles Limitée, tandis que la distribution est assurée par la Corporation des Films Mutuels Limitée.

Pierre David fait partie de l'organisation Civitas depuis mai 1965. Il a été successivement à CJMS reporter, correspondant en Europe, et directeur des relations publiques et des événements extérieurs. Il est ensuite devenu directeur des Productions CJMS Radio-Montréal, puis directeur exécutif des Productions Mutuelles Limitée, poste qu'il occupait jusqu'à sa récente nomination.

où irons-nous?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934. "Manchot de Hong-Kong" et "Furie du Karaté".
ATWATER: Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246. "Airport 75": 1:00, 3:30, 5:10, 7:15, 9:20.
ATWATER (étage mode) 921-3313: "The Sting": 7:20, 9:30, 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Why rock to beat?": 12:50, 2:50, 4:50, 6:55, 8:05.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Emmanuelle": 12:00, 1:45, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30, 11:30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Clamdivers' daughter": 1:15, 4:05, 6:55, 9:45 et "Sensuous Suzanne": 12:00, 2:50, 5:40, 8:30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Marie en quête de sensations" et "Frères karaté à Bangkok".
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 521-1885. "L'Arnaque": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CHATEAU: 6550 St-Denis, 271-4400. "Y a pas de mal à se faire du bien": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
CHATEAU II: 6556 St-Denis, 271-4400. "La pomme la queue à les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis. "Le trio infernal": 12:25, 2:45, 5:05, 7:25, 9:45.
CINÉMA 2001: 855 Decarie, 277-2001. Samedi: "L'œil du diable": 7:15. "À travers le miroir": 9:30. Du dimanche: "L'œil du diable": 3:00. "À travers le miroir": 4:30. "Les communicants": 7:30. "Le silence": 9:30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. Samedi: "Delirance": 5:25, 9:35. "Les diables": 7:30. Dimanche: "Delirance": 1:25, 5:35, 9:45. Les diables: 3:25, 7:35.
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La maison des dames": 1:20, 3:25, 5:30, 7:35, 9:40.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7:30, 9:30. SALON BLEU: "Lacombe Lucien": 7:10, 9:40.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Gambler": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Malicia": 7:30, 9:30. Sam et dim: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaulieu, 721-6060. "Le magnifique": 7:20, 9:20 sam et dim: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaulieu, 721-6060. "Toute une vie": 7:00, 9:20 sam et dim: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAISSANCE: "La montagne sacrée": 7:15, 9:30, sam et dim: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7:15, 9:30.

ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177. "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 3" et "Aventures intimes des hommes mariés".
EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Teen age bride" et "Dirty mind of young Sally".
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7:10, 9:40, 12:00, 2:25, 4:45, 7:20, 9:50.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les Beaux Dimanches": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FLICK TWIN (THE 1433 Crescent, 845-1269. Salle mini: "Flash Bulb": 1:00, 2:35, 5:45, 7:20, 8:55, 10:25.
GRANDAD: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Jeunes filles impudiques" et "Les chiennes".
GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Jeunes filles impudiques" et "Les chiennes".
GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Y a pas de mal à se faire du bien": 7:15, 9:15, 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches": 7:30, 9:30 dim: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Cabaret": 12:45, 2:50, 5:00, 7:10, 9:15.
LAVA: 1800 Le Corbusier, 688-8200. "Y a pas de mal à se faire du bien": 7:10, 9:15 sam et dim: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
LAVALLÉE: 1800 Le Corbusier, 688-8200. "Les Ordres": 7:00, 9:00 sam et dim: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
LOEWS: 934 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longest yard": 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:00 sam dernier spectacle: 11:30.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-274. "Les Beaux Dimanches": 7:30, 9:30, dim: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
MERCURIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'Exorciste": 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30, ven et sam, dernier spectacle: 11:30.
MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 3" et "Aventures intimes des hommes mariés".
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "American Graffiti": 2:30, 6:10, 9:45. "Jesus-Christ Super-Star": 12:40, 4:15, 8:00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Samedi: "Sleeper": 7:00. "Blume in love": 9:30. "Harold & Maude": 4:30. "Family Life": 7:00. "Minnie" et "Moskowitz": 9:30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-8991. "Returns of the Dragon": 7:25, 9:35 sam et dim: 12:55, 3:05, 5:10, 7:25, 9:35 Samedi dernier spectacle: 11:30.
PARC (Venne): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. "Shangai Joe" et "Société anonyme anti-crime".
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Jeunes filles impudiques" et "Les chiennes".
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hotel Château Champlain, 861-4595. "Odessa Odessa": 7:15, 9:20 sam et dim: 12:30, 2:40, 4:55, 7:15, 9:35.
PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1:40, 4:10, 6:40, 9:10.

Variétés

HABITAT ST-CAMILLE: angle Charlevoix et Alfred (Montreal-nord) 321-9000: Serge Lama, à 10:30, samedi seulement.
CASANOVO: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. "Bebé le vie": 10:30, du jeudi au dimanche.
IN CONCERT: (rue Boyer dans le Vieux-Montréal): Mose Allison.
LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (salle des expositions): les premiers prix du Conservatoire: 16:00 dimanche seulement. Salle Louis-Frédéric: "Si l'opérette m'était contée": 20:30.
LE PATRIOTE en haut: "Dis-moi qui fait beau Mico": de Jacqueline Barrette.
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Enrico Macias, jusqu'au 4 novembre: 20:30.
PLACE DES ARTS: Théâtre Maison-neuve: Samedi et dimanche: Edith Butler, à 20:30.
UNIVERSITÉ LAVAL: Théâtre de la Cité: Jeanne Landry et Robert Weinz pianistes, samedi à 20:30. Au Grand Salon du pavillon Pollack: Anthony Braxton et Richard Teitelbaum, dimanche à 21:00.
AUDITORIUM LE PLATEAU, rue Calixa Lavallée: Show de la Relève Québec, de 7h à 3h du matin, samedi seulement.
CEGEPI MAISONNEUVE: "Hawking à 20:00. Dimanche seulement.



École de danse
LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
Danse moderne, ballet, claquettes.

Tél.:
861-2174

LE FORUM PRESENTE
BARRY WHITE
Mardi, le 12 nov. 20:00 hrs
Forum de Montréal

LOVE UNLIMITED
THE LOVE UNLIMITED ORCHESTRA
PRODUCTION: DOUBBLE M AND DONALD K. DONALD

BILLETTS \$6.50 - \$10 - \$15
AUX GUICHETS DU FORUM
MONTREAL TRUST FUND
SAUVEZ L'ART ET LES MAGASINS TRIBLE CLER (OTTAWA)

DISPONIBLES SUR ETUQUETTE GRT CHEZ VOTRE DISCAIRE PRÉFÉRÉ

à minuit ce soir
WOUF WOUF
de YVES-HÉBERT SAUVAGEAU
musique
ANDRÉ GAGNON
adaptation et mise en scène
ANDRÉ MONTMORENCY
ATELIER N.C.T.
GESU 1200 BLEURY 866-1964

ce soir à 20h30
à toi, pour toujours, ta marie-lou
de michel tremblay
mise en scène
andré brassard
décor
guy neuve
costumes
françoise laplante
avec
béatrice picard
gilles pelletier
ginette morin
dorothee berryman

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

les galeries
du jourpar Jean-Claude Leblond
(collaboration spéciale)Les croûtes
se vendent bien... Merci

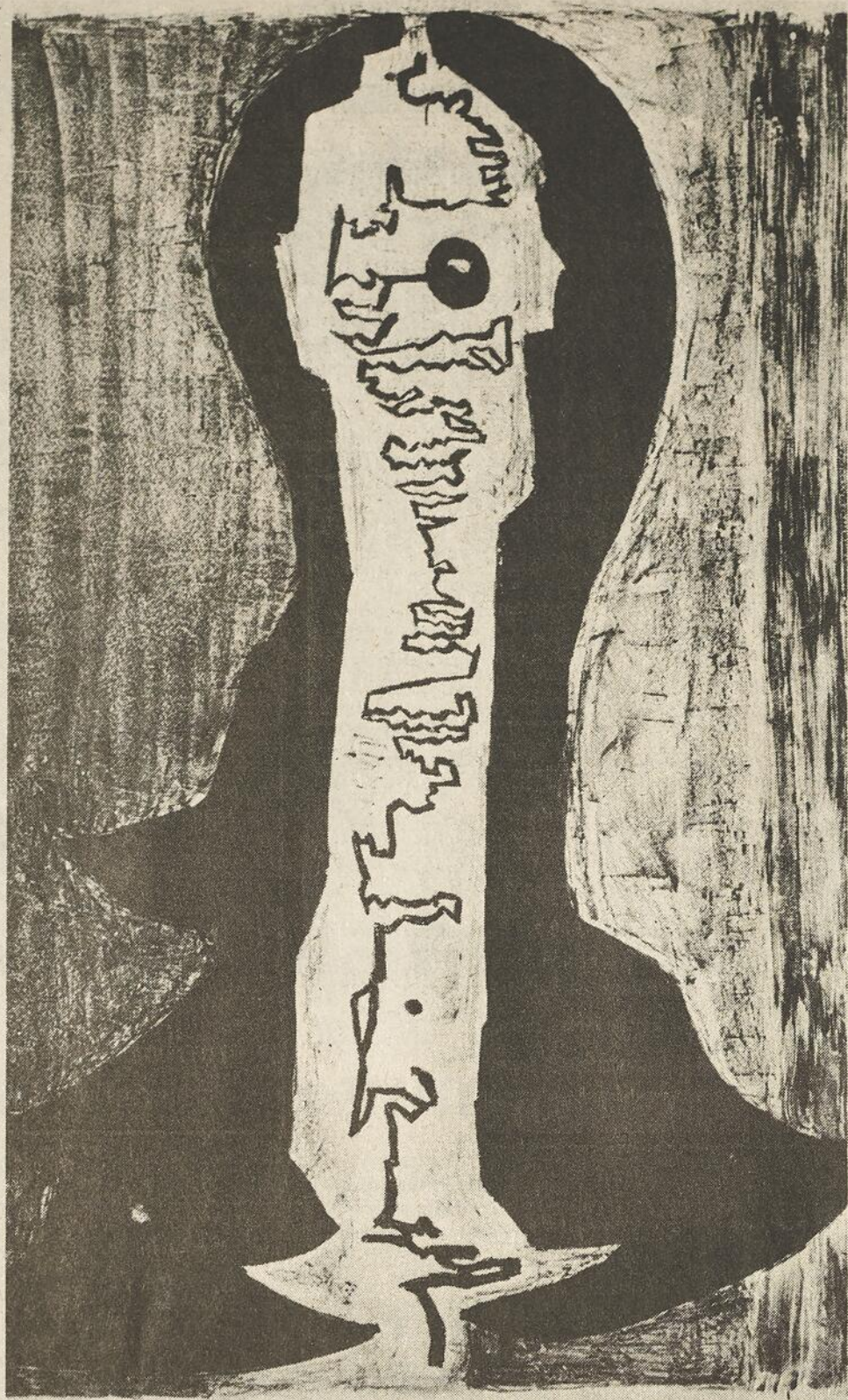
Il serait, dans certains cas bien particuliers, concevable et acceptable qu'une agence de promotion s'occupe des intérêts d'un artiste. Une saine diffusion de l'art et de la culture dans son ensemble peut et doit parfois concilier avec des attitudes par des compromis un peu éloignés des principes idéaux de la création à l'état pur. Sans distributeur, les écrivains, les cinéastes et les chanteurs seraient dans une bien difficile situation.

Il est de même normal qu'un artiste qui ait acquis une certaine envergure chez lui songe un jour, pour sa gloire personnelle d'abord mais dans notre cas québécois, pour un rayonnement de son pays, à débiter des frontières nationales et voir son oeuvre exposée et vendue à l'étranger. Accomplir soi-même les démarches nécessaires en a découragé plus d'un. Créer et vendre relèvent de deux processus mentaux presque à l'ultime opposé l'un de l'autre et concilier les deux tient souvent de l'exploit.

L'artiste peut par conséquent être tenté de s'adresser à une agence spécialisée puisque sa galerie, à qui incombe ce rôle ne daigne pas la plupart du temps s'en occuper.

Mais le problème intervient de façon plutôt choquante quand une agence de production décide de diffuser n'importe qui et n'importe quoi sous le prétexte par exemple que tout peut se vendre, que l'art est un objet de consommation; qu'un producteur utilise un langage presque sacré qui appartient à l'âme, à l'existence même de l'artiste, de sa démarche, de son cheminement et de son évolution pour en faire des arguments de vente, voilà qui ne va pas.

Qualifier Jocelyne Savard de fumiste apparaît comme un peu exagéré. Certainement de bonne foi dans ses travaux qui ne dépassent pas en caractère, en recherche, en unité un niveau collégial, cette jeune femme joue un jeu qu'elle ne semble pas très bien connaître. Si tout peut se vendre, les comptoirs diffèrent selon le produit; et jouer la corde poétique sonne faux quand on n'a pas choisi la bonne caisse de résonance. Autrement dit, quand on veut vendre des images, on va au "15 cennes". Il faut



Lithographie de Suzanne Dumouchel

espérer quand même qu'un jour, les "15 cennes" vendent autre chose que des images. Chez Morncy jusqu'au 5 novembre.

Suzanne Dumouchel

Chez Suzanne Dumouchel par contre, résonne un autre son de cloche. Peut-être était-ce dû au local inadéquat mais l'exposition qu'elle avait tenu l'année dernière à la SAPQ me semblait lourde, engourdie, comme remplie de fixité. Cette année pourtant, c'est tout le contraire: une coloration simple, sans prétention, l'extrême dépouillement des motifs remplis de calme. Quelques unes de ses acryliques traitées en pointillisme évoquent avec une

sorte de détachement certains motifs orientaux.

Les gravures se sont également aérées, épurées, moins sombres, moins tristes. Deux lithographies traitées à la sanguine méritent d'être mentionnées de même que "Bonjour Bonnard" et "Narcisses" 1974. Pour Suzanne Dumouchel, quelque chose pointe à l'horizon qu'il ne faudra pas rater. Chez Claude Luce, rue Saint-Denis jusqu'au 23 novembre et à la maison de la Sauvegarde jusqu'au 11 novembre.

En bref

Jacques Hurtubise expose chez Marlborough Godard jusqu'au 6 novembre une série d'acryliques et de sérigraphies où s'opposent les masses à

une écriture automatisée de fines traînées de matière ce qui n'est pas sans évoquer l'école américaine.

Chez Bourguignon, Louise Robert annonce un nouveau pavillon. Éloigné de ses préoccupations de l'année dernière, son travail actuel laisse évoluer une sorte de kaléidoscope de couleurs pour le moins baroques.

La Galerie de la Boutique Soleil présente "les Gravures et les Acryliques" de Michel Morin, ex-lauréat de la jeune peinture jusqu'au 18 novembre. La boutique Soleil est située au 430 rue du Bon Secours dans le Vieux-Montréal.

Omer Desjardins tiendra une exposition de peintures à La Maison L.L. Lozeau, 6229 rue St-Hubert du 6 au 9 novembre. Peinture figurative, il présente, exécutés à la spatule, des coins du Québec et quelques paysages de Grèce.

L'Atelier-Galerie Laurent-Tremblay (4809 Marquette) expose les sculptures de Jacques Huet et les peintures d'Odette Théberge Côté jusqu'au 15 novembre. Lorraine Archambault et Gilbert Thibault exposent leurs peintures jusqu'au 10 novembre au centre d'Art du Mont-Royal (1260 chemin Remembrance).

GALERIE D'ART LES DEUX B
Saint-Antoine-sur-Richelieu 787-3459
jusqu'au 4 novembre
NADEAU 74
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures - sauf le mardi

EXPOSITION
Exposition rétrospective
HENRI BEAU
1863-1949
Peintures - aquarelles - pastels - dessins
jusqu'au 18 novembre
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue Sherbrooke 842-8648

"L'Art français",
Galerie d'art
présente
Miyuki
TANOBE
Technique du Nihonga
ferme le lundi
370 ouest rue Laurier 277-2179

oeuvres récentes
de
PIERRE CORNELIER
Jusqu'au 16 novembre 1974
galerie gilles corbeil,
2165, rue crescent,
tél.: 844-7147

Musée d'art contemporain
14 novembre - 5 janvier

Les gouvernements
ont-ils votre voyage ?
—5—

Le droit aux voyages: pour qui?

par Ulysse Pellerin

Au cours de cette série, nous avons tenté de présenter les intervenants gouvernementaux, leurs projets, les objectifs poursuivis, les clientèles touchées et les sommes d'argent dépensées au cours de l'exercice financier 1974-1975 dans le secteur des voyages-échanges. Depuis le début, notre propos est de brosser un état de la situation pour vérifier si des progrès ont été réalisés depuis quelques années.

Il faut se rappeler qu'en mars 1972, l'équipe de Tourbec avait soumis au Haut-Commissariat, un mémoire sur la situation du tourisme jeunesse. Ce document soulevait deux points majeurs:

- a) l'existence d'un déséquilibre important entre les subsides gouvernementaux affectés aux échanges avec l'extérieur du Québec et ceux accordés aux échanges entre des jeunes Québécois des différentes régions du Québec;
- b) l'absence de politique définies par le gouvernement du Québec dans le domaine alors qu'un total de plus de deux (2) millions était dépensé annuellement par les gouvernements fédéral et provincial.

Qu'en est-il en 1974? Nous constatons que les gouvernements ont consacré près de quatre (4) millions à ces programmes: il s'agit donc d'une augmentation très sensible.

Ottawa

Nous avons vu que du côté du gouvernement fédéral, tous les programmes (national, international et jeunes voyageurs) sont coordonnés par le Secrétariat d'Etat qui a une présence et une action très décentralisée au niveau des provinces, en particulier au Québec avec six (6) bureaux régionaux. Les programmes fédéraux, tous axés sur le renforcement de l'identité et de l'unité canadienne, vont toucher en 1974 environ 10,660 Québécois et leur "permettre" de visiter d'autres territoires que le Québec. Ces programmes coûtent près de \$800,000 en frais directs plus quelques salaires et certaines dépenses d'administration. Pratiquement un million de dollars!

Il faut rappeler également le cas particulier d'un organisme privé très près du fédéral: Jeunesse Canada Monde, qui subsistait jusqu'à récemment grâce à la manne du Secrétariat d'Etat et dont les projets ont été discrètement transformés en un programme de coopération (avec des jeunes de 16-20 ans) financé par l'ACDI. En 1974-1975, 130 Québécois vont y participer. Le coût de cette opération s'élève certainement à près d'un million au Québec.

Québec

Du côté du Québec, le portrait est un peu plus fou. Plusieurs ministères interviennent au moins de façon expérimentale ou exceptionnelle ou particulière. Rappelons à titre d'exemples:

- 1) le récent projet du Ministère de l'Agriculture (hébergement à la ferme), qui a donné des résultats positifs dès la première année et ce, sans budget officiel.
- 2) les déclarations émanant du Ministère du Tourisme indiquant que ce n'est pas à ce ministère de s'occuper du tourisme social et
- 3) le budget spécial (165,000) du Ministère des Affaires culturelles pour amener 1,200 Québécois à participer activement à la Super-francofête.

Dans le décor gouvernemental québécois, deux choses sont plus importantes.

OFQJ

L'office franco-québécois pour la Jeunesse, qui permet d'envoyer en France 1,500 Québécois (18-35 ans) annuellement et qui

Avec ce cinquième et dernier article, notre collaborateur Ulysse PELLERIN, termine cette série sur les programmes et services de voyages-échanges que les gouvernements provincial et fédéral ont mis sur pied pour permettre aux Québécois de voyager ici et à l'étranger.

bénéficie pour le présent exercice d'une aide substantielle de \$980,000 du gouvernement. L'OFQJ relève du Ministère des Communications: on peut se demander pourquoi l'Office n'est pas rattaché soit au Ministère des Affaires intergouvernementales soit au Haut-Commissariat à la Jeunesse.

Haut-Commissariat

C'est certainement ici que se situent les développements les plus récents. En 1972, y étaient rattachés les deux ou trois "contractuels" chargés de réaliser l'entente fédérale-provinciale "jeunes voyageurs". En 1974, 18 personnes sont affectées au secteur des voyages et échanges.

Le Haut-Commissariat réalise maintenant plusieurs programmes "Découverte du Québec": \$400,000 pour toucher environ 10,000 élèves des premières années du secondaire, \$172,000 confiés à Tourbec pour les 18-25 ans (1,000 jeunes) et \$140,000 pour "les personnes qui ne pourraient pas profiter de telles expériences sans la participation de l'Etat", sans compter les \$140,000 nécessaires pour réaliser l'entente fédérale-provinciale.

Quant au document du Haut-Commissariat "Jalons pour une politique en matière de voyages et d'échanges", il faut constater qu'il s'agit là d'un document de travail. C'est donc dire que les programmes actuellement réalisés se sont à titre expérimental... sans politique officielle. Il faut aussi dire que le document reprend à son compte une bonne partie des recommandations transmises par l'équipe de Tourbec en 1972.

Quelques constats

Plus de 25,000 Québécois sont impliqués dans ces programmes en 1974. La proportion est grossièrement la même (50-50) pour ceux qui voyagent à l'intérieur ou à l'extérieur du Québec. Il s'agit d'un net progrès par rapport à 1972. Ce progrès est cependant fortement limité quand on constate que 85% des bénéficiaires participent à des voyages d'une courte durée (4-5 jours) à l'intérieur du Québec et que 75% des cen-

des échanges se réalisant à l'extérieur du Québec. Il est donc évident que le déséquilibre souligné par Tourbec en 1972 est maintenu, voire accru.

Cette situation est malheureusement compréhensible quand on regarde l'attitude du Ministère du Tourisme qui est tourné exclusivement vers l'industrie touristique.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, il faut constater que seuls les fonctionnaires du Haut-Commissariat ont tenté d'articuler une programmation qui réponde à des priorités québécoises. C'est déjà heureux qu'ils aient pu obtenir quelques cen-

taines de milliers de dollars par le biais d'un document de travail. C'est à juste titre que nous sommes en droit d'exiger quelques jalons de plus. Il faut d'une part que les projets dits pilote fassent l'objet d'une bonne évaluation en collaboration avec les usagers et les organismes du milieu et d'autre part, qu'au niveau politique (M. Phaneuf et Cie), on en arrive à proposer publiquement une politique de développement.

Urgences

Il est cependant urgent qu'à l'exemple du fédéral, le gouvernement du Québec fasse un effort pour coordonner ses maigres réalisations. Il faudrait que chaque ministre accepte d'abandonner sa chasse gardée de petites subventions au profit d'une politique d'ensemble.

De plus, il est aussi urgent que Québec fasse contre-poids aux offensives fédérales. Si en 1972, on pouvait démon-

- a) que les Québécois connaissent peu ou pas leur propre pays
- b) que quelques milliers de jeunes connaissent mieux Paris que Montréal et la Provence ou la Bretagne mieux que l'Abitibi ou l'Estrie, il demeure tout à fait vrai — malgré quelques efforts — que maintenant des Québécois connaissent mieux le Manitoba, la Tunisie et le Mexique que le Saguenay-Lac St-Jean.

L'absence de concertation entre les deux niveaux de gouvernement est flagrante. Il serait d'ailleurs illusoire de croire que le fédéral est disposé à modifier quoi que soit si ce n'est à multiplier les programmes et augmenter les budgets pour favoriser la prise de conscience de la belle réalité canadienne par un nombre encore plus grand de Québécois surtout chez les jeunes.

Il faut donc essayer d'obtenir qu'une certaine volonté politique (est-ce possible?) se forme au niveau gouvernemental québécois pour faire en sorte que des crédits soient au moins quintuplés d'ici deux ans et soient affectés à une véritable découverte du Québec.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B- Pien financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

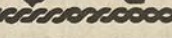
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

EUROP AUTO
CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL
5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791



ILES CANARIES
LE RENDEZ-VOUS DU SOLEIL!

TROIS DEPARTS EN GROUPE:
Du 22 déc. au 5 janvier
Du 9 février au 23 février
Du 23 mars au 6 avril

\$575⁰⁰

Le prix comprend: le transport aller/retour en avion de Montréal, les transferts, le logement en appartement double avec bain, salon et cuisinette, petit déjeuner complet et les services d'un de nos experts qui accompagne le groupe.

Supplément optionnel pour visite à Lisbonne: \$20.00 "DÉPART DE NOËL SEULEMENT"

VOYAGES JEAN JUAN
1011, Route de l'Eglise, Ste-Foy
C.P. 9514 - Tél.: 653-7264

tourisme

Détour du côté de chez Zeus

Pourquoi la Grèce?

par Pierre Charlebois
(collaboration spéciale)

On ne va pas en Grèce pour la même raison qu'on va aux Antilles ou en France.

Alors qu'est-ce que l'ancien Empire de Zeus a d'emballant à nous offrir? Une végétation luxuriante? Des mets exotiques? Pas tellement, à mon avis. Le voyageur qui recherche de verts pâturages, de vastes forêts et des montagnes bien fournies ferait mieux de commencer par visiter le Canada d'un océan à l'autre, pendant qu'il lui est encore accessible sans frontière! Il aurait alors maintes occasions de se régaler. Quant à celui qui ne pense qu'à la gastronomie, il ferait bien de préparer des maintenant, sur l'Avenue du Parc ou sur Jean-Talon, son estomac aux aliments gras et sucs et nez aux odeurs d'huile s'il veut absolument faire bonne chère en Grèce. Je crois même que les Nord-Américains friands de patates frites s'adaptent très vite à la cuisine grecque, d'autant plus que la durée des repas est beaucoup moindre qu'au pays de nos ancêtres.

Pour peu que notre brave Québécois ait entendu parler d'Apollon ou d'Aphrodite il s'intéressera sûrement à la mythologie grecque et à l'archéologie. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on rapporte la découverte de vestiges antiques provenant de temples ou d'anciennes villes grecques; beaucoup de fragments bien conservés de statues proviennent même du fond des mers bordant l'Hellène. Actuellement, c'est Poséidon qui a la cote d'amour!

Parmi les sites historiques les plus impressionnants, outre l'Acropole, il faut abso-

lument mentionner Delphes, d'une beauté remarquable. Pas surprenant que ce haut-lieu de pèlerinage fut jadis si fréquenté; on venait de partout y chercher conseil en interrogeant la Pythie, qui ne demandait pas mieux que d'entrer en transe au pied même du splendide Parnasse. Les réponses, interprétées par les prêtres, étaient dans le style des astrologues modernes: générales! En plus de ses différents temples, Delphes nous offre un théâtre, un stade, et son merveilleux Tholos.

Une incursion dans le Péloponnèse permet au voyageur d'admirer trois autres endroits dignes de mention: Olympie, Epidaure et Mycènes. Une course au clair de lune sur la piste olympique laisse un souvenir impérissable! Une tragédie d'Euripide jouée au théâtre antique le mieux conservé présente un attrait certain, même si on ne comprend pas la langue d'Homère! On l'entend pourtant très bien, grâce à une technique acoustique dont on

n'a pas encore réussi à percer le mystère. Quant à Mycènes, elle recèle les fosses royales circulaires et le fameux tombeau d'Agamemnon.

On ne se rend pas en Grèce sans prendre le bateau vers les îles ensoleillées; tant pis pour les têtes fragiles, dont je suis, qui succombent infailliblement au mal de mer! Heureusement que Miss Gravel est toujours là pour vous relever le moral avant une autre traversée! Et préparez-vous à abandonner vos idées toutes faites d'avance sur les croisières de rêve: les "péniches" qui vous transportent ont tout fait de vous ramener à la réalité! Et si jamais, pour économiser, vous vous contentez d'un billet de troisième classe, vous risquez d'en rapporter un pénible souvenir. En effet, j'ai été personnellement révolté de constater les conditions misérables réservées aux citoyens considérés de troisième catégorie: on les enfasse sur un pont et on ferme sur eux un grillage de fer cadenassé...

Mais les îles elles-

mêmes vous charmeront. Certaines, comme Mikonos et Santorini, présentent un décor tout blanc: les maisons comme les ruelles sont toutes recouvertes de chaux. Comme il n'y pleut presque jamais, les insulaires n'en étendent qu'une ou deux couches par année, ce qui suffit amplement à enchanter l'oeil de l'étranger. Les commerçants y attendent d'ailleurs les touristes de pied ferme: leurs vêtements, mis à part les lainages, n'y sont pas toujours à très bas prix, même après marchandage.

Pour faire vos emplettes, je vous suggère les îles et les villages moins fréquentés, ou encore le marché aux puces d'Athènes, quoique le coût de la vie dans la capitale est en train de rattraper très rapidement celui des pays plus favorisés.

Les amateurs de ruines ne voudront pas manquer de visiter Delos, île sacrée située tout près de Mikonos (une simple demi-heure de mal de mer!) Vous y verrez des fresques et des mosaïques splendides, datant du Vème siècle av. J.C., en plus du tombeau préhistorique d'Héraclès et d'une foule d'édifices et sanctuaires anciens, qui font présentement l'objet de fouilles

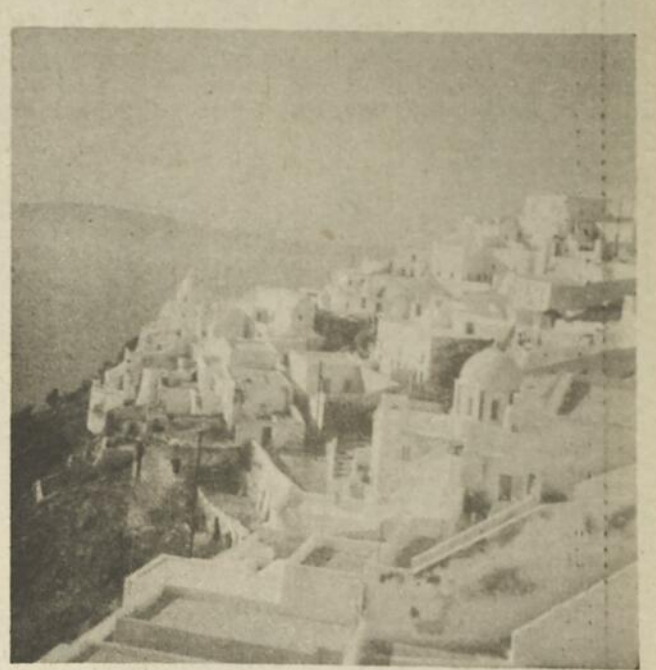
archéologiques.

Mais l'île à visiter en tout premier lieu est sans contredit la Crète, berceau de la plus ancienne civilisation occidentale. Les Minoens, apparus vers 2,700 av. J.C., y ont vécu leur âge d'or, surtout à Cnossos et Phaestos; cette dernière ville offre ses ruines à l'état pur, tandis que la première vous permet d'admirer des reconstitutions partielles des somptueux palais du roi Minos. La Crète, à elle seule, mérite un voyage d'une ou deux semaines, tellement elle a de jolies choses à vous montrer, que ce soit ses paysages enchanteurs, ou ses trésors du passé exposés au musée d'Héraklion, unique au monde en son genre.

O Grecs qui me lisez, ne craignez rien: je ne passerai pas sous silence la ville dédiée à Athéna. La sage déesse ne me l'aurait jamais pardonné! C'est pourquoi je souligne d'abord l'existence de son petit temple, voisin du Parthéon et de l'Erechtheion. C'est d'ailleurs tout près de l'Acropole, en pleine Plaka, que j'ai vécu mes meilleurs instants: une soirée mémorable à écouter des chansons du maître Théodorakis. Sur cette terrasse, d'où nous dominions une bonne partie de la ville,

nous étions, en août dernier, parmi les premiers à réentendre cette musique divine, à nouveau permise depuis le départ des valeureux colonels. Et les musiciens, tout juste revenus d'exil ou sortis de prison, recommençaient à faire vibrer l'âme des Grecs. La note la moins douce de toute cette symphonie était celle que le serveur déposait sur notre table: de trois à cinq dollars pour une consommation! Ça faisait beaucoup de drachmes! Mais ça en valait indéniablement beaucoup plus...

Il faut absolument se promener le soir dans le vieux Athènes, au pied des remparts de l'Acropole, pour y admirer ce grouillement et ce va-et-vient continuel des passants et aussi des propriétaires de boîtes, toujours à l'affût des touristes. Des cafés, "taverna" et restaurants pleins d'ambiance vous attendent dans la Plaka. Vous serez charmés par le son du "bouzouki" et applaudirez les danseurs grecs. Si vous êtes couché, vous ne pouvez espérer mieux: certains spectacles ne commencent qu'à onze heures ou minuit. Beaucoup de Grecs sont en effet des oiseaux de nuit: la fraîcheur nocturne leur est beaucoup plus supportable que le soleil de midi,



heure à laquelle ils s'adonnent à la sieste.

Quant vous aurez tout vu, tout bu et tout mangé en ces lieux il ne vous restera plus qu'à aller visiter le nord de la Grèce, région sous-estimée des touristes, et pourtant simple et fascinante à l'image de ses habitants. Pensez au mont Olympe, au mont Athos, ou même à Météora et à ses soi-disant météores, gigantesques menhirs au sommet desquels

vivaient jadis des ermites. Et n'oubliez pas une des raisons qui attirent le plus les Allemands et les Français en terre grecque: le climat! Il y fait toujours soleil. Si vous êtes un amateur de plage ou de nage en eau profonde, vous vous rinceriez l'oeil et le reste à satiété, car le littoral grec offre des panoramas grandioses. Mais cela ne viendra que par surcroît, car on va d'abord en Grèce pour...

brefs tourisme

Week-ends en voiture

Tilden Rent-a-car (raison sociale bilingue, c'est évident) offre depuis le 5 octobre des "mini-vacances qui comprennent la location d'une voiture du samedi matin 8 heures au dimanche soir 23 heures, le séjour dans un hôtel de première classe avec dîner et vin compris, divertissement et petit déjeuner, pour quelque \$50, par personne, taxes et services inclus. Les hôtels participants sont le Château Laurier à Ottawa, le Château Frontenac ou La nouvelle Auberge des Gouverneurs à Québec, le Chalet Suisse à Sainte-Agathe, le Cuttle's Tremblant Club à Mont-Tremblant, le Reine-Elizabeth ou Le Constellation à Montréal, le Château Lac-Beauport ou l'Auberge Normande au Lac-Beauport, le Notch Brook Resort à Stowe au Vermont, le Whiteface Chalet à Whiteface Mountain dans l'Etat de New York et le Golden Arrow Motor Inn à Lake Placid dans le même état. Le prix de ces "mini-vacances" demande, pour s'appliquer, un minimum de 2 personnes et les lieux de livraison des voitures, au départ comme au retour, sont Montréal ou Ottawa.

Tourisme à la baisse

La crise du pétrole et la conjoncture économique actuelle sont les principaux fac-

teurs de la diminution sensible du tourisme international enregistré en 1973 et au premier semestre de 1974, estime un récent rapport de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique). De plus, le tourisme international risque de connaître en 1974 et en 1975 une certaine stagnation. Cette tendance est d'autant plus inquiétante que le tourisme joue un rôle croissant dans l'économie des 21 pays membres de l'O.C.D.E. et qu'il procure en moyenne 5% des recettes totales en devises. Au cours des 7 premiers mois de 1974, le nombre de passagers transportés par les compagnies membres de l'I.A.T.A. (Association du transport aérien international) sur les lignes régulières de l'Atlantique-Nord a enregistré pour la première fois une baisse de 7% alors qu'il avait augmenté de 10% pendant la même période en 1973. L'O.C.D.E. note toutefois une progression du tourisme national qui tend à compenser la diminution de la demande touristique étrangère.

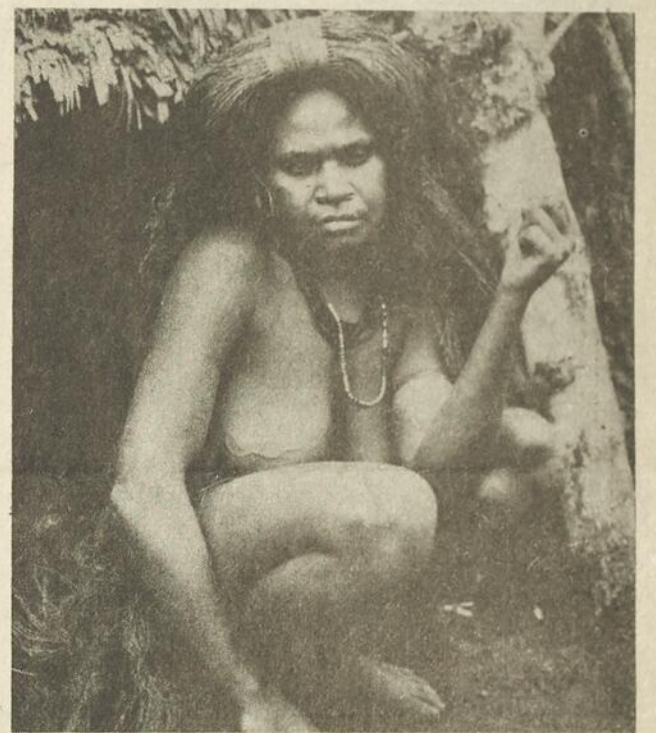
Comme les pains et les poissons...

A 2 mois à peine de l'ouverture officielle de l'Année sainte, les Romains se demandent si cette manifestation ne va pas donner le coup de grâce à leur ville. Plusieurs

millions de pèlerins sont attendus dans la capitale italienne qui connaît actuellement de graves difficultés au niveau des transports publics et du logement. Après un long débat, il a été décidé de débloquent l'équivalent de \$5 millions pour le développement et l'amélioration des services publics traditionnellement déficients dans la Ville Eternelle. Les autorités s'attendent à l'arrivée de quelque 10 millions de personnes alors que la Rome ne peut offrir que 100,500 lits. La sécurité et la circulation risquent de poser de très sérieux problèmes, sans compter que l'épidémie de choléra est toujours présente à l'esprit des autorités. Mais peut-être qu'un miracle...

Pistes à la carte

Si jamais l'envie vous poigne de vous rendre au bout de la péninsule gaspésienne, greyez-vous donc à tour hâsard de la carte des sentiers d'hiver du parc fédéral de Forillon: illustrant le tracé du Sentier des Lacs et celui du Castor, elle indique les courbes de niveau, les lieux de stationnement, les abris, les routes et les cours d'eau. On peut se la procurer en écrivant au Directeur, Région du Québec, Parcs Canada, C.P. 9576 Ste-Foy, G1V 4G2.



Le ciné-spectacle "Peuples oubliés des Nouvelles Hébrides", commenté personnellement par le Dr. Louis Nedjar, est présenté le Groupe La Laurentienne et les Productions Explo-Mundo dans 35 villes du Québec

AGENCE DE VOYAGES

Americ
Longueuil

MAISON QUÉBÉCOISE.

62, rue Saint-Jacques
suite 2
Longueuil
près de la Rue Saint-Charles
651-4620
Lise St-Jean

les voyages

Le Québec, un pays sous-développé?

Je ne voudrais pas jouer le casseuse de veillées mais...

Mais l'euphorie qui règne présentement risque de nous faire perdre de vue certaines réalités. Quelle euphorie? Celle, voyons, engendrée par la tenue à Montréal du 44e congrès de l'American Society of Travel Agent (A.S.T.A.), "le plus important congrès de l'année sinon de la décennie" pour citer d'autres journaux, qui risque, s'il est réussi, de faire augmenter le tourisme au Québec de 15 à 20% durant les prochaines années, et de permettre la réalisation du voeu le plus cher d'un bon nombre de personnes, le ministre Claude Simard en tête: que le tourisme y devienne, en termes de revenus, la première "industrie" et dépasse ainsi celle du bois, des pâtes et du papier.

Car, entre vous et moi et quelques autres, je ne suis pas du tout sûr que ce soit une si bonne chose.

Entendons-nous. Je ne dis pas que la croissance de l'activité touristique au Québec est mauvaise en soi qu'elle constitue un phénomène à freiner, à éviter ou même à condamner; je m'en réjouis au contraire. Je dis seulement qu'il est malsain et même dangereux que la première source de revenus du Québec, pays tout de même économiquement et technologiquement avancé, devienne le tourisme. Je dis seulement ma crainte qu'un tel état de faits en vienne à cacher la stagnation ou même le recul des autres secteurs de l'activité économique.

C'est dangereux et malsain car transpire là-dessous l'émergence d'une nouvelle religion, d'une nouvelle adoration du dieu Tourisme qui en fait LA panacée, le remède à tous les maux, la nouvelle pierre philosophale permettant de transformer, tant un niveau national qu'aux niveaux local et régional, le marasme ou le piétinement économiques en expansion, en développement assuré, en signe de piasses.

C'est dangereux et malsain car il est à remarquer que le tourisme constitue la première "industrie", la première source de revenus, non pas des États-Unis, de la France, de la République fédérale allemande ou encore du Japon, mais des pays dits, selon l'euphémisme célèbre, en voie de développement (que je vous laisse nommer pour ne choquer personne...). Car, ne l'oublions pas, le tourisme consiste essentiellement en

l'exploitation sur place — et non près des marchés, ce qui est contraire aux lois de l'économie moderne — d'une matière qui s'appelle paysages, climat, pittoresque, milieu humain folklore et caetera.

Or, dans un pays aussi faiblement peuplé que le Québec, dans un pays dont le marché national est, conséquemment, aussi réduit, le tourisme est très largement à la merci de clientèles extérieures qui peuvent, malgré tous les efforts ayant pu être faits ici, se désintéresser lentement ou rapidement, dans 20 ans ou dans 5 ans, du produit québécois. C'est dur à dire, ça défigure pas mal d'illusions, mais l'"industrie" touristique québécoise en est une, à l'heure actuelle, de dépendance, et en sera une pour bien des années encore.

Les bases du tourisme sont trop fragiles pour permettre à celui-ci de former la pierre angulaire de l'économie d'un pays, à plus forte raison d'un pays comme le Québec. En fait, un tourisme fort n'est réel et valable qu'inséré dans une économie forte, qu'inscrit parmi d'autres secteurs économiques forts; et, dans ce cas, il ne peut jamais constituer la première source de revenus nationale, mais seulement une source d'appoint.

Et si l'on doit, malgré tout et absolument, faire du tourisme la première de nos activités économiques, laissez-moi alors me poser de sérieuses questions sur la santé de l'ensemble de notre économie et sur la qualité du jugement de nos élus.

L'an dernier, une étude de la Commission économique pour l'Europe, organisme rattaché au Conseil économique et social des Nations Unies concluait ainsi: "Dans les pays plus développés, le tourisme est essentiellement considéré comme un service social destiné à faire face aux besoins en matière de loisir et de récréation, tandis que, pour les pays moins développés, le tourisme est surtout un moyen d'avancer l'expansion économique (...) et la stratégie de développement du secteur touristique y tient surtout compte des aspects économiques, tels la nécessité de combler le déficit de la balance des paiements."

Le Québec est-il un pays sous-développé?

Bougainville.

Suivez le guide

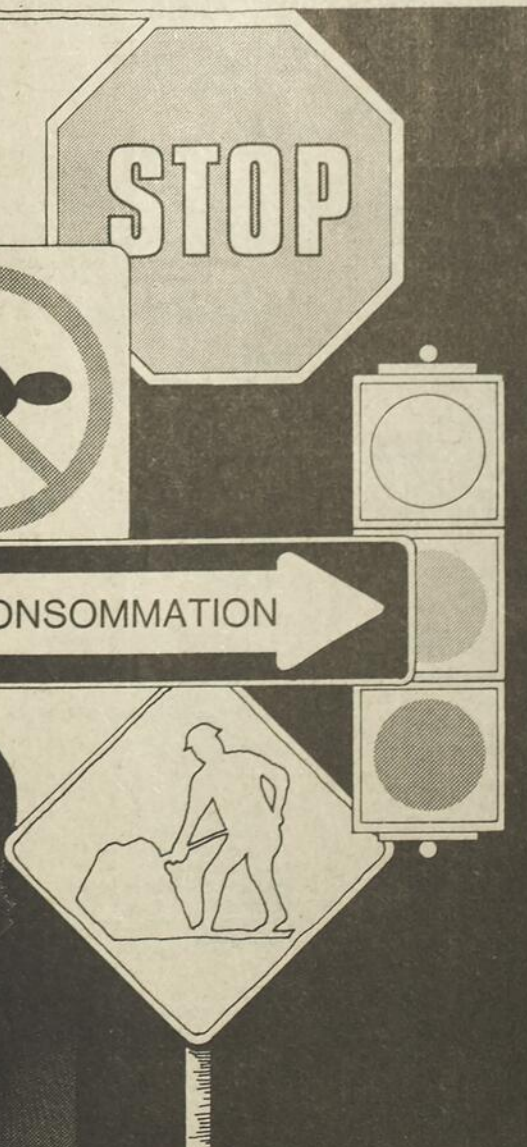
du lundi au vendredi
de 15h30 à 17h30

avec

Jacques Duval

La consommation:
ses problèmes
et des solutions...
Le tout accompagné
de musique, nouvelles,
météo et circulation.

CjMS
1280 MONTREAL



Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	(6) CJPB (TVA), Chicoutimi	9C Câble TV, Montréal	12 GCFE (CTV), Montréal
4 CFMT (TVA), Québec	7 CHLT (TVA), Sherbrooke	9NC National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
(4) CBOT (CBC), Ottawa	8 CJSS (CTV), Cornwall	10 CFMT (TVA), Montréal	13 CKTM, Trois-Rivières
5 CKMI, Québec	9 CBOFT (R-C), Hull	11 CBVT (R-C), Québec	(13) CJOH (CTV), Ottawa
6 CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCO (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

matinée

9.00 2 9 (9) 11 13 Pénit (marionnettes) 4 Marine Boy (dessins animés) 7 Fure (aventure) 8 (13) Cartoon Party 10 Les Bananas Spills (enfant) 12 The Flintstones (dessins animés)	14.00 2 Cinéma: "L'archer vert", E.U. 1940. Drame policier de J.V. Horne avec Victor Jory, Iris Meredith et James Craven. 4 Voyages O.N.F. (4) 5 9 11 (12) Football (6) Feature Films - Programme double: "A witch without a broom", Esp. 1966. Comédie fantastique de J. Lacy avec Jeffrey Hunter, Maria Perschy et Gustavo Rojo. — "The girl who came gift wrapped", E.U. 1973. Comédie sentimentale de B. Bilson avec Karen Valentine, Richard Long et Louise Sorel.	18.30 2 9 11 Le téléjournal 4 Court métrage (4) 5 6 Take Time with Noel Harrison (variétés) (6) En pleine nature 9 (13) Regional Contact 9 Nouvelles et sport (9) 13 Homme et femme "L'amour et les relations d'amour". 9NC A l'écoute des astres 12 The Cliff Edwards Show (variétés) (30) Vrai ou faux (jeu)	22.45 2 9 (9) 11 (12) 13 Nouvelles du sport
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Yogi l'ours (dessins animés) 4 Cinéma-aventure: "A l'est du Soudan", G.B. 1964. Drame de N. Juran avec Anthony Quayle, Sylvia Syms et Derek Fowlds. 7 Les Bananas Spills (enfant) 8 (13) Fantasia (enfant) 10 Cinéma-Samedi: "Ca, c'est du cirque", Tchéc. 1956. Comédie d'O. Lipski avec Jaroslav Marvan et Rudolph Deyl.	15.00 (6) Samedi Sports 7 10 Le père Ambroise (8) 13 Outdoor Sportsman (9) 13 Cinéma: "Le salaire de la peur", Fr. 1952. Drame psychologique d'H.G. Clouzot avec Yves Montand et Charles Vanel. 9NC Hellenic Voice	18.40 2 9 11 Nouvelles du sport	23.00 2 9 11 Cinéma: "Massacre à Hudson River", Esp. 1966. Aventures d'A. de Ossorio avec George Martin, Pamela Tudor, Diana Lorys et Luis Marin. 4 Cinéma-4: "La grande évasion", E.U. 1963. Film de guerre de J. Sturges avec James Garner, Richard Attenborough et Steve McQueen. 8 12 (13) News (8) En fin de soirée: "Le pont de la rivière Kwai", G.B. 1957. Drame de guerre de D. Lean avec Alec Guinness et William Holden. 7 Sans pantoufles - Programme double: "Madone Glane", E.U. 1953. Drame de C. Walters avec Joan Crawford, Michael Wilding et Gig Young. — "Le moulin du Pô", It. 1949. Drame social d'A. Lattuada avec Carla del Poggio, Jacques Sernas et Leda Gloria. (9) Cinéma-Sol: "Zorba le Grec", Grec. 1964. Étude de mœurs de M. Cacoyannis avec Anthony Quinn, Alan Bates et Irene Papas.
10.00 2 9 (9) 11 (12) 13 Poly en Tunisie (aventure) 5 Abbott & Costello (dessins animés) 7 Robin Fusée (dessins animés) 8 12 (13) Story Theatre (enfant)	14.30 4 Cinéma: "Cat Ballou", E.U. 1965. Comédie d'E. Silverstein avec Jane Fonda, Lee Marvin et Michael Callan. (6) Télé-Revue 7 10 Les protecteurs (policier) (8) 13 All Star Wrestling (lutte) 9NC Estamos No Québec	18.45 4 Les Informations	23.15 (4) 5 6 Provincial Affairs (affaires publiques)
10.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Lassie (aventure) 5 Movie Time: "Voyage to the planet of prehistoric women", E.U. 1966. Drame de science-fiction de D. Thomas avec Mamie Van Doren, "Mary Mar et Paige Lee". 6 Elephant Boy (aventure) 7 Cinéma-samedi: "Les cavaliers sans peur", Esp. 1964. Aventures de J.M. Fornave et Raf Baldassar. Victor Valverde et Mary Mistrail. 8 12 (13) The Hudson Brothers Razzle & Dazzle Comedy Show (enfant)	15.30 (6) Auto Patrouille (policier) (8) 13 Roller Derby 9NC Documentaire 10 Papa à raison (comédie) (30) Horizon Sports	19.00 2 9 (9) 11 13 Arsène Lupin (policier) 4 7 Soirée canadienne (variétés) (4) Monty Python's Flying Circus 5 Mutual of Omaha's Wild Kingdom (documentaire) 6 Paul Sand in Friends and Lovers (comédie) (6) Actualité en marche (interview) 8 12 (13) Emergency (drame) 9NC Radio-Québec — Viens voir. 10 Le Justicier (western) (12) Le monde merveilleux de Disney. (30) Les Monroes (aventure)	23.35 6 Cinéma-Six: "A touch of larceny", G.B. 1959. Comédie de G. Hamilton avec James Mason, Vera Miles et George Sanders.
11.00 2 9 (9) 11 (12) 13 L'Odyssée: cinquième de huit épisodes. 4 Roller Derby (4) 6 The Flintstones Comedy Hour (dessins animés) (6) Des agents très spéciaux (aventure) 8 (13) Adventure Theatre: "Gidget Grows Up", E.U. 1969. Comédie de J. Sheldon avec Karen Valentine, Paul Peterson et Robert Cummings. 10 Pop 74 (le monde du travail) 12 Survival (documentaire) (30) Les Bananas Spills (enfant)	15.55 4 Meubles begin 16.00 4 Les célébrités de la lutte (6) Roller Derby 7 Le fugitif (drame) 9NC On s'amuse à dessiner 10 C'est arrivé cette semaine 12 Celebrity know your sports (jeu) (30) Un mailloin de la chaîne	20.00 2 (4) 5 6 9 (9) 11 (12) 13 Hockey: Ligue nationale. Du Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie vs les Canadiens. 4 A la bruyante: "Dominique", E.U. 1966. Film musical d'H. Koster avec Debbie Reynolds, Ricardo Montalban et Greer Garson. (6) Les grands spectacles: "L'homme des vallées perdues", E.U. 1953. Western de G. Stevens avec Alan Ladd, Brandon de Wilde et Jean Arthur. 7 Les grands spectacles: "Doux oiseaux de jeunesse", E.U. 1962. Drame psychologique de R. Brooks avec Paul Newman, Geraldine Page et Shirley Knight. 8 12 (13) Academy Performance: "The New Centurions", E.U. 1972. Drame social de R. Fleischer avec Stacy Keach, George C. Scott et Scott Wilson.	23.40 (4) Saturday Theatre: "Spirits of the dead", (Histoires extraordinaires), Fr. 1965. Drame fantastique de F. Vadim, L. Malle et F. Fellini avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp.
11.30 10 Monsieur bricole (conseils) 12 Magic Tom's Road Show (enfant) (30) Fure (aventure)	16.30 (4) 5 Sports Week 8 12 (13) Wide World of Sports 9NC Vivre en santé 10 Jinny (comédie) (30) Monsieur Bricole (conseils)	20.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Hockey: Ligue nationale. Du Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie vs les Canadiens. 4 A la bruyante: "Dominique", E.U. 1966. Film musical d'H. Koster avec Debbie Reynolds, Ricardo Montalban et Greer Garson. (6) Les grands spectacles: "L'homme des vallées perdues", E.U. 1953. Western de G. Stevens avec Alan Ladd, Brandon de Wilde et Jean Arthur. 7 Les grands spectacles: "Doux oiseaux de jeunesse", E.U. 1962. Drame psychologique de R. Brooks avec Paul Newman, Geraldine Page et Shirley Knight. 8 12 (13) Academy Performance: "The New Centurions", E.U. 1972. Drame social de R. Fleischer avec Stacy Keach, George C. Scott et Scott Wilson.	23.45 6 Cinéma-Six: "A touch of larceny", G.B. 1959. Comédie de G. Hamilton avec James Mason, Vera Miles et George Sanders.

après-midi

12.00 2 9 11 Les héros du samedi: "Haltérophilie". 4 De tout de tous. (4) Star Trek (dessins animés) 5 Celebrity Wrestling (lutte) 6 Par 27 (jeu) (6) 7 10 Bon week-end (9) Phare sur le monde (religion) 9NC German Diary (12) Bonanza (western) 12 Mission: Impossible (suspense) 13 Les petites annonces (30) Robin Fusée (dessins animés)	17.00 2 9 11 13 Bagatelle (dessins animés) 4 Alex-4 (musique) (4) 5 6 Bugs Bunny and the Road Runner Show (6) 10 Sur le matelas (lutte) 7 Sauve qui peut (drame) (9) Consommateurs avertis (information) 9NC La tricomanie (12) Cinéma: "Le secret magnétique", E.U. 1954. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. 13 Tang (aventure) (30) Patrouille du cosmos (science-fiction)	22.00 4 L'aventurier 9 (13) Hawaii Five-O (policier) 9NC Education permanente 12 Banjo Parlor (variétés)	22.15 (6) Arts et spectacles
12.30 (4) Kiahane (documentaire) 6 Reach for the top (jeu) (8) 13 Willy and Floyd (enfant) (9) 13 Prince Noir (aventure) 9NC Kaleidoscope polonais (30) Perdus dans l'espace (science-fiction)	17.30 (9) 13 Tarzan (aventure) 9NC Secourisme au foyer	22.30 2 9 (9) 11 (12) 12 Le téléjournal 4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA (4) 5 6 Cellidh (variétés) 9NC Couple Service: "Préparation au mariage"	22.45 2 9 (9) 11 (12) 13 Sports-dimanche
13.00 2 9 (9) 11 (12) 13 Sporthèque: "Football américain". 4 Il est écrit (religion) (4) 5 6 Children's Cinema 9NC Dialogue oriental 12 Saturday at the movies: "Two Rode Together", E.U. 1961. Western de J. Ford avec James Stewart, Richard Widmark et Shirley Jones.	18.00 2 9 11 Déclit (variétés) 4 Au royaume des animaux (documentaire) (4) 5 6 CBC Saturday Evening News	22.45 2 9 (9) 11 (12) 13 Sports-dimanche	22.45 2 9 (9) 11 (12) 13 Sports-dimanche

DIMANCHE

matinée

9.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	13.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.00 2 9 11 13 Bagatelle (dessins animés) 4 Alex-4 (musique) (4) 5 6 Bugs Bunny and the Road Runner Show (6) 10 Sur le matelas (lutte) 7 Sauve qui peut (drame) (9) Consommateurs avertis (information) 9NC La tricomanie (12) Cinéma: "Le secret magnétique", E.U. 1954. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. 13 Tang (aventure) (30) Patrouille du cosmos (science-fiction)	22.00 4 L'aventurier 9 (13) Hawaii Five-O (policier) 9NC Education permanente 12 Banjo Parlor (variétés)
9.25 4 J.A. Desfossés	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.30 (9) 13 Tarzan (aventure) 9NC Secourisme au foyer	22.15 (6) Arts et spectacles
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Graine d'ortie (4) Thierry La Fronde (6) Rex Humbard (religion) 7 Il est écrit (religion) (4) 6 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	18.00 2 9 11 Déclit (variétés) 4 Au royaume des animaux (documentaire) (4) 5 6 CBC Saturday Evening News	22.30 2 9 (9) 11 (12) 12 Le téléjournal 4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA (4) 5 6 Cellidh (variétés) 9NC Couple Service: "Préparation au mariage"

DIMANCHE

matinée

9.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	13.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.00 2 9 11 13 Bagatelle (dessins animés) 4 Alex-4 (musique) (4) 5 6 Bugs Bunny and the Road Runner Show (6) 10 Sur le matelas (lutte) 7 Sauve qui peut (drame) (9) Consommateurs avertis (information) 9NC La tricomanie (12) Cinéma: "Le secret magnétique", E.U. 1954. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. 13 Tang (aventure) (30) Patrouille du cosmos (science-fiction)	22.00 4 L'aventurier 9 (13) Hawaii Five-O (policier) 9NC Education permanente 12 Banjo Parlor (variétés)
9.25 4 J.A. Desfossés	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.30 (9) 13 Tarzan (aventure) 9NC Secourisme au foyer	22.15 (6) Arts et spectacles
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Graine d'ortie (4) Thierry La Fronde (6) Rex Humbard (religion) 7 Il est écrit (religion) (4) 6 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	18.00 2 9 11 Déclit (variétés) 4 Au royaume des animaux (documentaire) (4) 5 6 CBC Saturday Evening News	22.30 2 9 (9) 11 (12) 12 Le téléjournal 4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA (4) 5 6 Cellidh (variétés) 9NC Couple Service: "Préparation au mariage"

DIMANCHE

matinée

9.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	13.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.00 2 9 11 13 Bagatelle (dessins animés) 4 Alex-4 (musique) (4) 5 6 Bugs Bunny and the Road Runner Show (6) 10 Sur le matelas (lutte) 7 Sauve qui peut (drame) (9) Consommateurs avertis (information) 9NC La tricomanie (12) Cinéma: "Le secret magnétique", E.U. 1954. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. 13 Tang (aventure) (30) Patrouille du cosmos (science-fiction)	22.00 4 L'aventurier 9 (13) Hawaii Five-O (policier) 9NC Education permanente 12 Banjo Parlor (variétés)
9.25 4 J.A. Desfossés	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.30 (9) 13 Tarzan (aventure) 9NC Secourisme au foyer	22.15 (6) Arts et spectacles
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Graine d'ortie (4) Thierry La Fronde (6) Rex Humbard (religion) 7 Il est écrit (religion) (4) 6 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	18.00 2 9 11 Déclit (variétés) 4 Au royaume des animaux (documentaire) (4) 5 6 CBC Saturday Evening News	22.30 2 9 (9) 11 (12) 12 Le téléjournal 4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA (4) 5 6 Cellidh (variétés) 9NC Couple Service: "Préparation au mariage"

DIMANCHE

matinée

9.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	13.00 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.00 2 9 11 13 Bagatelle (dessins animés) 4 Alex-4 (musique) (4) 5 6 Bugs Bunny and the Road Runner Show (6) 10 Sur le matelas (lutte) 7 Sauve qui peut (drame) (9) Consommateurs avertis (information) 9NC La tricomanie (12) Cinéma: "Le secret magnétique", E.U. 1954. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. 13 Tang (aventure) (30) Patrouille du cosmos (science-fiction)	22.00 4 L'aventurier 9 (13) Hawaii Five-O (policier) 9NC Education permanente 12 Banjo Parlor (variétés)
9.25 4 J.A. Desfossés	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	17.30 (9) 13 Tarzan (aventure) 9NC Secourisme au foyer	22.15 (6) Arts et spectacles
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Graine d'ortie (4) Thierry La Fronde (6) Rex Humbard (religion) 7 Il est écrit (religion) (4) 6 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	13.30 2 9 (9) 11 13 Roquet belles oreilles (dessins animés) 4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	18.00 2 9 11 Déclit (variétés) 4 Au royaume des animaux (documentaire) (4) 5 6 CBC Saturday Evening News	22.30 2 9 (9) 11 (12) 12 Le téléjournal 4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA (4) 5 6 Cellidh (variétés) 9NC Couple Service: "Préparation au mariage"



Les 5, 7 et 8 novembre

Cinéma tchécoslovaque à la Cinémathèque

MORGIANA (notre photo), un film de J. Herz (1972) sera présenté à la Cinémathèque québécoise vendredi 8 novembre à 21h30, à l'occasion d'une série consacrée au cinéma tchécoslovaque récent.

Le cinéma tchécoslovaque s'est taillé depuis une dizaine d'années une réputation d'originalité et de dynamisme enviable. On a beaucoup parlé de son ambiance et de son humour particuliers. Les productions récentes au'offre la Cinémathèque québécoise permettront au spectateur de mettre à jour ses connaissances sur le cinéma de ce pays. La sélection présentée

donne une idée assez juste des différentes orientations de ce cinéma: comédie (ECCE HOMO HOMOLKA de J. Papouse, GIRL WITH A BROOM de V. Vorlicek), production de grande envergure (THE DAYS OF BETRAYAL de O. Vavra), film de guerre (THE VALLEY de S. Uher), film d'époque (MORGIANA de J. Herz). Il y a longtemps que Montréal n'avait vu des films tchécoslovaques et la présente série vient combler cette lacune; autant en profiter. Les projections auront lieu les 5 et 8 novembre à 19 h. 30 et 21 h. 30 et le 7 novembre à 20 h. à la salle de la Cinémathèque québécoise, Bibliothèque nationale, 1700 rue St-Denis, tél: 866-4688, 844-8734. Les films seront montrés en version originale avec sous-titres anglais.

Restaurant Duchesse

Anne
Spécialités Françaises
et Crêpes Bretonnes

Ouvert à midi
Décor original,
ambiance agréable
Licence complète

6390, rue St-Hubert,
273-4352
métro Beaubien

NOUVEAU

UNIQUE A MONTREAL
Authentique cuisine
tunisienne

SPECIALITÉS: COUSCOUS
"LE KERKENNAH"

Restaurant tunisien
1021 est, rue Fleury 387-1089
FERMÉ LUNDI

la grenouille et le boeuf

SPECIALITÉS:
steaks et cuisses de grenouille

3459, rue Saint-Denis
288-0652

STATIONNEMENT GRATUIT

Chez Son Père

5316, avenue du Parc,
272-8224

Ouvert tous les jours de midi à minuit
Samedi de 6:00 p.m. à minuit fermé le dimanche
salons particulier sans frais

DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE

Tous les jours à partir de 9:00 P.M. dimanche et lundi exceptés

à la BARRIQUE

1345 est rue FLEURY
Réservations: 384-7093

les trouvailles du chef REPAS COMPLETS

son assiette océanne	\$7.25
sole de douvres farci à sa façon	\$8.50
son suprême de chapon sarine	\$6.00
les délices du chef en brochette flambées à la mandarine napoléon	\$7.50
médallions de filet de boeuf à la dijonnaise flambés à l'armagnac	\$9.00
steak de filet de boeuf à la diable flambé à l'armagnac	\$9.00
la cocotte de lapin à l'orange alexis	\$7.00

Si vous n'êtes jamais allé, vous manquez quelque chose

Choix de fruits de mer, steaks sur charbon de bois et mets italiens.

LE JOLI MOUSSE

SPÉCIAL POUR GOURMANDS

SUPER PLAT DE FRUITS DE MER

Vous n'aurez pas à manger le lendemain

SUPER SPÉCIAL — DÎNER POUR GOURMETS

● Cocktail de crevettes ou escargots bourguignons
● Assiette de fruits de mer ● 4 langoustines grillées

● 1 queue de homard à la provençale ● 4 crevettes et pétoncles panés
cuits dans le beurre à l'ail, servis avec riz et salade verte

● Crème glacée à l'italienne ● Café \$9.95 par personne

Votre hôte: JOHN, ex-proprétaire du restaurant Florentin à Pointe-Claire

Au Bowillon

SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE

5414 Gatineau

Montréal
Tél.: 733-2125

RESTAURACJA POLSKA

Licence complète

Piérogi, choux farcis, Nalesniki, Krokiety, Barszcz, Zupa Szczawiowa et autres plats traditionnels de la Pologne.

OUVERT 7 jours
461, St-Sulpice
Tél.: 861-2915

au Millebr

Grillades sur charbon de bois

Fruits de mer

Repas d'affaires (1.95 et plus)

bière 40c avec repas de 11 h à 3 h p.m.

Table d'hôte samedi et dimanche à 4 compteur de 5 h p.m.

Licence complète, cartes de crédit

1012 est, Fleury 384-2960

Richard Marc Nicola

Joseph Martine Jacques Nick

Recountez quelques-uns des 128-membres de notre famille

dévoués à votre palais.

PAESANO

IL RISTORANTE ITALIANO

592 Cote des Neiges

près de Queen Mary, 731-8221

Les élections à St-Léonard Le PAM demande plus de policiers

Par la voie de son candidat à la mairie, M. Jean Girard, le PAM ou le Parti de l'Alliance municipale de Saint-Léonard a demandé au directeur du service de police de la CUM d'accorder une protection supplémentaire aux citoyens qui iront aux urnes demain.

En effet, M. Girard a écrit au directeur Daigault qu'ayant appris qu'il n'y aura qu'un seul policier par école où la surveillance serait seulement extérieure, il se sent justifié de réclamer une surveillance plus complète.

Bref, en s'appuyant sur trois textes qui "racontent" quelques incidents qui se seraient produits en marge d'élections municipales ou scolaires, le PAM réclame plus de policiers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoles, pour éviter les "orgies" (son expression).

La Charte québécoise des droits de l'homme Les journalistes signalent une "omission de taille"

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec trouve inadmissible qu'un droit aussi fondamental que le droit du public à l'information ne soit pas reconnu explicitement dans la Charte québécoise des droits de l'homme. Le ministre Choquette, indique la FPJQ, est déjà en bonne voie de reconnaître ce droit, lorsqu'il parle dans son projet de charte, du droit des citoyens à l'information publique, à l'éducation, à la liberté d'opinion et d'expression. "Le ministre devrait être moins timide et poursuivre son raisonnement. Il arriverait tout naturellement au droit des citoyens à être informés."

Bafoué

Quelques pays ont maintenant reconnu ce droit. Au Québec et au Canada, il n'existe aucune disposition juridique pour garantir ce droit naturel et fondamental du citoyen. Pourtant l'histoire

de ces dernières années, déclare le président de la fédéra-

tion, René Mailhot, démontre qu'il est régulièrement ba-

Le garage coopératif de Québec franchit une étape importante

Le projet du Garage coopératif de Québec a franchi une étape importante, lundi dernier, par la signature d'une promesse d'achat-vente d'un terrain situé près du boulevard de la Capitale, entre le boulevard St-Jacques et le boulevard du Vallon.

Jusqu'ici la campagne d'information a très bien marché, et a suscité un intérêt très grand. Il semble cependant que beaucoup de personnes soi-disant intéressées n'aient pas encore fait le pas décisif d'acheter la part sociale, geste d'entrée dans une coopérative.

La nouvelle coop compte déjà 87 membres, mais il lui faut atteindre abso-

lument 300 avant de penser à installer vraiment le garage.

L'emplacement étant maintenant choisi, c'est déjà un premier pas de matérialisation qui devrait permettre, comme le souhaitent les responsables, à ceux qui les ont encouragés à "continuer ce beau projet", d'embrayer eux-mêmes.

Une prochaine rencontre des membres est prévue pour le 5 novembre au 240 chemin Ste-Foy, à Québec, à 19:30 h. On peut obtenir des informations sur le Garage coopératif de Québec en s'adressant par téléphone (418) 626-9495 le jour, ou 692-1718 le soir.

foué: imposition d'une censure partielle durant la crise d'octobre 70; tentative d'entente entre les radiodiffuseurs et les corps policiers en 72, en vue de contrôler l'information en temps de crise; blocage de l'information gouvernementale, etc...

La FPJQ constate d'autre part que le projet de charte passe sous silence la question du secret professionnel pour les journalistes. Le ministre, déclare la fédération, a préféré adopter la solution de facilité en faisant état vaguement d'un projet d'étude actuellement en cours. La FPJQ rappelle que le ministre Choquette est saisi de cette question depuis 1970; elle comprend mal qu'il en soit encore à l'étape des études préliminaires.

La FPJQ indique qu'elle se fera entendre sur ces questions lors des audiences de la commission parlementaire qui étudiera le projet de Charte des droits de l'homme.

Que des femmes à l'exécutif!



Dernièrement, le Parti québécois du comté de Terrebonne élitait son nouvel exécutif. Pour la première fois au Québec, et probablement en Amérique du Nord, une instance d'un parti politique faisait confiance à une équipe composée exclusivement de femmes. Celles-ci sont (de gauche à droite, première rangée): Monique Labelle, secrétaire, Claire Rousseau, présidente, Manon Hénusset, trésorière, (en haut) Céline Thellend, conseillère, Monique DiCola, vice-présidente, Irène Cinq-Mars, conseillère et Thérèse Rémillard, conseillère. Ces femmes sont décidées à prouver qu'on a eu raison de leur confier des postes de commande.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
128 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et films
325 caméras
328 machines
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique

FINANCE 500
502 associations demandées
505 aides demandées
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques

EDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasses & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres
638 remerciements
640 messe

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles

101 propriétés à vendre
DEUX-MONTAGNE DUPLEX et BUNGALOW à vendre. \$36,000.00. Tél.: 473-4570.

Maison à vendre à Bellefeuille près l'aéroport Mirabel, finie briques, foyer, garage, sous-sol fini, pas d'agent, \$60,000, Mme André David, tél.: 1-436-7048.

Montréal - coin de Laroche et Marie-Anne (nord-ouest) 2 commerces et 5 logements, 90' x 50' 727-7513 après 4 heures

101 propriétés à vendre
ICR
OPEN HOUSE
Boucherville

Le 3 novembre, 230 Louis Lalande, 10 am à 9 pm, 194 et 368 Boul. Mortagne.

147 terrains à vendre
Iberville: 140 x 100', \$1,400. Prêt à bâtir, sans taxe municipale depuis 10 ans. Tél.: 581-0364.

147 terrains à vendre
LAURENTIDES: beau grand terrain boisé à Fawbridge, ski de fond et ski alpin à proximité. Prix raisonnable. Tél.: 667-8817 - 667-6544.

202 appartements à louer
St-Joseph coin Papineau, 51/2, \$125, chauffé, jour 679-2630 poste 169 Soir: 670-1385 ou 523-3475.

204 appartements chauffés à louer
DeNormanville & Jarry, 3 1/2 poêle et réfrigérateur fournis, eau chaude, \$110, très propre, libre immédiatement. Tél.: 273-6579.

224 logements demandés
Cherche logement près ou sur Gouin. 625-3113 entre 7h et 8h.

229 chambres à louer
Outremont, chambre à louer, pouvant utiliser commodités, libre début décembre, préférerai homme Claude 270-5996.

239 bureaux locaux à louer
Centre-ville, au sein d'un groupe de communications. \$165, incluant loyer, tel., réceptionniste, salle de conférence et taxes. Tél.: 866-9821.

302 ameublement
Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, armoire, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

VENTE DE MEUBLES
Lits: \$50.00 ch.
Tables: \$100.00 ch.
Ensemble de salon: \$200.00
Téléphonez le soir: 671-9514.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'abaque. 207 Beaubien est. Tél.: 776-9067.

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier tél.: 681-0307.

305 antiquités à vendre
ENCAN D'ANTIQUITÉS
Notre grande vente aura lieu, dimanche 3 novembre, 1 PM à 8 PM. La Maison du Québec Antique, 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, route 11, 435-4350. Pouvez être vu samedi et dimanche matin précédant la vente, grand choix, armoires, buffets, tables, chaises, lampes Tiffany, horloge, s, lit en cuivre etc...

Armoires, huches, tables, coffres, barattes à beurre, lave-main, en bois de pin, ensemble de pots à eau, Gilles Robert, 740 Girouard St-Hyacinthe. Tél.: 773-1036, après 5h. et le samedi.

319 instruments de musique
A louer Disco mobile avec disc jockey et lumières. H.P. Eliminateur 1, 527-3574 après 5 heures.

332 effets de bureau magasins - restaurants
Dactylo à vendre: LBM, Olympia, etc., Vente, location, réparation. Tél.: 387-6091. Jour et soir.

379 divers à vendre
Nappes, foulards tissés à la maison, à vendre. Tél.: 274-3896.

350 T.V. stéréos - radios
Téléviseur Electrohome Console 21" \$80.00. Montre \$100.00. Tél.: 255-9267.

369 animaux à vendre
Braque Allemand excellent chien de chasse, femelle 5 mois, parents champion (514) 454-9427.

Liquidation marchandise de bijouterie, vendus 50% (1/2 prix). Bagues, montres, bijoux, sacs, articles divers. Cause fermeture. 3007 Sherbrooke - est. Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

Set de cuisine 6 morceaux très propre. Table de centre de salon 60 pouces de diamètre en bois. Tél.: 351-7654.

Poussette pour bébé, très bonne condition: \$25.00 324-9959.

402 peintre
Peinture intérieure, 2 peintres, compétents, grande propreté. 351-0439.

413 entrepreneur
Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

Réparation générale, brique, pierre, foyer, cheminé, joints. 256-1755.

PRENDRAIS PEINTURE INTERIEUR ET LÉGERES RÉPARATIONS. SATISFACTION ASSURÉE. POUR INFORMATION 622-8065

417 denturologiste
Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Bien-être accepté.

435 planchers
Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage
Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers
AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd.b. ph. 1. les lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage
AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres
DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

625 divers
Psychothérapie, hypnothérapie, troubles nerveux, cures préventives contre le stress, cures d'amalgamement, adultes, adolescents et enfants. Centre Jys 374-0484.

830 hommes-femmes demandés
Électricien licence "C" bonne condition de travail, il vous plaît écrire ou appeler: Canadian International Paper Limited, 15,300 est. Sherbrooke P.A.T. 642-9240.

845 emplois demandés
Assistante dentaire avec expérience cherche emploi dans la région de Laval. Tél.: 473-5224, le soir.

Comédien 26 ans, cherche travail, expérience aussi: Professeur, danse, animation, Urgent. Claude 270-5996.

Technologue en gestion du personnel 16 ans de scolarité, cherche emploi dans la région de Montréal 1-5819 565-9624.

845 emplois demandés
Danseur classique cherche travail dans l'enseignement, compétence en Ballet classique, danse moderne, jazz, conditionnement physique. Pour Ecole: CEGEP, Loisirs, etc.. Hervé 522-4875.

990 autos camions demandés
Nous payons jusqu'à \$20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

999 autos à vendre
A vendre CITROEN SM 1972, vitesse manuelle, air climatisé, prix à discuter. Toute offre raisonnable acceptée, visible sur rendez-vous, tél. à Mme P. Laliberté 1-800-463-2848, sans frais d'appel.

DODGE VANE 1969 Bon état de marche. Aubaine. Faut voir. Tél.: 348-5674.

FIAT 74 Modèle Stock. Prix coûtant pour liquidation 658-6623.

CITROEN D Spécial 1971, 53,000 moteur refait, très propre, radio, pneus d'hiver neufs, \$2,000. 672-6790 - 766-9701.

RENAULT 12 TL 1971, mécanique A-1, 651-3152, après 5:30 heures.

CHEVY ACCADIAN 1965, vendre immédiatement, pneus neufs à neige, très propre, bonne mécanique \$225. 323-4559.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres
Prenez avis que M. Gaétan Dumont Q-500676 et Jean-Noël Lajoie, Q-500678 s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 9 à Forestville. Tout intéressé à l'adjudication peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication de cet avis dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

COUR SUPÉRIEURE
DAME YOLANDE CHEVALIER, couturière, domiciliée dans les cité et district de Montréal.

Requérant (e)
VS.
JEAN VAILLANCOURT de lieux inconnus.

Intimé (f)
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé (e) JEAN VAILLANCOURT, est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre lui logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures accessoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.

MONTREAL, le 28 octobre 1974
Registrare-adjoint de la Cour Supérieure.

Mes. Godin & Cadieux, avocats, 60 St-Jacques, Suite 501, Montréal 126, P.Q.
Procureurs de la requérante.

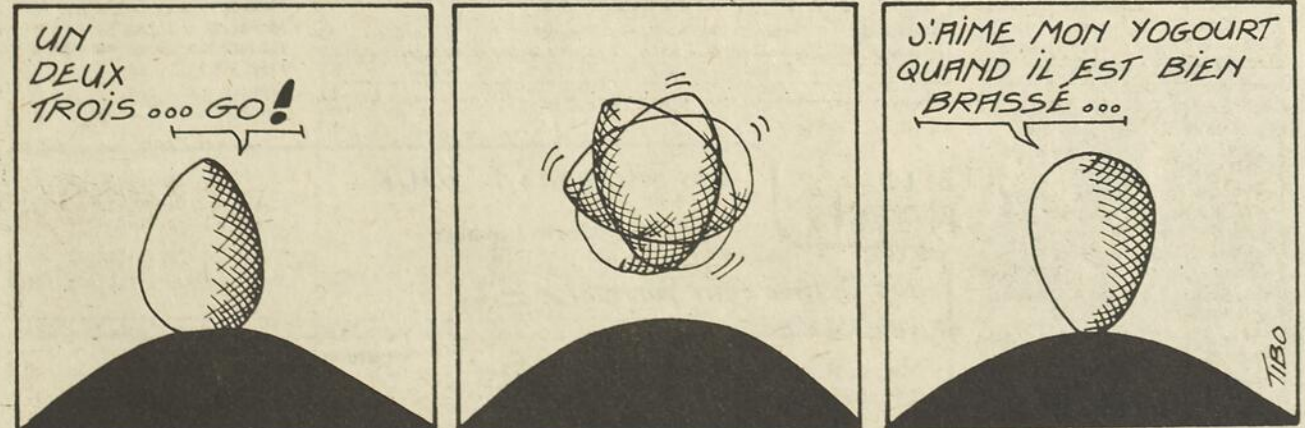
La Coopérative et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUF



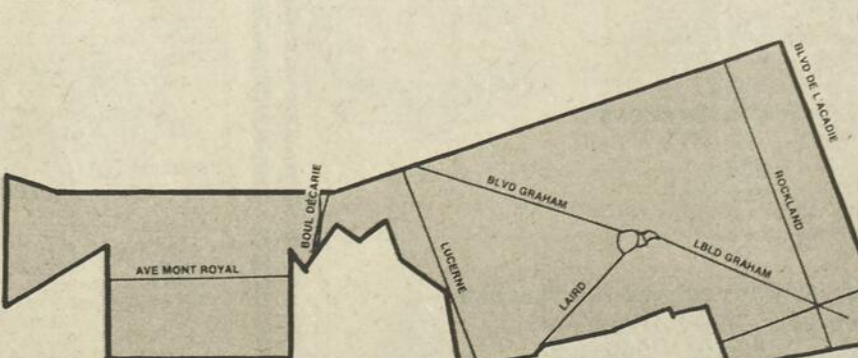
lunambule par tibo



le sombre vilain



AUX GENS DE VILLE MONT-ROYAL



Le Jour est maintenant disponible à votre porte, tous les matins!

VOUS N'AVEZ QU'À TÉLÉPHONER AU:
737-2117 ou 331-8961

le sport



Jean-Marc Desjardins

Si vous êtes de ceux qui croyez encore que le roller derby est un sport compétitif, que le baseball constitue le nec plus ultra du professionnalisme, que Scotty Bowman sait ce qu'il fait et que les Alouettes viendront un jour à faire de l'argent à Montréal, il est probable que l'issue du récent combat Mohammed Ali-George Foreman ne vous pose aucun dilemme.

Si, par contre, vous venez grossir les rangs des amateurs désabusés, désillusionnés et cyniques, vous savez sans doute que Scotty Bowman sait effectivement ce qu'il fait, que les Alouettes ne restent pas à Montréal pour faire du bénévolat, que le baseball constitue en réalité une industrie dont on ne peut vraiment mettre en doute le professionnalisme et que le roller derby, au fond, n'a pas besoin d'être compétitif... Et cette semaine, vous avez ajouté à votre liste d'événements "dont il ne faut jouir qu'en état de parfaite lucidité", la boxe, spécialement les Super-super-Combats du Siècle!

Comme il faut en arriver là un jour ou l'autre, la boxe représente un aussi bon catalyseur que la lutte ou le football américain.

Ali a gagné de fort belle façon. On le sait. Cela fait l'affaire de tout le monde, y compris celle de Foreman. Ça aussi, on le sait. Il y a aussi beaucoup de place pour le doute dans l'interprétation du K.O.... Ali est un extraordinaire machine de boxe, Foreman, lui, n'a pas fait son nom avec la subtilité de ses

charges... etc... Bref, les couleurs étaient bien annoncées depuis des mois.

Et puis d'autre part comment oublier l'omniprésence du président Mobutu Sese Seko qui s'est servi de ce "cadeau au peuple du Zaïre" exactement de la même façon dont le maire Jean Drapeau a procédé pour faire avaler à ses administrés la nécessité d'Expo 67 et des Jeux olympiques. Mobutu a offert à son peuple un show que son peuple paiera la bagatelle d'une vingtaine de millions de dollars. Pourquoi Mobutu a-t-il accepté qu'une telle manifestation ait lieu chez lui alors qu'il sait plus que quiconque que le Zaïre avait autant besoin d'un combat de championnat que d'un fleau de sauterelles?

Tout ça, c'est la mise en scène. Pour arriver à vendre à ce prix huit rounds de boxe entre un bouffon génial et un animal à peine apprivoisé, il faut y mettre le paquet. C'est ce qu'on a fait!

Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous situer individuellement devant de telles manifestations.

Vous avez le choix d'embarquer, d'y prêter une oreille distraite, de dépenser \$50 pour aller voir le combat en circuit fermé, un verre de scotch à la main, d'ignorer complètement que Mohammed Ali existe ou de parier votre salaire sur les poings de Foreman.

Côté profits, Ali devait gagner et Foreman devait perdre. L'un et l'autre y trouvent bénéfice. Le premier parce qu'il

constitue sans l'ombre d'un doute l'élément le plus "vendeur" depuis le règne Joe Louis et le second, parce qu'au fond il n'a pas grand chose à perdre, sa fierté de pugiliste n'ayant jamais fait l'objet de vives discussions.

Côté technique de sport, Ali a présenté un numéro superbe, magnifique même, mais peut-être trop bien rodé pour qu'on y croie après coup. Mais la réaction spontanée est unanime. Ali reste un grand boxeur. Foreman, lui, a donné un spectacle moins cohérent... mais pour \$5 millions, qu'est-ce que vous voulez au juste?

On trouvera sans doute les quinze ou vingt millions de dollars qui permettront à Ali et Foreman de s'affronter à nouveau d'ici un an. Ou on montera une autre arène quelque part, sur invitation d'un chef de république de bananes à qui on promettra une publicité monstrueuse... Et tout le monde se doutera bien au fond qu'il consomme encore du réchauffé.

Mais, s'il fallait arrêter de consommer tous les produits commerciaux que l'on juge doux, de mauvais goût ou carrément crétiens, il faudrait tourner définitivement le bouton du téléviseur, ne plus jamais mettre les pieds au cinéma, au super-marché, au Forum et surtout ne jamais feuilleter un journal.

Que celui qui n'a jamais consommé s'indigne et que les autres applaudissent. C'est la loi!

les statistiques

hockey

Matchs d'hier non compris

Ligue nationale

Mercredi
Chicago 4, Canadien 4
NY Islanders 1, NY Rangers 1
Californie 1, Atlanta 4
Boston 3, Minnesota 3

Jeudi
Canadien, 3, Washington 0
NY Rangers 1, Philadelphie 5
St-Louis 1, L-Angeles 1

Aujourd'hui
Philadelphie à Canadien
Boston à NY Islanders
Atlanta à St-Louis
Detroit à Los Angeles

Chicago à Kansas City
Buffalo à Toronto

Demain
Buffalo à NY Rangers
NY Islanders à Philadelphie
Kansas City à Washington
Pittsburgh à Chicago
Minnesota à Boston

Division I
GPN Bp Bc Pt
Islanders.....6 12 41 17 14
Philadelphie.....6 3 1 34 26 13
Rangers.....5 3 2 34 30 12
Atlanta.....5 4 2 36 26 12

Division II
Chicago.....6 3 1 46 23 13
Vancouver.....5 3 2 35 26 12
Minnesota.....2 4 3 18 24 7
St-Louis.....2 6 2 26 40 7
Kansas City.....0 7 1 17 39 1

Division III
Los Angeles.....6 1 3 34 17 15
Canadien.....4 4 3 37 32 12
Detroit.....5 4 0 27 38 10
Pittsburgh.....2 4 1 24 27 5
Washington.....1 8 1 17 40 3

Division IV
Buffalo.....5 3 1 31 31 11
Boston.....3 2 4 36 30 10
Toronto.....3 3 3 34 33 9
Californie.....2 7 3 28 56 7

Les compteurs
B A Pt
Esposito, Bos.....10 5 15
Pappin, Chicago.....8 7 15
Orr, Boston.....4 11 15
Boldirev, Chicago.....4 11 15
Nevin, Los Ang.....6 14
Oddleifson, Van.....3 11 14
Lysiak, Atlanta.....3 11 14
D. Potvin, Isl.....3 11 14
Dionne, Detroit.....2 12 14
Bennett, Atl.....6 6 12
Cournoyer, Can.....5 7 12
Mikita, Chicago.....5 7 12
Lafleur, Canadien.....4 8 12
Lapointe, Canadien.....4 8 12
Lefter, Atlanta.....4 8 12
Vadnais, Boston.....3 9 12
Johnston, Cal.....3 9 12
Boudrias, Van.....11 12 12
Weir, Californie.....8 3 11
Berry, Los Angeles.....6 5 11
Mahovich, Canadien.....5 6 11
Gagnon, Chicago.....5 6 11
Grant, Detroit.....5 6 11
Stewart, Islanders.....5 6 11
Hodge, Boston.....5 6 11
Lapointe, Can.....3 8 11
Redmond, Chicago.....2 9 11
Clarke, Philadelphie.....2 9 11
Perreault, Buf.....7 3 10
Redmond, Det.....7 3 10
Ververgaert, Van.....7 3 10
Kozak, Los Angeles.....6 4 10
Luce, Buff.....5 5 10
Gould, Vancouver.....5 5 10
Lever, Vancouver.....7 10
Lemire, Canadien.....2 8 10

Ligue majeure du Québec

Demain
Shawinigan à Hull
Sherbrooke à Montréal
Chicoutimi à Sorel
Québec à Trois-Rivières
Laval à Cornwall

Lundi
Québec à Laval

Section ouest
G PN Bp Bc Pt
Cornwall.....11 2 2 75 49 24
Sherbrooke.....10 1 2 85 44 22
Hull.....8 5 0 68 66 16
Montréal.....5 2 6 74 12
Laval.....5 9 1 85 93 11

Section est
Trois-Rivières.....7 5 3 63 51 17
Chicoutimi.....6 7 0 62 77 12
Québec.....5 8 0 52 59 10
Shawinigan.....3 8 2 58 70 8
Sorel.....2 12 0 48 78 4

Association mondiale

Mercredi
Toronto 2, N.-Angleterre 5
Phoenix 5, Winnipeg 6
Edm. 6, Vancouver 8
Minnesota à Cleveland (remis)
Chicago 0, Houston 1

Jeudi
Cleveland 4, Michigan 2
N.-Angleterre 6, Indianapolis 1
Chicago 3, San Diego 4

Division canadienne
Toronto.....6 1 0 36 12 12
Québec.....4 1 0 24 11 8
Winnipeg.....4 1 0 22 12 8
Vancouver.....3 3 0 18 22 6
Edmonton.....0 2 0 6 12 0

Division est
GPN Bp Bc Pt
N.-Angl.....5 1 0 26 15 10
Cleveland.....2 2 1 14 16 5
Chicago.....1 5 0 13 19 2
Indianapolis.....1 6 0 13 29 2

Division ouest
Houston.....4 4 0 26 28 8
San Diego.....4 1 0 19 16 8
Phoenix.....2 4 1 28 29 5
Minnesota.....2 4 0 17 28 4
Michigan.....2 5 0 18 26 4

Les compteurs
B A Pt
Dillon, Toronto.....6 8 14
Simpson, Toronto.....7 3 10
Featherstone, Tor.....2 8 10
Hull, Winnipeg.....5 4 9
Nilsson, Winnipeg.....3 6 9
Hedberg, Winnipeg.....2 7 9
Tremblay, Québec.....0 9 9
Cormier, Phoenix.....6 2 8
Hickey, Toronto.....4 4 8
Mahovich, Toronto.....4 4 8
Henderson, Toronto.....4 4 8
McKenzie, Vancouver.....3 5 8
Odrovski, Phoenix.....1 7 8

football

Ligue canadienne

Aujourd'hui
Ottawa vs Alouettes
Edmonton à Vancouver

Demain
Toronto à Hamilton
Calgary à Winnipeg

Conférence de l'est
GPN Pp Pc Pt
Alou.....8 5 2 312 251 18
Ottawa.....7 8 0 241 244 14
Toronto.....6 8 1 257 288 13
Ham.....6 9 0 253 289 12

Les meneurs
T C Pt S Pt
Sunter, H.....0 19 34 12 133
Andrusskyshyn, T.....0 19 31 16 128
Organ, O.....0 17 34 7 126
Sweet, M.....0 29 22 5 100
Rodgers, M.....11 0 0 0 66
Nixon, O.....7 0 0 0 42
Dalla Riva M.....6 0 0 0 36
Muller, T.....5 0 0 0 30
Fleming, H.....5 0 0 0 30
Jones, M.....5 0 0 0 30

Conférence de l'ouest
Edm.....9 5 1 330 240 19
Regina.....9 7 0 305 289 18
Van.....8 7 0 299 284 16
Winn.....7 8 0 239 341 14
Calgary.....6 9 0 278 288 12

Les meneurs
Cutler, E.....0 30 34 8 140
MacMillan, B.C.....0 28 16 18 94
Berg, S.....0 35 15 2 82
Harris, B.C.....12 0 0 0 72
McKee, W.....0 18 14 12 72
McFall, C.....0 17 14 3 62
Harrell, E.....10 0 0 0 60
Eley, B.C.....8 0 0 0 48
Scott, W.....6 0 0 0 36
Thompson, S.....6 0 0 0 36

Ça s'adonne qu'on s'abonne

au quotidien national des Québécois

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐
de \$15.00 pour 3 mois ☐
de \$30.00 pour 6 mois ☐
de \$52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement \$12.00 pour 12 mois ☐

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TEL.....

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ: 331-8961

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (1.25 par semaine)

MONTREAL
Rive-Sud
Laval
St-Jean
331-8961 332-3890
COTE-NORD
Baie-Comeau
Hauterive
589-5017
Sept-Iles
Port-Cartier
962-6727
RIMOUSKI
723-5616

Les garçons et les filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

LE JOUR

387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent 331-8961

Ceux d'aujourd'hui...

Première course: Conditions. Trot - Bourse 1,700.

2—Mr. Parish 5-2
4—Upton Lane Gendron 3-1
1—Dollie Lane Pleau 4-1
7—T. Hanover Beauchemin 9-2
5—Hempt Tona Picard 5-1
6—Fair Catch Grisé 6-1
8—Little Song Grandmaison 8-1
3—I and Diller Brousseau 8-1

Deuxième course: Amble - novices. Bourse 1,600

3—Silent Slade Gamache 5-2
2—Sam's Fury Lareau 3-1
6—Dancing Bruin Gendron 4-1
4—S. O Mouette Gauthier 9-2
1—Mortimer Bee Samson 5-1
7—Heabonly Ladouceur 6-1
8—S. Lenawee Hébert 8-1
5—Scarlet Tartan Fortier 8-1

Troisième course: Amble Considers. Bourse 3,000

6—Larry Lobell Gendron 5-2
3—Potent Yankee Pelletier 3-1
2—Miss Caillette Boucher 4-1
4—Royal Reply Boucher 9-2
5—G. Dayan Turcotte 5-1
1—C. O Mouette Gauthier 6-1
7—Jaly Ezra Grisé 8-1

Quatrième course: Trot - Conditions. Bourse 3,200

3—M. Emperor Bourgon 5-2
6—S. To Burn Picard 4-1
8—C.P.O. 3-1
7—Hans Hanover 9-2
1—Demon Lobell Pelletier 5-1
4—New Edition Hanna 6-1
5—Provo Hanover Miller 8-1
2—D. Hanover Gendron 8-1

Cinquième course: Amble-Conditions. Bourse 3,400

6—Jay Farvel Lareau 5-2
4—John's Duke Jones 3-1
1—Kappa Lad Jobin 4-1
3—Ballad Senator Boucher 9-2
5—Orsini Lobell Hanna 5-1
2—Mister Raffles 6-1

... et de demain

PREMIÈRE COURSE — Trot n.g. de \$375 par départ bourse \$3,400

7—Kentucky Blend Ponton 5-2
3—College Cheer Picard 3-1
8—Miss K. Todd Grisé 4-1
1—Cassette Bouvrette 5-1
2—Docs Rendez-vous Pelletier 5-1
4—Docs Rendez-vous Pelletier 5-1
3—Quick Gauthier 6-1
5—Falling Water Bruyere 6-1
6—A.J. Harland Jobin 8-1

DEUXIÈME COURSE: Amble à réclamer \$4,000 Bourse \$1,700

1—Buttonwood Prince Turcotte 5-2
2—Countess Kate Savignac 3-1
4—Elite Angus Boucher 4-1
8—Keystone Adage Jutras 9-2
2—Scott Rick Hanna 5-1
7—Kays Knight 6-1
5—Madge Marhebert 8-1
6—Jeff Kent Lacharité 8-1
AE—Kathlene Drummond Gauthier

Sixième course: Amble - alloc. pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 2,400

8—Baker Lobell Hébert 5-2
1—Soames Lobell Gendron 3-1
3—Flying Baron Boucher 4-1
2—C. Copper Hanna 9-2
5—Pec 6-1
6—Effrat Lobell Bouthillier 8-1
7—Beau Regard Pleau 8-1

Septième course: Amble - Conditions. Bourse 3,200

3—P.S.V. 5-2
2—H. Report Boucher 3-1
4—C.D. Excell Chartier 4-1
1—L. Delilah Hébert 9-2
5—Jumbo Captain Grisé 5-1
7—Little Ford Côté 6-1
6—Coffee Sol Hanna 8-1
8—Lemoine Savignac 8-1

Huitième course: Amble - Conditions. Bourse 3,800

1—Count Three Catellier 5-2
7—Knight Squire Gauthier 3-1
2—David Lobell Bouvrette 4-1
3—Arlington Hanna 9-2
4—Valiant N. Jones 5-1
5—Reyvin Millie Chamberland 6-1
6—Walkill Gem Pelletier 8-1
8—Armbr McKeen Grisé 8-1

Neuvième course: Amble - Conditions. Bourse 4,000

6—Moldau MacDonald 5-2
2—H.T. Noel Hébert 3-1
5—Bret Flicka Jones 4-1
3—Dir. Please Lacharité 9-2
4—Tarpote Ace Gamache 5-1
1—Miller Killeen Lachance 5-1
7—Moon Volo Desjardins 6-1

Dixième course: Amble - Conditions. Bourse 3,000

4—Suzy Way Côté 5-2
8—Key. Scotty Gauthier 3-1
7—Andys Sailor MacTavish 4-1
2—Crown King Hanna 9-2
1—Palmer Lobell Lachance 5-1
3—Overbrook Hébert 6-1
5—Forever Pride Miller 8-1
6—Flying Eagle N Bouvrette 8-1

TROISIÈME COURSE Amble gagnants de plus de \$4,000 Bourse \$5,000

3—Galesbourg Gamache 5-2
4—Santa Lobell Hébert 3-1
7—Keystone Sandra Côté 4-1
8—Wilrose Lobell Gendron 9-2
1—Keystone Apollo Pelletier 6-1
5—My True Lady Lachance 8-1
6—Stanton Beaulieu 8-1

QUATRIÈME COURSE — Trot n.g. de \$425 par départ Bourse \$3,800

2—Flora Pearl Lachance 5-2
4—Brown Count Gauthier 3-1
3—Serki R. Desjardins 4-1
1—Torbolton Tim MacTavish 9-2
6—A.-F. Baron 5-1
5—Cold Spring Beauty Bouchet 6-1
7—Less Tani Boileau 8-1
8—Mr. Clever Kay Hanna 8-1

CINQUIÈME COURSE Amble N.-G. de \$175 par départ. Bourse \$1,800

5—J.J. Byrd Gendron 5-2
4—Rennie Bunter Boucher 3-1
2—Meadow Oakie Gamache 4-1
3—Gemini Joe Seaman 9-2
6—Jat Mar Mic Bardier 5-1
1—Oyster O Mouette Gauthier 6-1
7—G.D. Champ Poirier 8-1
8—Ellas Time Fortier 8-1
AE—Top Tar

SIXIÈME COURSE: Trot gagnants de plus de 4,000 gains à vie. Bourse \$5,000

3—Pete Sidney Deguise 5-2
4—Saul Express Pelletier 3-1
5—Crizzly Bear Lussier 4-1
1—Carver C Boucher 9-2
8—Kank Lobell Miller 5-1
7—Main Nib Gauthier 6-1
2—Dons Gene Hébert 8-1
6—Hy Spot Hanna 8-1

SEPTIÈME COURSE Amble pour 5 ans et moins. Conditions. Bourse \$1,600

5—Jazzy Jones 5-2
2—Magic Moment Miller 3-1
4—Jose Picard 4-1
6—Scotch Hal Poirier 9-2
3—Laramie Chi Boucher 5-1
1—Bonne Adio Bedard 6-1
7—Meadow Tess Boucher 8-1
8—Deep Flame Pelletier 8-1

BLUE BONNETS

Les chiffres entre parenthèse = cote de vitesse

Mercredi, dans nos trois choix, le double 3 et 2 rapporte \$417.10.

AUJOURD'HUI

1—Dollie Lane (63) - Lord Diller (60) - Fair Catch (59).
2—Shrimp O Mouette (54) - Sam's Fury (53) - Scarlet Tartan (51).
3—Larry Lobell (69) - Miss Caillette (63) - Clam O Mouette (67).
4—Speed to Burn (62) - Mighty Emperor (60) - CPO (59).
5—Mister Raffles (74) - Jay Farvel (75) - John's Duke.
6—Doames Lobell (65) - Effrat Lobell (65) - Flying Baron (63).
7—PSV (67) - Highland Report (64) - Laughing Delilah (63).
8—Valiant N (70) - Count Three (70) - Walkill Gem (70).
9—Moldau (73) - Directions Please (72) - H.T. Noel (71).

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

10—Suzy Way (73) - Flying Eagle N (71) - Keystone Scotty (73).

DEMAIN

1—Cassette (71) - College Cheer (67) - A.J. Harlan (67).
2—Countess Kate (58) - Buttonwood Prince (55) - Kays Knight (52).
3—Santa Lobell (75) - Wilrose Lobell (74) - Galesburg (73).
4—Floral Pearl (63) - Cold Spring Beauty (61) - Torbolton Tim (59).
5—Oyster O Mouette (66) - JJ Byrd (64) - Meadow Oakie (62).
6—Grizzly Beau (62) - Pete Sidney (66) - Saul Express (63).
7—Laramie Chip (64) - Deep Flame (66) - Scotch Hal (62).
8—Right Hill (61) - R. C. Grattan (61) - King Boy (57).
9—Keystone Surprise - El Sol (79) - Charon Kill Gem (75).
10—Blu Parting (71) - Born Free A (68) - King Edward (65).

le sport

Aujourd'hui à l'Autostade

Les Riders motivés?

La motivation devrait jouer un rôle important dans la conférence de l'est ce week-end-ci, soit à la fin du calendrier régulier, alors que trois clubs tenteront de s'assurer une place dans les séries éliminatoires.

Les Alouettes, qui se sont assurés le premier rang il y a deux semaines en écrasant les Rough Riders d'Ottawa 28-0, recevront le même club aujourd'hui tandis que Toronto visitera Hamilton dimanche.

Les deux matches seront télédiffusés dans l'est, par Radio-Canada samedi et par CTV dimanche, à 2h p.m.

En remportant le titre de l'Est, les Alouettes sont assurés de participer à la finale de la CFE le 17 novembre, ce qui laissait sous-entendre que leur match d'aujourd'hui contre Ottawa "n'est pas important", mais ce n'est là l'opinion du pilote Mark Levy.

Habitude de la victoire

Les Alouettes n'ont remporté qu'une victoire au cours de leurs six derniers matches, deux résultant en des verdicts nuls, ce qui n'est pas sans inquiéter Levy.

"Tout le monde parle du match de demain comme étant sans importance, a dit Levy, mais il l'est beaucoup pour Ottawa.

"Si Ottawa perd et si Toronto l'emporte sur Hamilton dimanche, Ottawa terminera au 3e rang et sera obligé de se rendre à Toronto pour disputer la demi-finale, d'où la grande importance du match pour les Riders."

Ottawa est présentement en 2e place avec 14 points, contre 13 pour Toronto et 12 pour Hamilton. Ottawa peut s'assurer le 2e rang avec au moins un verdict nul à Montréal tandis que Hamilton bat ou annule avec Toronto dimanche.

À ces motivations pour les autres clubs, Levy en ajoute une pour ses protégés, "soit de commencer à jouer sérieusement au football". "Nous avons remporté un plus grand nombre de victoires que les autres clubs de l'Est cette saison, huit, parce que nous nous sommes montrés supérieurs à nos rivaux dans ces matches. Et nous avons besoin de retrouver notre forme victorieuse au plus vite."

Levy aimerait bien terminer la saison sur une

note victorieuse et ses chances sont bonnes avec le retour de Junior Ah You comme ailier défensif et du demi défensif Ward Smith.

Bledsoe absent

Les Riders devraient compter sur le retour de l'ailier rapproché Tom Pullen et du demi Jim Foley, mais le centre Bob McKeown sera encore absent en raison d'une blessure à un genou.

Roger Perdrix remplacera McKeown, "car il connaît bien cette position et peut s'adapter facilement", selon le pilote George Brancato. Brancato sera toutefois privé des services du centre-arrière John Bledsoe, blessé à un genou, mais peut compter sur le nouveau venu Jim Coode.

Brancato prévoit un dur match contre les Alouettes parce que ce sera la dernière chance des Montréalais de profiter du feu de l'action avant la finale de l'Est.

Si Hamilton supplante Toronto au 3e rang, les Tiger-Cats devront mettre fin à une série de cinq revers d'affilée dans la deuxième moitié de la saison.

Des jeux étendus...

WINNIPEG (PC) — Les Jeux olympiques ont progressé au point que plusieurs petits pays ne peuvent les présenter sous la structure actuelle, a déclaré lord Killanin, président du CIO, hier.

"Certes, les petits pays européens de l'Ouest ne peuvent présenter les J.O., a dit Killanin lors d'une conférence de presse. Ils pourraient toutefois les présenter en les étendant à travers leur pays ou avec l'aide d'autres pays voisins.

"On va étudier cette situation avant les soumissions en vue des J.O. 1984... Un comité étudie présentement la chose."

Lord Killanin, conférencier au banquet annuel de la Fédération des sports du Manitoba, a révélé qu'un mouvement existait en vue de présenter les jeux dans des régions plus étendues. Il a précisé que les J.O. de Montréal en 1976 présenteront du soccer à Toronto, du canotage à Kingston, et d'autres compétitions à 40 et 50 milles de Montréal.

Toutefois, il a rejeté la suggestion de changer la structure des jeux afin de les présenter dans différents centres et sur de plus longues périodes de temps.

"Il n'y a pas de raison de ce faire pour le moment. L'idée est de rassembler les gens ensemble dans un village... surtout au point de vue sécuritaire."

Le président du CIO a laissé entendre que le comité n'avait reçu que deux soumissions pour les jeux 1980-Moscou et Los Angeles — parce que les deux villes de ces deux grands pays avaient été les finalistes dans d'autres soumissions antérieures.

Toutefois, il ne s'inquiète pas au sujet des soumissions à l'avenir.

Les Jeux d'hiver causent plus de problèmes que les Jeux d'été parce que les sports impliqués sont étroitement unis au commercialisme qui a causé des maux de fêtes aux anciens présidents du CIO.

"Toutefois, ces sports existent et il vaut mieux s'y adapter."

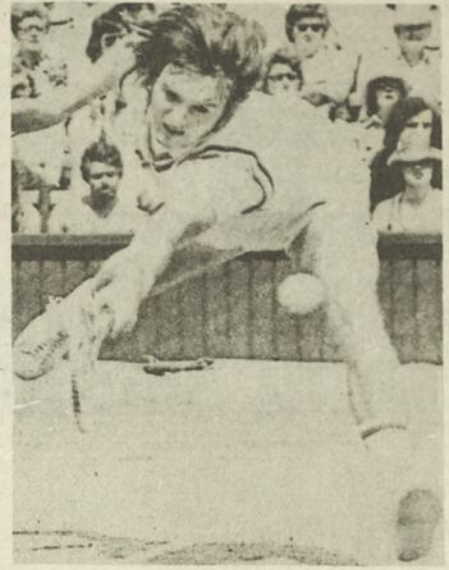
Il croit que le récent règlement adopté sur l'amateurisme aidera à régler le problème.

Toutefois, il regrette que ce règlement ne soit pas allé plus loin en permettant aux athlètes d'évoluer chez les pros dans un sport tout en demeurant éligibles pour les J.O. dans un autre sport.

les capsules

d'Alain Gerbier

Le capitaine Mark Phillips, mari de la princesse Anne (et gendre du président de la Fédération internationale equestre) vient de se voir attribuer la trophée de la Société équestre britannique, trophée qui récompense le meilleur cavalier de l'année. Dans ce concours, sa femme ne s'est classée que quatrième... Probable qu'il ne va plus vouloir descendre de son cheval et s'attirer nombre de réflexions acerbes de la part de sa femme et de la jument de celle-ci: "enlève ton cheval de ta soupe, essuie ses sabots avant d'entrer ou bien, je ne veux plus voir ce cheval sur le lit ou bien enfin: enlève ses sabots de ton nez!"



Jim Connors...

Mais il n'y a pas que la famille royale d'Angleterre qui manie le cheval avec brio: Les cavaliers américains se sont assurés une avance confortable au classement par équipes du concours international de Washington. Provisoirement donc, ils mènent avec 56 points, suivis de la Grande Bretagne (20), du Canada (14) et de la France (10). L'Américain Rodney Jenkins est en tête du classement individuel avec 29 points suivi de ses compatriotes James Hulick (9) et Bernie Traurig (8).

Encore des gens à cheval... mais sur les principes et leur raquettes: Les frères indiens Anand et Vijay Amritraj ont décidé de ne plus jamais représenter leur pays en Coupe Davis à la suite de la décision de l'Inde de déclarer forfait devant l'Afrique du Sud en finale du tournoi 1974. Actuellement à Paris, où ils disputent le tournoi Jean Becker, ils ont fait part de leur décision à M. R.K. Khande secrétaire de la Fédération indienne de tennis, qui se trouve à la Nouvelle Delhi: "Nous lui avons demandé si la décision avait été prise par la Fédération ou par le gouvernement. Il a répondu qu'il l'avait prise lui-même. Aussi lui avons nous dit que nous ne jouerions plus pour l'Inde" a déclaré l'aîné des deux frères, Anand Amritraj. "Il en aurait été autrement si la décision avait été prise par le gouvernement. Nous n'aurions rien eu à dire" a-t-il fait remarquer.

Persistons dans les revers de médaille et de tennis et attardons-nous quelques lignes dans différents tournois du moment: A Jakarta, l'Allemand de l'Ouest, Jürgen Fassbender s'est qualifié pour la demi-finale du championnat d'Indonésie open, aux dépens de l'Américain Roscoe Tanner (6-4, 3-6, 6-3). Dans un autre quart de finale, l'Australien Kim Warwick a triomphé de l'Américain Sherwood Stewart 6-4, 6-3. Pauvres Américains! Un autre Australien (encore), June Kuki a eu raison d'un autre Américain Dick Stockton. Une consolation pour eux cependant: Le Néo-Zélandais (presque un Américain coa?) a battu l'Australien Ross Case qui a rangé sa raquette dans sa poche kangourou mis son mouchoir par dessus et quitté le terrain en ruminant le score: 7-5, 6-4.

A Paris, l'Américain Eddy Dibbs s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi "open" du lieu. Il a causé une surprise en éliminant le favori, le gaucher argentin Guillermo Vilas en 6-2, 5-7 et 8-6. En demi-finale, Dibbs affronte aujourd'hui le Chilien Jaime Fillol, victorieux en quarts de finale de l'Américain Harold Solomon (6-2 et 7-5).

Si vous commencez à croire que les joueurs de tennis sont infiniment des gens polis et courtois, nous disons "halte!" (LE JOUR fait dans l'auto-

rité)...D'ailleurs l'obligation dans laquelle se trouvent Jim Connors et Vitras Gerulaitis de payer des amendes (dont le total s'élève à \$1,600) pour mauvaise conduite à l'occasion d'un tournoi à Salt Lake City en mars dernier aura sans doute semé le doute dans votre esprit.

...À la Romana, les États-Unis ont augmenté leur avance dans le championnat du monde par équipes de golf (Coupe Eisenhower). L'Afrique du Sud précédemment 4e et le Brésil second ont échangé leurs positions. Le Canada ne vient qu'en 12e place avec 477 points (Roxburgh 78, Doig 82, Brewer 82, Archambault 79).

...Les Egyptiens que vous avez pu découvrir hier soir au Centre Maison-neuve dans le match qui les opposait à l'équipe masculine du Québec ont battu jeudi soir les joueurs de l'Université d'Ottawa trois sets à zéro (15-8, 15-5, 15-3). Rappelons que cette même équipe égyptienne qui rencontrera de nouveau la sélection provinciale demain soir à Québec, sera lundie confrontée à la formation nationale canadienne.

Par l'entremise de son bulletin "hebdromadaire" (apprécié pour sa sobriété) la CSQ nous fait part d'une rencontre internationale. Il s'agit de handball cette fois et les formations impliquées sont celles du Canada et des Bohémiens de Prague (Tchécoslovaquie). L'équipe canadienne sera essentiellement formée de Québécois.

Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Le prochain match international que nous avons à vous proposer réunira le Québec et la Bulgarie... en terre bulgare (du 17 au 24 décembre). L'haltérophilie servira de prétexte à cet affrontement.

...Les représentants des 26 équipes de la Ligue nationale de football, réunis en assemblée annuelle ont décidé d'accorder au courtier immobilier Tom McCloskey la nouvelle concession de la Tampa, laquelle fera en 1976 son entrée officielle dans le circuit en compagnie de Seattle. Le commissaire de la L.N.F., M. Pete Rozelle a annoncé par ailleurs que deux autres équipes pourraient s'ajouter en 1976 à celles de la Tampa et de Seattle. Les villes en compétition pour l'obtention de ces deux concessions sont Phoenix, Arizona et Memphis, Tennessee. McCloskey avait tenté en 1968 (mais en vain) d'obtenir la concession des Eagles de Philadelphie alors en faillite. Cette nouvelle vous semble peut-être connue... Si tel est le cas il n'y a que deux explications possibles: ou bien vous êtes un véritable médium, ou bien l'information est comme le vin: meilleure avec l'âge. "Vieillesse en capsule" est un critère de goût.

...Les Dodgers de Los Angeles ont retiré le receveur Gail Hopkins pour laisser la place à cinq joueurs que l'équipe de la ligue nationale de baseball vient d'acheter à l'une de ses formations des ligues mineures.



La princesse Anne... seulement quatrième

George Foreman a, à Kinshasa, appris à compter jusqu'à dix... Ali, quant à lui sait compter, au delà des millions de dollars et jongler avec les dizaines de milliers de billets verts: Il en a, au cours des haltes qui ont marqué son retour aux États-Unis, fait la démonstration: "J'ai un million de dollars en banque a-t-il déclaré. Ce million me permet avec les intérêts, de verser à chaque fin de mois un chèque de \$12,000 à ma femme. C'est assez pour vivre malgré les frais d'entretien de mes trois maisons, de mes Rolls Royces, de mon jet particulier et de mon camp d'entraînement". A son arrivée, cependant, il trouva une sommation dans sa boîte à lettre: le fisc de l'état de Californie lui réclame \$61,878 d'arriérés d'impôts!



Mohammed Ali a quitté hier Kinshasa à destination de Chicago. Le nouveau champion mondial des poids-lourds a par ailleurs fait une courte escale à Montréal où il a brièvement amusé les curieux en récitant un autre... poème.

Ali ne sait plus trop...

Tout frais et pimpant dans un magnifique costume noir, Mohammed Ali est arrivé, hier, en début de soirée, à Chicago en provenance de Paris via Montréal.

Près de 500 personnes enthousiastes qui lui ont fait une ovation monstre ont accueilli le champion du monde à sa descente d'avion. Happé par les journalistes, Ali a indiqué: "Je suis rentré pour voir mes quatre enfants et

Elijah Muhammad, mon grand leader" (celui de la secte religieuse des musulmans noirs, dont il est un fervent pratiquant).

À une question lui demandant s'il avait l'intention d'abandonner la boxe, Ali a répondu: "Oui, j'ai pensé à me retirer. Je me fais vieux."

Le champion du monde s'est d'autre part re-

fusé à commenter le soi-disant "compte par trop rapide" du knock out qu'il a infligé à George Foreman au 8e round, mercredi à Kinshasa. Il s'est borné à dire: "Je ne sais rien à ce sujet. Pour l'instant, je suis heureux et détendu."

Mohammed Ali s'est ensuite rendu à l'Hôtel de Ville de Chicago où il a été reçu par Richard Daley,

maire de la ville, qui avait proclamé la journée d'hier comme "Journée Mohammed Ali."



MONTREAL ET LAVAL



championne du rallye du Québec 1974

VOYEZ LE MODÈLE 1975 chez Sigi Motors Ltée

Vente et service 37 boul. Ste-Rose Laval 861-6110

et 1124 rue Bleury Montréal 861-7888

30 à 35 milles au gallon. \$2,799.00

LE JOUR

a besoin de camelots dans QUÉBEC

composez 658-8920

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE
aux lecteurs du JOUR

Prix spécial

Edition populaire **\$5.75**

Edition courante **\$10.00**

Prix de vente suggéré
en librairie **\$12.00**

Le PREMIER AGENDA HISTORIQUE du Québec 1975

conçu et réalisé par l'équipe de Boréal Express avec la collaboration du JOUR.

Au moment où l'enseignement de l'histoire disparaît de nos écoles, l'AGENDA HISTORIQUE MEMINI 1975, (je me souviens) rappelle par une foule de renseignements inédits, les grandes heures de notre peuple.

Edition populaire:

- couverture de couleur (carte de Champlain);
- reliure cousue et collée;
- papier 120M couché, i.e. surface glacée;
- jaquette de vinyle aux couleurs du JOUR.

Cette édition à prix extrêmement réduit est surtout destinée à faire connaître cette nouvelle famille d'agenda typiquement québécois et à permettre une plus large diffusion des éphémérides.

Spécial du JOUR: \$5.75

Edition courante:

- couverture souple finie en Kivar brun marbré (imitation de cuir);
- reliure cousue et collée;
- cordon séparateur;
- papier Rolland ST (surface traitée) 101, avec une texture et un fini idéal pour un agenda (140M).

Spécial du JOUR: \$10.00

Tirage
limité

- premiers arrivés, premiers servis
- commandez immédiatement pour vous ou pour vos amis, en utilisant le coupon ci-dessous
- Cadeau idéal pour les Fêtes
- Les commandes en plusieurs quantités (cadeaux d'entreprises) sont acceptées. Téléphonnez ou écrivez au JOUR pour les modalités.



Format: 8 1/2'' x 10 1/2''

Un instrument quotidien de travail indispensable aux étudiants, professeurs, secrétaires, chercheurs, syndicalistes, avocats, médecins, hommes d'affaires et de profession, fonctionnaires, infirmières, cadres et chefs d'entreprises, etc... enfin pour tous les Québécois.



Je choisis ☐ L'ÉDITION POPULAIRE (\$5.75)
☐ L'ÉDITION COURANTE (\$10.00)

Ci-inclus, mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ dollars, payable au journal LE JOUR.

pour _____ exemplaires de l'édition à \$ 5.75
pour _____ exemplaires de l'édition à \$10.00

Nom _____
Adresse _____

Tél: _____ Signature _____

Frais de port payés par LE JOUR

Le JOUR

387, boulevard Lebeau, Montréal 379.